



HAL
open science

Le mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations

Léa Lebouvier

► To cite this version:

Léa Lebouvier. Le mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations. Littératures. 2019. dumas-02297935

HAL Id: dumas-02297935

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02297935v1>

Submitted on 26 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le Mémorial de la Shoah : un acteur majeur de
la transmission de l'histoire et de la mémoire
de la Shoah pour les jeunes générations**

LEBOUVIER
Léa

Sous la direction de M^{me} COMBE Brigitte

Mémoire réalisé dans le cadre d'un stage au Mémorial de la Shoah au
service des expositions itinérantes du 7 janvier au 5 juillet 2019

Tutrice de stage : M^{me} FRANÇOIS Caroline

Université Grenoble Alpes

UFR LLASIC – Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et
Communication

Master professionnel mention « Arts, Lettres, Civilisation »,
Spécialité « Diffusion de la culture » - 2^e année

Année universitaire 2018-2019



Le Mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations

LEBOUVIER

Léa

Sous la direction de M^{me} COMBE Brigitte

Mémoire réalisé dans le cadre d'un stage au Mémorial de la Shoah au service des expositions itinérantes du 7 janvier au 5 juillet 2019

Tutrice de stage : M^{me} FRANÇOIS Caroline

Université Grenoble Alpes

UFR LLASIC – Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication

Master professionnel mention « Arts, Lettres, Civilisation »,
Spécialité « Diffusion de la culture » - 2^e année

Année universitaire 2018-2019

Les photographies réalisées par moi-même ne porteront pas de mention de droit d'auteur.

Photo de couverture : Façade du Mémorial de la Shoah. 2019.

REMERCIEMENTS

Je remercie Brigitte Combe, responsable du Master Diffusion de la culture, pour ses indications, ses conseils et sa bienveillance.

Je remercie particulièrement Caroline François, chargée des expositions itinérantes, ma tutrice durant le stage, pour son accompagnement durant six mois, pour avoir pris le temps de répondre à mes interrogations et pour la confiance qu'elle m'a accordée.

Je remercie également Olivier Lalieu, responsable du service Lieux de mémoire, et Mathias Orjekh, chargé des voyages dans ce même service, pour le travail que j'ai pu réaliser à leurs côtés ainsi que Nicolas Marchand, graphiste, pour le suivi du projet « Visions lycéennes ».

Je remercie Adeline Salmon, coordinatrice au service Pédagogie, pour m'avoir permis d'assister à un atelier au Mémorial de Drancy et Marini Bambi, responsable du service Hors les murs, pour avoir répondu à mes questions lors de notre entretien.

Je remercie également l'historien Tal Bruttman pour avoir répondu à mes questions et pour son accompagnement dans le cadre de l'exposition *1940, sur la voie de l'engagement*.

Je remercie aussi mon ami Joris Allard, professeur d'Histoire-Géographie, pour son aide bibliographique ainsi que Marie-Françoise Maury pour ses conseils avisés et ma maman, Muriel Malka, pour son soutien permanent.

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : LEBOUVIER PRENOM : Lea

DATE : 01/07/2019

Mise à jour mars 2016

SOMMAIRE

Glossaire	6
Introduction générale	11
Partie I – Compte rendu du stage	13
Chapitre 1. Présentation du Mémorial de la Shoah	14
<i>A. Historique : de la création du centre de documentation à la fondation du Mémorial de la Shoah</i>	14
a. La création du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC)	14
b. La fondation du Mémorial de la Shoah	15
<i>B. L'organisation du Mémorial de la Shoah</i>	18
a. Le système financier du Mémorial de la Shoah et les différents services	18
b. Le service des expositions itinérantes	20
Chapitre 2. Compte rendu des missions réalisées au service des expositions itinérantes	22
<i>A. Les missions logistiques et administratives</i>	22
a. La gestion des dossiers de location d'expositions	22
b. La comptabilité.....	25
<i>B. Le projet « Vision par les jeunes d'Île-de-France Auschwitz-Birkenau »</i>	25
a. La réalisation des panneaux d'exposition.....	25
b. L'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ».....	28
<i>C. La production des expositions itinérantes</i>	30
a. La réalisation des expositions.....	30
b. Le montage et le démontage des expositions	33
<i>D. Voyage de formation à Cracovie et Auschwitz-Birkenau</i>	37
a. L'histoire de Cracovie : visite du quartier juif et de l'ancien ghetto...	38
b. « Le vocabulaire et ses enjeux ».....	40
c. Auschwitz-Birkenau : camp de concentration et centre de mise à mort	42
Partie II – Le Mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations	53

Chapitre 1. Le contexte actuel de l'antisémitisme en France	55
<i>A. Qu'est-ce que l'antisémitisme ?</i>	55
a. De l'antijudaïsme chrétien.....	56
b. À l'antisionisme	58
<i>B. Le contexte du système éducatif en France</i>	61
a. La place de la Shoah dans les programmes scolaires	61
b. Les difficultés d'enseigner la Shoah dans le secondaire	65
Chapitre 2. Comment enseigner la Shoah aujourd'hui ?	69
<i>A. La formation des professeurs</i>	69
a. Les voyages de formation : un approfondissement des connaissances par l'analyse des images de la Shoah	69
b. Les outils pédagogiques du Mémorial : réapprentissage du vocabulaire et des méthodes d'enseignement	74
<i>B. Voyages d'étude à Auschwitz-Birkenau pour les élèves : projet pédagogique et mémoriel</i>	77
a. Une pédagogie de la préparation au voyage d'étude.....	77
b. Le voyage d'étude : une étape dans la construction d'un savoir sur la Shoah.....	81
Chapitre 3. De nouveaux moyens de transmission afin d'appréhender l'histoire des génocides	86
<i>A. De nouvelles approches interdisciplinaires pour un meilleur apprentissage de l'histoire des génocides</i>	86
a. Shoah et bande dessinée : une approche historique et artistique	86
b. Les ateliers pédagogiques : la Shoah par le prisme du cinéma	92
<i>B. Les élèves acteurs d'un projet de sensibilisation et de mémoire par des actions du Mémorial</i>	96
a. Les ateliers hors les murs : pour la prévention contre l'antisémitisme par des mises en pratique.....	96
b. Les expositions itinérantes : un complément de l'enseignement développant la créativité des élèves	98
Conclusion générale	105
Bibliographie	107
Table des illustrations	113
Table des annexes	116

Glossaire

Termes	Définitions
Ashkénaze	Communauté juive d'Europe de l'Est dont la majeure partie a été anéantie durant la Seconde Guerre mondiale.
B.A.T.	Signifiant « bon à tirer », c'est un accord signé par le client afin d'envoyer à l'impression l'ouvrage réalisé.
Bon de commande	Document délivré par l'acheteur et destiné au fournisseur à qui il a passé une commande.
Cartels	Cartons rectangulaires placés sous une œuvre d'art exposée précisant le nom de l'artiste, le titre, l'année de création, la technique, les dimensions et le lieu de conservation.
Carton neutre	Carton au PH neutre conservant les documents avec lesquels il est en contact.
Carton plume	Carton léger dont l'intérieur est fait de mousse. Il est parfois utilisé pour réaliser des supports de documents.
CDJC	Centre de documentation juive contemporaine. Il possède des salles de lecture permettant de consulter des livres, des archives originales et numérisées.
CERCIL	Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret. Dans ces camps, comme celui de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, seize mille Juifs dont quatre mille sept cent enfants ont été internés entre 1941 et 1943 avant d'être déportés à Auschwitz-Birkenau pour la majorité.
CESSMA	Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques.
CFA	Centres de formation d'apprentis.
Chemin de fer	Représentation décomposée des pages d'un livre ou de panneaux d'exposition. Pour ces derniers, il est précisé son titre, son contenu global.

Cimaises	Éléments d'accrochages prenant la forme de tiges dotées de crochets évitant le perçage des murs.
CIVS	Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation.
CNRD	Concours national de la résistance et de la déportation. Ce concours annuel propose un sujet tour à tour sur la Résistance et la déportation.
Consistoire	Lieu où siège le conseil religieux d'une synagogue.
Cornières	Éléments d'assemblage plats à deux encoches. Lorsqu'ils sont à angle droit ce sont des cornières d'angle.
Devis	Document délivré par un fournisseur destiné à un potentiel acheteur. Il précise le montant de la commande.
Dibond	Matériau solide et rigide composé d'une plaque de matière plastique (polyéthylène) entre deux plaques d'aluminium.
Djihadisme	Mouvement extrémiste islamiste dans lequel ses membres mènent une guerre sainte se traduisant par des actes terroristes.
<i>Einsatzgruppen</i>	Signifie « groupe d'intervention ». Cette unité se charge des fusillades de masse des Juifs en URSS à partir de 1941.
EREA	Établissement régional d'enseignement adapté.
Fac-similés	Reproductions fidèles d'un document.
Facture	Document délivré par le fournisseur attestant du montant à payer.
« Fichier juif »	En 1941, le régime de Vichy a ordonné le recensement de tous les Juifs de France. Des fiches, entreposées dans des boîtes, répertorient leurs noms, leurs coordonnées et leurs biens. Elles permettaient à la police française d'arrêter les personnes à l'adresse indiquée afin qu'elles soient internées et déportées.
<i>Flights case</i>	Caisses de transport généralement utilisées pour transporter du matériel scénique. Le Mémorial de la Shoah les utilise pour transporter les expositions itinérantes.
Gestapo	Police secrète d'État faisant partie du RSHA, « Office central de la sécurité du Reich », créé en septembre 1939 par Heinrich Himmler rassemblant des services de police nazis.

Ghetto	Terme d'origine italienne datant du XVI ^e siècle désignant « le quartier où les Juifs étaient contraints d'habiter. » ¹ . Des ghettos réapparaissent en Pologne fin 1939.
Grilles cadis	Grilles autoportantes servant à l'accrochage de panneaux.
Hereros et Nama	Peuples de Namibie victimes d'un génocide par les autorités coloniales allemandes du II ^e Reich en 1904.
Intifada	Révolte de citoyens contre un régime politique étranger ou non.
Kakemonos	À l'origine cela qualifie une peinture japonaise enroulable. Il désigne plus généralement un panneau imprimé autoportant.
Liasse comptable	Ensemble de documents administratifs retraçant l'achat d'une prestation : devis, bon de commande, facture.
LICRA	Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.
<i>LTI</i>	<i>Lingua Tertii Imperii</i> ou <i>Langue du III^e Reich</i> est un ouvrage de Victor Klemperer publié en 1947 analysant le langage utilisé par les nazis.
Microhistoire	Approche historique basée sur l'étude de parcours d'individus.
Milar	Matériau plastique utilisé pour maintenir des objets exposés.
ONU	Organisation des Nations unies. C'est un organisme international créé en 1945 visant la sécurité et le maintien de la paix.
Papier de soie	Papier très fin notamment utilisé pour l'emballage.
Philologie	Étude linguistique basée sur les sources écrites.
Pogrom	Terme d'origine russe qui apparaît à la fin du XIX ^e siècle. Il désigne « une vague de violence brève et meurtrière accompagnée de pillages et de destructions, menée par une population le plus souvent locale » ² .
Prestataire	Entreprise qui vend ses services, ses prestations.
Prophylaxie	Procédés médicaux prévenant de l'apparition de maladies.
PVC	Chlorure de Vinyle. Matériau rigide utilisé pour les revêtements ou des supports comme des panneaux.

¹ FREDJ, Jacques. *Journal du mémorial pour les adolescents*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2014, p 4.

² *Ibid.*, p 4.

SS	Signifie « escadron de protection », <i>Schutzstaffel</i> en allemand. Ce groupe est fondé en 1925 pour être la garde rapprochée d'Adolf Hitler. Il devient « le principal organe répressif du Reich » ³ et se charge de l'administration et du fonctionnement des centres de mise à mort.
Séfarade	Communauté juive d'origine espagnole. Le terme « Sefarad » signifie Espagne en hébreu.
Shoah	Sans lien sémantique avec la liturgie, ce mot hébreu signifie « catastrophe », « ruine », « désolation », « tempête » ⁴ . Il désigne le génocide des Juifs ayant eu lieu durant la Seconde Guerre mondiale et par extension les autres groupes assassinés par les nazis comme les Tziganes et les personnes handicapées. Il est popularisé par le film éponyme de Claude Lanzmann réalisé en 1985. Les Anglo-saxons retiennent le terme « Holocauste ».
<i>Shtetls</i>	Villages réunissant une communauté juive en Europe de l'Est avant la Seconde Guerre mondiale.
« Solution finale de la question juive »	Expression nazie devenue synonyme de la politique d'assassinat du III ^e Reich contre les Juifs. L'expression apparaît en 1941 lorsque le SS Reinhard Heydrich désigne d'abord une politique de migration puis d'assassinat. Il doit réaliser ce projet dans la « sphère d'influence allemande » ⁵ s'étendant six mois plus tard à tout le continent européen lors de la conférence de Wannsee en janvier 1942.
<i>Sonderkommando</i>	« Unité spéciale » dans laquelle des détenus juifs d'Auschwitz-Birkenau étaient affectés. Ils sont chargés de vider les chambres à gaz, collecter les vêtements des victimes et faire disparaître les corps. Les autres centres de mise à mort possèdent ce type d'unité mais ce terme est propre à Auschwitz.

³ BRUTTMANN, Tal, TARRICONE, Christophe. *Les 100 mots de la Shoah*. Paris : Presses universitaires de France, 2016, p 112.

⁴ *Ibid.*, p 18.

⁵ *Ibid.*, p 19.

Télex d'Izieu	Un télex est un moyen de communication permettant d'envoyer des documents par télécopieurs. Le télex d'Izieu a été envoyé par Klaus Barbie à ses supérieurs nazis afin de les tenir au courant de la rafle de quarante-quatre enfants juifs de la colonie d'Izieu. Ces enfants et leurs animateurs ont été envoyés à Drancy puis dans les centres de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau. Ce document a servi de preuve pour inculper le chef de la Gestapo de Lyon.
Tzigane	Appelé aussi Rom, c'est une communauté nomade d'origine indienne installée en Europe victime de la politique génocidaire nazie.
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ou Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
Yiddish	Langue utilisée par les Juifs ashkénazes combinant l'allemand et l'hébreu.

Introduction générale

« Viens vers moi, toi, libre citoyen du monde, dont la vie est assurée grâce à la morale humaine et l'existence garantie par la loi, et je te raconterai comment les modernes criminels et ignobles bandits ont piétiné la morale de la vie et anéanti les lois de l'existence. »⁶. À travers ces mots, écrits clandestinement, Zalmen Gradowski, membre du *Sonderkommando**, s'apprête à raconter le processus d'assassinat des Juifs d'Europe dont il est témoin et qui se déroule en partie à Auschwitz-Birkenau. Conscient qu'il va mourir dans ce lieu, il s'adresse à un lecteur imaginaire. Ce dernier représente tous ceux qui ne subissent pas les atrocités du camp et du génocide. La Shoah* est l'anéantissement de ces deux notions. Entre cinq et six millions de Juifs d'Europe ont été assassinés par les nazis et leurs collaborateurs parce qu'ils étaient nés juifs, parce qu'ils faisaient partie de ce peuple et de cette culture ancestrale, haïs depuis la création de leur identité. La Shoah désigne un génocide qui a été pensé, organisé et industrialisé par des hommes afin d'annihiler l'existence d'autres hommes. Soixante-quatre ans après la décision de la « Solution finale de la question juive »* le Mémorial de la Shoah, musée et centre de documentation, a ouvert ses portes afin d'exercer une responsabilité particulière : conserver la mémoire de la Shoah et des génocides ainsi que lutter contre l'antisémitisme. Musée d'histoire et de mémoire, il doit transmettre ces différents passés pour enseigner aux publics l'histoire de peuples et de cultures persécutées et assassinées. Pour cela, ses actions sont variées et ses approches sont à la fois historiques, artistiques, philosophiques, littéraires, juridiques. C'est pour participer à ces actions que j'ai souhaité travailler dans ce musée et plus particulièrement au service des expositions itinérantes. J'ai travaillé en agissant pour diffuser la culture dans le champ historique et mémoriel. N'oublions pas que l'Histoire est un domaine culturel primordial formant les esprits à observer et à construire leur présent à la lumière du passé. C'est pour cet objectif que les actions du Mémorial de la Shoah auxquelles j'ai participé apportent leur contribution. Elles doivent perpétuer la mémoire et enseigner l'Histoire afin de se souvenir et de prévenir les dangers d'idéologies destructrices, de politiques génocidaires et de l'endoctrinement des esprits. Je souhaitais poursuivre et approfondir mon expérience au sein d'un service d'exposition.

⁶ BENOUSSAN, Georges. *Des voix sous la cendre : manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau*. Paris : le Livre de Poche, 2007, p 37.

Mon objectif professionnel vise la programmation culturelle d'une structure muséale et plus particulièrement la réalisation d'expositions. C'est la première fois que je travaillais dans un service dédié aux projets itinérants. Cette expérience m'a réellement permis d'en comprendre l'enjeu : la diffusion d'un savoir historique et culturel hors les murs afin de sensibiliser des publics différents. La réalisation et la diffusion des expositions circulant dans toute la France et à l'étranger constituent un véritable travail de mémoire et d'éducation auprès des emprunteurs dont la majorité sont des publics scolaires. Ce stage m'a fait comprendre ce que je souhaite privilégier dans la poursuite de mon parcours professionnel : mener des actions culturelles et pédagogiques pour le jeune public. Ce public étant le futur passeur de l'Histoire.

Aujourd'hui, les élèves qui apprennent cet évènement l'étudient à travers un cours, un manuel, des images, des textes, des films ou même des voyages dans des lieux de mémoire. Les actions pédagogiques du Mémorial mettent tout en œuvre afin d'aider et d'approfondir cette étude. Comment agir pour que, dès le plus jeune âge, les individus se sentent concernés par l'histoire des génocides, par la compréhension des pensées idéologiques et prennent conscience des actes commis par des humains sur d'autres humains ? Comment faire en sorte qu'ils désirent connaître l'histoire des Juifs et des peuples opprimés dans le monde et conscientisent ce qu'est l'antisémitisme et toutes formes de haines ? Comment faire pour identifier ces haines afin de les combattre ? C'est en me questionnant ainsi que j'ai souhaité accentuer ce mémoire sur le rôle à la fois pédagogique et mémoriel du Mémorial de la Shoah. Ce sont les actions comme la réalisation d'expositions itinérantes qui contribuent à la sensibilisation de cette histoire et à la prévention des haines raciales. Comment le Mémorial de la Shoah participe-t-il à la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah à travers ses actions éducatives, pédagogiques et culturelles afin de combattre l'antisémitisme en France ?

Une première partie sera consacrée à la présentation du Mémorial de la Shoah et aux missions réalisées au sein du service des expositions itinérantes ainsi qu'au voyage de formation auquel j'ai participé à Cracovie et à Auschwitz-Birkenau en Pologne. La seconde partie exposera une réflexion sur le rôle de médiateur pédagogique du Mémorial dans l'apprentissage de l'histoire et de la mémoire de la Shoah pour les publics scolaires dans la lutte contre l'antisémitisme.

Partie I – Compte rendu du stage



Façade du Mémorial de la Shoah. 2019.

Le Mémorial de la Shoah, Centre de documentation juive contemporaine (CDJC*) est une fondation d'utilité publique. Il est un musée d'histoire et de mémoire sur la Shoah. Ces différents espaces et services contribuent aux actions de sensibilisation et d'éducation sur l'histoire de la Shoah, des génocides et toutes les formes de discriminations.

Chapitre 1. Présentation du Mémorial de la Shoah

La création du Mémorial de la Shoah, musée et centre de documentation, résulte de la volonté de préserver la mémoire à travers la conservation et l'exploitation d'archives. Celles-ci servent à la réalisation de nombreuses actions pédagogiques, historiques et culturelles.

A. Historique : de la création du centre de documentation à la fondation du Mémorial de la Shoah

a. La création du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC)

L'histoire du Mémorial de la Shoah commence le 28 avril 1943 à Grenoble. Isaac Schneersohn, un industriel français, réunit chez lui rue Bizanet une quarantaine de militants et de responsables de la communauté juive afin de créer le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC). Cette initiative est prise alors que les nazis et le régime de Vichy traquent les Juifs de France. L'objectif de ce comité est de réunir « des preuves de la persécution des Juifs »⁷ pouvant témoigner et permettre de demander justice à la fin de la guerre.

Les fondateurs du CDJC rassemblent donc des documents preuves mais l'invasion allemande de l'Italie, commençant dès septembre 1943⁸, suspend cette entreprise. L'initiateur du projet entre en résistance en Dordogne. Au début des combats pour la libération de la France, lui et son équipe, se rendent à Paris pour sauver et préserver les fonds d'archives du régime de Vichy et des nazis. Parmi ces documents, ils découvrent des archives inédites de « l'ambassade d'Allemagne à Paris, de l'état-major, de la

⁷ FREDJ, Jacques. *Livret d'accueil du Mémorial de la Shoah*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2008, p 9.

⁸ La ville de Grenoble se situe dans la zone occupée par l'Italie de novembre 1942 à septembre 1943.

délégation générale du gouvernement de Vichy, et [surtout celles] du service antijuif de la Gestapo* »⁹.

À la fin de la guerre, les membres du CDJC classent ces archives afin d'étudier et analyser le processus ayant déclenché la destruction des Juifs d'Europe. Le CDJC fonde une maison d'édition et publie les premiers travaux sur les camps d'internement. En 1946, il publie la revue *Le Monde juif* devenant par la suite *Revue d'histoire de la Shoah*.

Le gouvernement français, représenté par le procureur adjoint Edgar Faure, fait appel au CDJC pour « étayer la plaidoirie française aux procès de Nuremberg »¹⁰. L'historien Joseph Billig, qui a participé à la récupération des archives, donne ces dernières au procureur et accède à celles du procès international. Ces documents permettront notamment dans les années 1980 d'inculper Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, pour crimes contre l'humanité en fournissant à la justice française le télex d'Izieu*. C'est ainsi que se constitue progressivement le fonds d'archives du Mémorial de la Shoah, Centre de documentation juive contemporaine.

b. La fondation du Mémorial de la Shoah

En 1950, le CDJC souhaite créer un « tombeau-mémorial » pour rendre hommage aux victimes de la Shoah. C'est le 27 mai 1953 que la première pierre du Mémorial du martyr juif inconnu est posée sur un terrain dans le quartier du Marais à Paris. Ce bâtiment comprend un cylindre en bronze (**figure 1**), une étoile de David (**figure 1**) et la crypte (**figure 2**) regroupant, depuis le 24 février 1957, les cendres de victimes d'Auschwitz et du ghetto* de Varsovie.



Figure 1 : Le cylindre en bronze et l'étoile de David du Mémorial du martyr juif inconnu construit en 1953. 2019.

⁹ FREDJ, Jacques. *Livret d'accueil du Mémorial de la Shoah*, op. cit., p 9.

¹⁰ *Ibid.*, p 9.

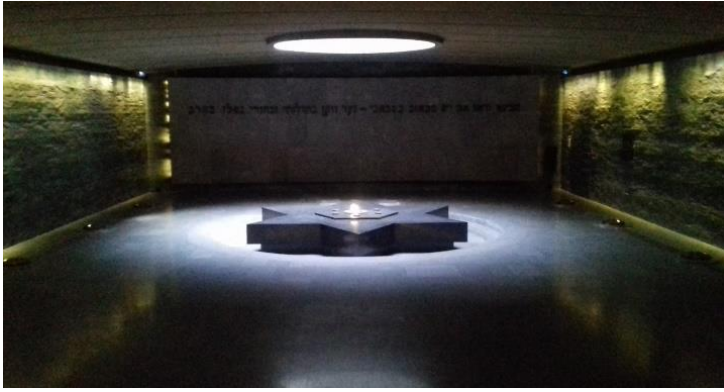


Figure 2 : La crypte du Mémorial du martyr juif inconnu regroupant les cendres de victimes d'Auschwitz-Birkenau et du ghetto de Varsovie. 2019.

L'inauguration du bâtiment a eu lieu le 30 octobre 1956. Le CDJC et le Mémorial du martyr juif inconnu sont deux institutions mémorielles qui travaillent ensemble notamment sur la sensibilisation des publics scolaires. Le Mémorial est classé monument historique en 1991 et la structure est reconnue d'utilité publique trois ans plus tard. En 2005, le Mémorial de la Shoah, rénové et agrandi, est le résultat de la fusion entre le CDJC et le Mémorial du martyr juif inconnu. Il est inauguré par le président de la République, Jacques Chirac, le 27 janvier 2005 pour le 60^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz et la Journée européenne de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité. Cette même année sont érigés le Mur des Noms (**figure 3**) comportant les noms des déportés depuis la France, l'espace de l'exposition permanente et les bureaux. Le Mur des Justes (**figure 4**) comporte, quant à lui, les noms de plus de trois mille neuf cent personnes ayant sauvé des Juifs en France durant la Seconde Guerre mondiale. Le titre de « Juste parmi les Nations », attribué par le Musée Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem depuis 1963, leur a été décerné. En 1997 s'opère le dépôt du « Fichier juif* » (**figure 5**), appartenant aux

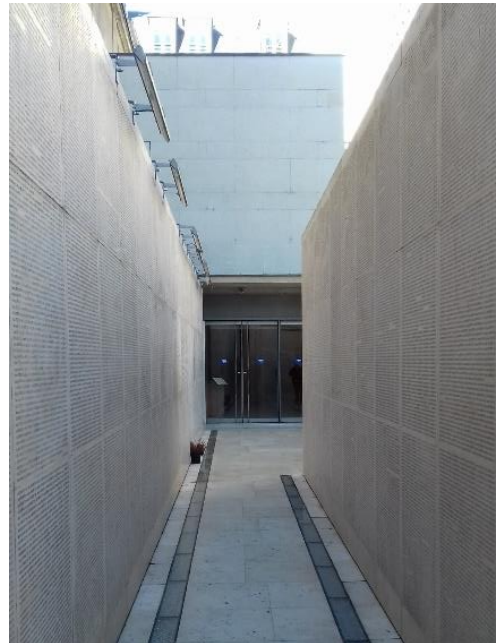


Figure 3 : Le Mur des Noms érigé en 2005 comportant les noms des déportés juifs de France. 2019.



Figure 4 : Le Mur des Justes. 2019.

Archives nationales, dans la crypte. C'est en 2012 que le Mémorial de la Shoah devient une fondation d'utilité publique. Il est donc à la fois un musée, un centre de documentation et

un lieu de mémoire dont la vocation est de « comprendre le passé pour éclairer l'avenir. »¹¹. Il est la première institution dédiée « à la préservation et à la transmission de l'histoire de la Shoah » et « le plus grand centre d'archives en Europe sur la Shoah »¹² avec quarante millions de documents d'archives, vingt-cinq mille photographies et quatre-vingt mille ouvrages et périodiques. Le Mémorial travaille aujourd'hui en partenariat avec d'autres lieux de mémoires. Depuis 2008, il possède une antenne régionale à Toulouse. Le site du camp d'internement de Drancy dans la cité de la Muette s'intègre au Mémorial en 2012. Deux ans plus tard, ces deux sites intègrent le réseau des lieux de mémoire au nombre de treize. Le Mémorial a également englobé en janvier 2018 la structure associative du Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret (CERCIL*) comprenant le Musée Mémorial des enfants du Vél'd'Hiv à Orléans. Le Mémorial de la Shoah développe des correspondants internationaux afin de favoriser sa communication : les antennes régionales du Nord de la France, du Haut et du Bas Rhin, du Rhône, d'Alsace ainsi que l'Italie et les États-Unis où circulent respectivement trois expositions itinérantes pour les publics scolaires. Il travaille également avec des petites associations comme la LICRA* de Dunkerque et le Centre régional d'Histoire de la Résistance de Castelnau-le-Lez.



Figure 5 : Le « Fichier juif » appartenant aux Archives nationales, déposé au Mémorial de la Shoah en 1997. 2019.

¹¹ FREDJ, Jacques. *Livret d'accueil du Mémorial de la Shoah*, op. cit., p 11.

¹² « Pour ne jamais les oublier... faire un legs au Mémorial, c'est contribuer à préserver et à enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah », flyer du Mémorial de la Shoah.

B. L'organisation du Mémorial de la Shoah

a. Le système financier du Mémorial et les différents services

Le Mémorial de la Shoah est un musée comprenant plusieurs espaces dédiés à la mémoire, tels que le Mur des Noms, le Mur des Justes et la crypte. D'autres espaces sont consacrés à la préservation des archives et à l'étude de l'Histoire avec le centre de documentation, la bibliothèque et la librairie. Le Mémorial comprend aussi des salles pédagogiques où se tiennent des ateliers à destination des scolaires. Une grande partie des espaces est dédiée aux expositions : l'exposition permanente au sous-sol et l'exposition temporaire à l'entresol et au premier étage. Une soixantaine de salariés travaillent dans ces lieux.

En 2012 a été créée une fondation reconnue d'utilité publique. 90% du budget repose sur les dons d'entreprises ou de particuliers¹³ : fonds privés et mécénat. En 1997, la Commission Mattéoli, composée d'historiens, a étudié la spoliation des biens des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale ainsi que les mesures de restitution d'après-guerre. Les biens spoliés sont tombés en déshérence. Cela signifie que leurs intérêts placés en bourse sont revenus à l'État. La Commission a donc étudié comment les biens pouvaient être restitués. En 2000, le rapport suivant l'enquête a montré que la restitution était incomplète. Une Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation (CIVS*) est créée. Son rôle est de répondre aux demandes d'indemnisation. Dans le même temps, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah est mise en place. Celle-ci reçoit les fonds en déshérence de la spoliation : trois-cent quatre-vingt-treize millions d'euros de dotation initiale. La Fondation a pour objectif de sensibiliser, faire perdurer et favoriser la mémoire de la Shoah. Elle alloue environ 50% de son budget au Mémorial de la Shoah (**annexe 1**). Les partenaires financiers permanents du Mémorial sont la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le Ministère de la Culture et de la Communication, la Ville de Paris et le Conseil régional d'Île-de-France.

En 2003, le Mémorial de la Shoah comprenait quatorze salariés. Ce nombre est passé à trente personnes en 2007 lorsque Caroline François, aujourd'hui chargée des

¹³ FREDJ, Jacques. *Le journal des visiteurs du Mémorial de la Shoah. Éduquer les jeunes générations pour lutter contre la haine*. Paris : Mémorial de la Shoah.

expositions itinérantes, est arrivée à ce poste. En 2019, il en compte cent-vingt sur le site de Paris, celui de Drancy et du CERCIL. Le personnel est réparti dans différents services participant tous à la mission mémorielle, pédagogique et de prévention contre l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination.

Le Mémorial de la Shoah est dirigé par Monsieur Jacques Fredj (**annexe 2**). Le service Direction Administrative et Financière comprend plusieurs sections : la comptabilité et les ressources humaines, le secrétariat, les services généraux. Ces derniers regroupent les services en charge de l'organisation et de la tenue du bâtiment : l'accueil des visiteurs, la sécurité, la logistique et la maintenance s'occupant de la mise en place des événements internes, du standard, de la manutention et de l'équipe de ménage. Le service Relations internationales présente le Mémorial à l'étranger et propose, entre autres, des projets, des partenariats.

Ensuite, le centre de documentation réunit trois pôles importants de ressources : le service Archive, la Photothèque et la Bibliothèque. Le premier met à disposition du grand public et des chercheurs des documents d'archives recouvrant la période de 1930 à 1960. La Photothèque, quant à elle, se charge de la conservation et de l'acquisition de photographies (quatre-vingt-dix mille), cartes postales (trois mille) et affiches (trois mille) sur la Seconde Guerre mondiale et la Shoah. Ces documents, datant du début du nazisme à l'après-guerre, sont conservés, numérisés et mis en ligne dans le catalogue du CDJC. La bibliothèque réunit aujourd'hui plus de vingt-huit mille ouvrages, témoignages, récits de vie, manuscrits et ouvrages universitaires portant sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, la Shoah, l'antisémitisme, la Résistance et les cultures juives. Ces ressources interdisciplinaires sont en différentes langues : yiddish*, hébreu, français, anglais, allemand. Le Mémorial possède également le service Édition gérant la revue semestrielle et francophone *l'Histoire de la Shoah*.

De plus, le Mémorial est doté d'un service pédagogique organisant des ateliers et des visites guidées à destination des écoles primaires et secondaires. Ce service comprend un service Hors les murs où des intervenants réalisent des ateliers pédagogiques dans des établissements scolaires de toute la France. Le service Communication se charge de la visibilité du Mémorial en France et à l'échelle internationale. Le service Formation propose des formations destinées aux enseignants et aux professionnels des services publics et des étudiants. Elles prennent la forme de journées de formation, de voyages organisés, d'université d'été ou de conférences. Le Mémorial possède aussi le service Lieux de Mémoire organisant des voyages d'étude notamment sur le site

d'Auschwitz-Birkenau pour les publics scolaires, les collectivités ou les particuliers avec des accompagnateurs spécialisés. Le CERCIL fait également partie de ce service. Le Mémorial comprend aussi le service Informatique.

Enfin, le service Activités culturelles (**annexe 2**) gère la programmation culturelle du Mémorial : les évènements de l'auditorium (projections, conférences et colloques), la réalisation des expositions temporaires au nombre de deux par an, la librairie ainsi que les expositions itinérantes hors les murs en France et à l'étranger. C'est au sein de ce service que j'ai effectué mon stage.

b. Le service des expositions itinérantes

Madame Caroline François est chargée des expositions itinérantes pour le Mémorial de la Shoah. Elle a obtenu un Diplôme d'études approfondies en Histoire effectué entre la France et le Canada. Puis elle a intégré un master en management des entreprises culturelles et a obtenu une licence en Histoire de l'art. Elle a effectué un stage de fin d'étude au musée Cernuschi des Arts de l'Asie à Paris. À l'issue de ce stage, elle a été employée dans une association au service des activités culturelles de la Mairie de Paris. Elle a réalisé des expositions sur l'Histoire et le patrimoine de la capitale durant six ans.

C'est en novembre 2007 que Caroline François est entrée en poste au service des expositions temporaires du Mémorial. Elle gérait simultanément l'exposition itinérante sur le procès de Nuremberg et celle sur les Justes de France. Elle se chargeait à la fois des expositions temporaires de l'entresol et du premier étage ainsi que des expositions itinérantes. Elle a finalement choisi de développer la branche des expositions itinérantes.

Dans le service des expositions itinérantes, Caroline François a acquis des compétences de management, de comptabilité qu'elle n'avait pas apprises précédemment. Elle a également acquis des compétences organisationnelles et pédagogiques. Travailler au Mémorial l'a endurcie notamment en raison des clichés sur la Shoah que les différents acteurs, historiens et formateurs du Mémorial, tentent de combattre. Ce qu'elle apprécie le plus est la diversité des activités, des partenaires, des dossiers et la réalisation de nouvelles expositions itinérantes.

Quelles sont les missions du service des expositions itinérantes ? Ce service a pour mission principale la coordination des dossiers de location des expositions itinérantes

circulant dans toute la France et à l'étranger. Il se charge aussi du montage et du démontage de ces expositions lorsqu'elles sont programmées pour des institutions demandant une scénographie spécifique. Elles sont réalisées par Caroline François et des historiens auxquels elle fait appel. Le service met en place une à deux expositions par an dont une dans le cadre du Concours national de la résistance et de la déportation (CNRD*).

Les emprunteurs des expositions itinérantes sont principalement des établissements scolaires publics et privés du CM2 à la Terminale, des institutions publiques qu'elles soient des associations, des structures politiques ou religieuses de toutes confessions comme une mairie, un Département, une bibliothèque, un musée, un centre social et culturel, un consistoire* ou un centre évangélique.

Quelles sont les modalités d'emprunt ? Le coût de la location d'une exposition itinérante est de 500 € pour quinze jours, 250 € pour les établissements scolaires hors Île-de-France et 150 € par semaine supplémentaire. Le montant s'élève à 1 000 € pour une location d'un mois. Pour les grandes expositions réadaptées pour un lieu, le coût peut s'élever jusqu'à 2 000 €. La location est gratuite pour tous les lycées d'Île-de-France grâce à un partenariat avec la Région. La gratuité est valable également pour tous les établissements scolaires du Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre d'un partenariat avec ce dernier.

Quel est le budget de ce service ? Un budget de 50 000 € est alloué aux projets réalisés pour la France. Cela comprend les projets de location, de subvention, les recettes, les notes de frais et les dépenses. Parmi ces projets, « Vision par les jeunes d'Île-de-France Auschwitz-Birkenau » possède un budget de 35 000 €. Pour les projets internationaux un budget de 10 000 à 12 000 € est consacré. Il comprend notamment la réalisation et la location des expositions circulant à l'étranger comme *Sport, sportifs et Jeux Olympiques dans l'Europe en guerre (1936-1948)* réadaptée pour l'itinérance en Italie. Le service des expositions itinérantes travaille en partenariat avec la Région Île-de-France, les Pays de la Loire, Mulhouse, l'Italie et les États-Unis. La répartition des financements varie selon les projets pouvant être réalisés par différents services. Par exemple, le projet « Vision par les jeunes d'Île-de-France Auschwitz-Birkenau » est un « programme de sensibilisation et d'information des lycées et CFA* sur l'histoire de la Shoah ». La Région Île-de-France finance 80% du montant du projet. Cette subvention annuelle couvre à la fois les formations préparatoires des professeurs, les voyages à Auschwitz-Birkenau organisés par le service Lieux de mémoire pour environ cent quatre-

vingts élèves et leurs accompagnateurs. La réalisation des panneaux à l'issue du voyage et la journée d'inauguration sont, quant à elles, coordonnées et financées par le service des expositions itinérantes.

Ainsi, le Mémorial est une fondation créée à partir d'un centre de documentation et d'un monument mémoriel dont l'objectif est la conservation d'archives et la diffusion de l'histoire de la Shoah. Le service des expositions itinérantes est un service transversal. Il est à la fois lié à la pédagogie, aux expositions temporaires et aux lieux de mémoire. C'est dans ce service culturel que je me suis formée durant six mois à travers des missions variées.

Chapitre 2. Compte rendu des missions réalisées au service des expositions itinérantes

En travaillant au service des expositions itinérantes du Mémorial de la Shoah, j'ai participé activement à des missions de coordination de dossiers de location, de suivi de projets pédagogiques et de réalisations d'expositions.

A. Les missions logistiques et administratives

a. La gestion des dossiers de location d'expositions

Le service des expositions itinérantes traite en moyenne une centaine de dossiers de location par an. Soixante et onze locations ont été retenues durant le premier semestre de janvier à juin 2019¹⁴. Au cours de mon stage, j'ai pu participer à la coordination de ces demandes. Afin de confirmer ces dernières, nous devons savoir qui est l'emprunteur, quel est son projet, s'il demande à être conseillé sur le choix de l'exposition et quand il souhaite emprunter afin d'étudier les disponibilités. Nous devons également détailler les modalités d'emprunt : le coût de location, l'assurance, le format d'exposition et s'il y a besoin faire appel à un transporteur.

Il existe trois formats d'exposition : des panneaux dibond*, des bâches et des panneaux autoportants appelés kakemonos*. Les nouvelles expositions sont réalisées

¹⁴ Bilan des expositions itinérantes – de janvier à juin 2019, Mémorial de la Shoah.

avec ce dernier format plus pratique pour le montage. Il ne nécessite pas d'autres outils contrairement aux panneaux dibond, un matériau plus lourd, nécessitant des grilles cadis* ou des cimaises* pour l'accrochage. Gérer la coordination de ces dossiers demande une attention particulière pour organiser les départs et les retours des expositions, les *flights case** qui les contiennent n'étant pas stockées dans le même lieu : les unes au Mémorial de Paris ou au Mémorial de Drancy, les autres dans un lieu de stockage en banlieue parisienne.

J'ai participé aux réunions logistiques mensuelles avec différents services. Elles permettent de mettre à jour le planning des départs et des retours d'expositions stockées au Mémorial et de prévenir la maintenance qui manipule les caisses. Pour celles stockées au Mémorial de Paris, j'ai créé des étiquettes où sont précisées la destination, le nom de l'exposition et les dates de départ et de retour. Ces données servent notamment pour la société de transport. Celui-ci requiert un vocabulaire spécifique. Pour le départ d'une exposition, il est d'usage de dire qu'elle sera retirée d'un lieu afin d'être livrée chez l'emprunteur. Pour son retour, nous dirons qu'elle sera enlevée du lieu d'exposition et livrée à un autre endroit. Au cours de mon stage, le service a changé de lieu principal de stockage. Un inventaire de toutes les expositions itinérantes a été nécessaire. Pour cela, j'ai réalisé deux tableaux listant le nombre d'exemplaires et de formats par exposition. Chacune d'entre elles est dupliquée en plusieurs exemplaires. J'ai mis à jour ces fichiers en y intégrant les dimensions et les nouveaux lieux de stockage au fur et à mesure des retours de caisses. J'ai également recréé des étiquettes pour chaque caisse d'exposition et mis en place, à ma demande, un code couleur afin de distinguer les formats : une pastille bleue marquée d'un D pour le format dibond, une pastille rouge marquée d'un S pour la version souple et une pastille jaune marquée d'un K pour les kakemonos.

J'ai participé à la mise à jour des dossiers de location. Pour chaque emprunt, le dossier doit contenir une fiche d'inscription, une attestation et dans certains cas une convention d'exposition. Pour toutes les locations ne faisant pas partie du partenariat avec la Région Île-de-France, nous établissons une convention afin d'attester les modalités d'emprunt, les dates, le coût et l'assurance. À partir d'un modèle préexistant, j'ai pu établir plusieurs conventions d'exposition (**annexes 3a, 3b, 3c**). Une fois le projet de convention créé, nous l'envoyons à l'emprunteur pour qu'il puisse donner son accord sur les données inscrites.

J'ai pu procéder aux échanges de mails avec des emprunteurs, à l'envoi des documents de location. En premier lieu, nous envoyons une fiche d'inscription à remplir

détaillant la liste des expositions à choisir. Il existe plusieurs fiches selon les partenariats. Par exemple, le partenariat avec la Région Île-de-France propose gratuitement aux lycées de la région deux listes d'expositions correspondant à deux actions : l'Action 4 (**annexe 4**) intitulée « Programme de sensibilisation citoyenne sur le devoir de mémoire et les valeurs de la République » propose vingt et une expositions sur la Shoah. Celles-ci portent sur des thèmes généralistes comme *La Shoah en Europe*, *Les Juifs de France dans la Shoah*, *Les Justes de France* ou encore, *Sport, sportifs et J.O. dans l'Europe en guerre* ; des sujets biographiques telles que *Hélène Berr, une vie confisquée*, *Benjamin Fondane : poète, essayiste, cinéaste et philosophe* ; des focus historiques comme *La Nuit de Cristal* et *Le Ghetto de Varsovie* ; des thèmes artistiques comme *Résister par l'art et la littérature* et *Shoah et bande dessinée*. L'Action 10 est intitulée « programmation de sensibilisation citoyenne sur les valeurs de la République en faveur des lycées franciliens ». Elle comporte les expositions : *Les génocides du XX^e siècle*, *Le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman*, *Le génocide des Tutsi au Rwanda*, *La négation de l'homme sous le III^e Reich* et *Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance*. Ces expositions concernent principalement l'histoire des génocides et abordent la stigmatisation, la discrimination et la Résistance. Une autre fiche d'inscription est envoyée aux établissements non scolaires ou en dehors de la région parisienne.

En second lieu, une fiche technique (**annexe 5**) détaillant les différents chapitres de l'exposition, les informations pratiques et les modalités est aussi envoyée. Pour chaque location à un établissement scolaire ou à tout emprunteur qui en fait la demande, nous envoyons une brochure pédagogique sous forme de questionnaire (**annexes 6a, 6b, 6c**).

J'ai également réalisé les bilans des expositions du premier semestre de l'année 2019, de janvier à juin pour les établissements scolaires. J'ai procédé à un *mailing* de demandes de bilan des établissements emprunteurs afin de connaître le nombre de visiteurs, les actions menées autour de l'exposition, les retombées presse, etc. Ces données permettent d'établir les futurs bilans du Mémorial et des partenaires. Nous devons envoyer un tableau de bilan spécifique à la Région Île-de-France en séparant les écoles ayant emprunté des expositions de l'Action 4 ou de l'Action 10 (**annexe 7**).

Nous envoyons également aux emprunteurs scolaires une fiche bibliographique référençant des ouvrages liés au thème de l'exposition, des films ainsi que des sites Internet. J'ai achevé la conception de ces fiches en recherchant et en complétant les références.

b. La comptabilité

Au cours de mon stage, j'ai appris des notions de comptabilité qui ne m'étaient pas familières. Un devis*, de transport ou de graphisme pour la réalisation d'une nouvelle exposition, est délivré par le prestataire*. Ensuite, un bon de commande* est envoyé par le service des expositions itinérantes. Un numéro est attribué au prestataire qui délivre une facture*. Cela constitue une liasse comptable*. J'ai répertorié les bons de commande et les factures dans les tableaux correspondant en détaillant le nom du client, son numéro de projet et le montant de la prestation. Pour les factures sont précisés les dates d'exposition, le numéro du bon de commande, le montant de la location.

B. Le projet « Vision par les jeunes d'Île-de-France Auschwitz-Birkenau »

a. La réalisation des panneaux d'exposition

« Vision par les jeunes d'Île-de-France Auschwitz-Birkenau », appelé aussi « Visions lycéennes », est un projet annuel correspondant à l'Action 6 : « programme de sensibilisation et d'information des lycées et CFA sur l'histoire de la Shoah » dans le cadre du partenariat entre la Région Île-de-France et le Mémorial de la Shoah. Ce projet a été mis en place depuis quinze ans. Les établissements pouvant en bénéficier font partie des quatre cent soixante-cinq lycées publics et des deux cent quatorze lycées privés sous contrat avec la Région Île-de-France. À l'issue d'un voyage d'étude en Pologne à Auschwitz-Birkenau au mois de décembre organisé par le service Lieux de mémoire, les établissements inscrits, au nombre de vingt-neuf pour l'année 2018-2019, doivent conceptualiser et réaliser un panneau. Le projet se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, une réunion préparatoire réunit les participants afin de leur transmettre les informations importantes et le déroulé du projet. Organisée en amont du voyage, une journée de formation permet à des intervenants du Mémorial, comme Iannis Roder, professeur agrégé du secondaire en Seine-Saint-Denis, de prendre la parole sur l'enseignement de la Shoah. Dans un troisième temps, une visite-guidée au Mémorial avec les élèves permet de les préparer au voyage. Ils assistent ensuite au témoignage d'une personne rescapée par visioconférence. Le voyage se déroule sur une journée. Au retour, une réunion de préparation du panneau permet de fournir au graphiste, Nicolas Marchand, une maquette avec ses éléments textuels et visuels. Des rendez-vous individuels avec les

professeurs et certains élèves sont programmés. Les classes sont invitées à la restitution et à l'inauguration des panneaux au siège de la Région. Une réunion de bilan conclut à l'ensemble du projet.

Le service des expositions itinérantes se charge de la réalisation des panneaux. Ces derniers doivent retranscrire l'état des connaissances, la sensibilité et les impressions des élèves participants. Lors des rendez-vous individuels auxquels j'ai participé, les données collectées sont transmises à Nicolas Marchand, Caroline François et Mathias Orjekh chargé des voyages d'étude au service Lieux de mémoire. Ces deux derniers, ayant une formation en Histoire, détectent les erreurs historiques ou les termes inappropriés. J'ai classé les différents fichiers informatiques de chaque groupe et j'ai recherché les cotes de certaines photographies appartenant au fonds de la photothèque du Mémorial. Ce service fournit ensuite ces images en bonne résolution. Le contenu et les choix graphiques des élèves et des professeurs sont pris en compte par le graphiste qui doit restituer leurs pensées.

Nicolas Marchand est un graphiste indépendant. Il travaille sur ce projet depuis onze ans avec le Mémorial. Il m'a confié qu'à travers les panneaux, la vision sur le sujet de la Shoah a évolué depuis plusieurs années : nous sommes passés d'une parole taboue à une parole plus libérée. Il est intéressant de souligner que la « libération » de cette parole a entraîné un approfondissement des thèmes abordés. Par exemple, les élèves du lycée Utrillo de Stains ont retranscrit leur voyage et leurs ressentis à travers des dessins formant une sorte de bande dessinée (**figure 6**). Le Lycée Montaigne de Paris a souhaité réaliser un panneau autour de la réflexion sur Auschwitz-Birkenau comme lieu de mémoire en parlant de ce qu'il représente aujourd'hui et des dérives touristiques auxquelles il fait face depuis des dizaines d'années (**figure 7**). D'autres groupes ont travaillé sur des itinéraires de personnes déportées comme Yvette Lévy par l'établissement de la Légion d'Honneur. Mais à l'inverse, la libération de cette parole peut aussi

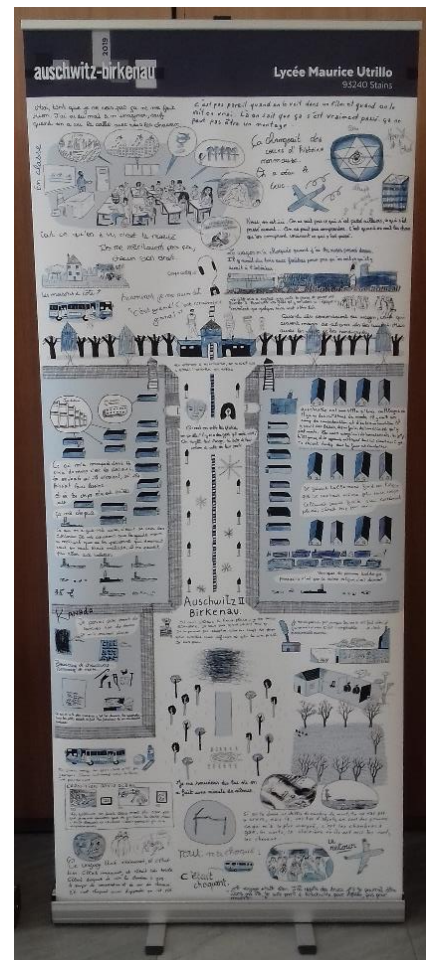


Figure 6 : Panneau réalisé par des élèves du lycée Maurice Utrillo de Stains dans le cadre du projet « Visions lycéennes ». 2019.



Figure 7 : Panneau réalisé par des élèves du lycée Montaigne de Paris dans le cadre du projet « Visions lycéennes ». 2019.

refléter un manque de préparation du projet par les professeurs ou un manque d'implication des élèves. Des panneaux peuvent traduire des représentations courantes sur Auschwitz-Birkenau : des barbelés, des rails, des charniers. Nicolas Marchand doit restituer les idées et les sensibilités des élèves et les adapter aux problématiques techniques. Le panneau est un kakemono de 85 x 100 cm. Les textes ne doivent pas dépasser un certain nombre de signes et les sources des images doivent être indiquées pour des questions de droit. Une partie de mon travail consiste à vérifier ces données.

Le graphiste envoie à Caroline François et moi-même une première version des panneaux que nous transmettons aux professeurs afin que ces derniers nous renvoient leurs corrections ou modifications. Celles-ci sont transmises au graphiste qui renvoie une seconde version si besoin. Entre temps, Caroline François, Olivier Laliou responsable du service Lieux de mémoires, Mathias Orjekh et moi-même relisons les panneaux pour les

corrections orthotypographiques. Mes collègues vérifient également les données historiques. Si les professeurs et les élèves sont satisfaits, ils nous envoient leur panneau avec la mention B.A.T.* pour l'impression définitive. J'ai mis à jour le tableau des envois et relectures.

Le suivi de ce projet tout au long de mon stage m'a permis de participer activement à sa coordination par les échanges avec les professeurs et de voir l'évolution d'un projet de panneau de l'état de maquette au kakemono. De plus, j'ai pu approfondir mes connaissances historiques sur la Shoah, le site d'Auschwitz-Birkenau et les itinéraires de rescapés.

b. L'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes »

La réalisation de ces panneaux a donné lieu, le 25 mars 2019, à une restitution du voyage à l'occasion de la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme. Lors de cette journée, j'ai participé au montage des kakemonos dans la salle de réception. La restitution a débuté par l'accueil des classes : après les avoir préparé, j'ai donné à chaque professeur un sac contenant des flyers et des brochures du Mémorial. J'ai listé les arrivants et orienté les groupes dans la salle d'exposition. J'ai également donné les badges aux élèves ambassadeurs. Ces derniers sont des élèves volontaires qui doivent présenter leur panneau au directeur du Mémorial, à une élue de la



Figure 8 : Lecture d'un poème sur Auschwitz-Birkenau par une élève lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ». 2019.

Région, Madame Caroline Coblentz, présidente de la Commission éducation, et aux autres élèves. Ensuite, l'élue a prononcé un discours puis des élèves ont lu les textes de certains panneaux (**figure 8**). Enfin, Jacques Fredj a conclu la

cérémonie par un discours (**figure 9**). L'inauguration s'est déroulée en présence de rescapés d'Auschwitz-Birkenau invités et cités dans les panneaux des élèves comme Maurice Michower. J'ai pu rencontrer et saluer Yvette Lévy, figure incontournable du Mémorial par son engagement et sa présence dans les actions auprès des jeunes.

Suite à cet événement, des lycées ont souhaité emprunter l'exposition. Pour cela, j'ai réalisé un planning (**annexe 8**) mis à jour au fur et à mesure des demandes. Au mois de juillet, chaque établissement a pu récupérer son panneau.



Figure 9 : Discours de Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ». 2019.

Le 22 mai 2019, j'ai assisté à la réunion de bilan de ce projet avec Caroline François, Olivier Laliou, Christine Rameau, chargée de l'unité lycée à la Région Île-de-France et des professeurs des lycées participants. En amont, j'ai récolté les questionnaires envoyés aux enseignants. Les questions portaient sur les formations, les rendez-vous préparatoires, le déroulé du voyage, la réalisation des panneaux et les différentes impressions. À partir des réponses, j'ai complété un tableau calculant le pourcentage des réponses pour chaque question et rassemblé les remarques de chaque professeur. Cette matière a servi de base pour la réunion. Les remarques des professeurs permettent de faire évoluer ce dispositif. Lors de la réunion, certains points ont été soulignés comme la mise en place du témoignage par visioconférence. Esther Sénot et Yvette Lévy sont intervenues. Ce dispositif a engendré quelques problèmes techniques dans certaines classes. Mais cette installation a parfois mobilisé l'ensemble des établissements, d'autres classes s'étant associées à ce visionnage. Ce dispositif a été mis en place en raison de l'âge avancé des rescapés français. Concernant la restitution à la Région, des professeurs ont demandé de donner davantage la parole aux élèves. Ces derniers pourraient présenter sur l'estrade en quelques mots leur panneau projeté sur un écran afin de donner envie aux autres d'aller le voir. Les nouveaux programmes scolaires du secondaire de 2019 impacteront le projet « Visions lycéennes » : la Shoah ne sera plus au programme des Premières mais des Terminales. Cela demandera d'accentuer la communication auprès des professeurs afin que ceux qui le souhaitent puissent faire des projets hors programme. Cette réunion bilan a aussi été l'occasion pour les professeurs d'échanger sur leurs projets internes. Certains professeurs témoignent de la « [métamorphose] » des élèves par ce projet notamment sur la question de l'antisémitisme.

« Visions lycéennes » est une action transversale à la fois pédagogique et mémorielle mobilisant les services Lieux de Mémoires et Expositions itinérantes. Le rôle de ce dernier est important dans la finalité et la finalisation du projet. La réalisation d'un panneau restituant les connaissances et les impressions des élèves acquises ou ressenties lors du voyage dans le camp de concentration et centre de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau, est un moyen de poursuivre la réflexion historique sur la Shoah. Il permet de mettre en application la compréhension des notions de cette histoire comme différencier la logique concentrationnaire et la logique génocidaire de ce site ; comprendre l'évolution du site dont la construction s'est effectuée en fonction des décisions progressives du Reich ; comprendre le processus d'entrée des Juifs dans le camp de concentration et mettre en miroir l'étude préalable des témoignages ou récits d'itinéraires de rescapés

étudiés en classe. Le service des expositions itinérantes réalise d'autres expositions pour un public varié, à destination des scolaires, d'institutions publiques ou privées.

C. La production des expositions itinérantes

a. La réalisation des expositions

Le service des expositions itinérantes réalise une à deux expositions par an. Le commissariat de l'exposition est réalisé par Caroline François et des historiens auxquels elle fait appel comme Tal Bruttman, historien spécialiste de l'histoire de la Shoah et des politiques antisémites du régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. Caroline François fait également appel à un graphiste pour la présentation visuelle des panneaux.

La réalisation d'une exposition itinérante dure de deux à trois mois. Le sujet des expositions émane tantôt de demandes externes, tantôt des idées de Caroline François comme *Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance* réalisée en 2017.

À l'occasion de la 25^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda, j'ai participé à l'adaptation de l'exposition *1994 Rwanda : le génocide des Tutsi* pour l'UNESCO*. Cette exposition, à l'origine temporaire, avait été présentée au Mémorial de la Shoah en 2014 à l'occasion de la 20^e commémoration du génocide. Elle a été

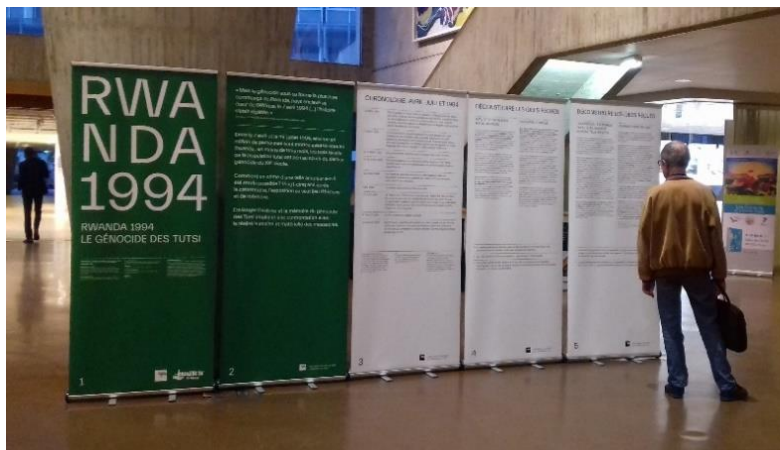


Figure 10 : Les cinq premiers panneaux de l'exposition Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi à l'UNESCO lors de la 25^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda. 2019.

réactualisée pour la date anniversaire en avril 2019 sur le site de Drancy et de Paris. Pour la célébration à l'UNESCO, il a fallu la réadapter en format kakemono (figure 10).

J'ai participé à la relecture des panneaux et j'ai constitué un document de maquette pour le graphiste. J'ai assisté à l'inauguration de l'exposition à l'UNESCO.

La cérémonie a été conduite par la journaliste de France Médias Monde, Samira Ibrahim. Elle a débuté par une vidéo introductive réalisée par le Mémorial de la Shoah intitulée « 25^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda ». Ensuite, la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a pris la parole en rappelant l'ampleur du

génocide : un million de personnes assassinées durant cent jours. « Un génocide c'est chacun des morts et non un chiffre » a-t-elle précisé. Elle a rappelé le rôle de l'éducation afin d'« ancrer la résistance ». Une procession avec des chants rwandais a ensuite été menée avec des chanteurs rescapés et des enfants. Jacques Kabale, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Rwanda en France, Délégué permanent auprès de l'UNESCO, a pris la parole pour les remerciements. Il a évoqué des décisions politiques et éducatives comme la création d'une journée de réflexion sur le génocide en 2018, le 7 avril, et la décision du président de la République française, Emmanuel Macron, d'instaurer une journée de commémoration ainsi qu'un projet d'enseignement de ce génocide aux classes de Terminale. Puis nous avons écouté le

témoignage de Jeanne Allaire, rescapée du génocide (**figure 11**). Née en 1977 dans la Province Sud du Rwanda, elle avait 16 ans au moment des faits. En 2000, elle est venue en France pour faire ses études. Elle est devenue membre de l'association Ibuka France un an après. Cette association vient en aide aux



Figure 11 : Discours de Jeanne Allaire à l'UNESCO lors de la 25^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda. 2019.

rescapés du génocide et perpétue sa mémoire. Jeanne Allaire habitait dans la ville de Kigali, dans une maison mitoyenne avec des casques bleus de l'ONU*. Lors des exécutions, son père est allé demander de l'aide auprès d'eux. Ils ont refusé sous prétexte qu'ils n'avaient pas de mandat pour les sauver. Son père a été assassiné deux heures après par des Hutu extrémistes. Elle a montré des photographies de famille afin de témoigner du génocide par le vide car les personnes représentées n'existent plus. Un génocide se définit par l'effacement de l'identité de l'autre que l'on veut faire disparaître. Nous reviendrons sur cette notion dans la deuxième partie de ce mémoire (cf Partie II.2.A.a).

Après un intermède musical avec un instrument traditionnel rwandais appelé *inanga* par Daniel Ngarukiye, une table ronde « Mémoire, recherche et transmission » a été modérée par la maîtresse de cérémonie. Étaient présents Florent Piton, historien à l'Université Paris Diderot et au CESSMA*, le politologue Jean-Paul Kimonyo, Anita Cyabakanga, Secrétaire générale adjointe de l'association Ibuka France et le Conseiller juridique principal de la Commission nationale de lutte contre le génocide, Diogène

Bideri. Ils ont parlé de la force de vie, comment les Rwandais ont gardé un certain « optimisme » après le génocide et notamment les jeunes rescapés. Anita Cyabakanga a parlé de la prise en charge psychologique des rescapés qui, pour la plupart, sont dans la précarité, le génocide ayant dépossédé toutes les victimes de leurs biens. Selon Florent Piton, il faut passer par l'identification du processus génocidaire pour le prévenir. La cérémonie s'est conclue avec des chansons rendant hommage aux victimes, interprétées par Nirere Shanel, chanteuse et actrice rwandaise.

Chaque année le service des expositions itinérantes réalise une exposition dans le cadre du CNRD. Le thème de l'année 2018-2019 était « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945 ». L'exposition réalisée à cette occasion a été empruntée par vingt-six établissements scolaires dont dix-neuf hors Île-de-France et quatre établissements non scolaires d'octobre 2018 à mai 2019. Au cours de mon stage, j'ai contribué à la conception de l'exposition réalisée dans le cadre du CNRD 2019-2020 dont le thème est « 1940, entrer en Résistance, comprendre, refuser, résister ». J'ai participé à la réunion préparatoire avec Caroline François et Tal Bruttman. À partir d'une première liste de résistantes et de résistants engagés dès 1940 et du découpage de la France en zones géographiques à cette époque (zone libre, zone occupée, zone Nord, zone Sud, zone rattachée, zone annexée au Reich, les territoires de l'empire, Londres, les résistants français à l'étranger), j'ai effectué des recherches préparatoires. J'ai d'abord constitué un dossier par résistant comportant chacun une biographie complétée de ressources photographiques légendées. J'ai ensuite classé les profils de résistants par zones. Une seconde réunion avec Tal Bruttman a permis de choisir les différents profils de résistants afin de constituer un chemin de fer* (**annexe 9**). J'ai établi une bibliographie de recherche et un document répertoriant les différentes cotes de documents d'archives et de photographies du Mémorial. Au centre de documentation, j'ai consulté les fiches descriptives répertoriées dans des casiers (**figure 12**).



Figure 12 : Casier en bois répertoriant les fiches descriptives des archives du centre de documentation du Mémorial. 2019.



Figure 13 : Scanner de diapositives relié à l'ordinateur au centre de documentation du Mémorial. 2019.

Grâce aux descriptions réalisées par les premiers archivistes du centre de documentation, j'ai pu repérer les documents d'archives pertinents. Nous avons ensuite reçu une partie de ces documents scannés. Afin de préserver l'état des documents, avec des gants, j'ai pu consulter l'autre partie de ces originaux. Une partie de ces originaux, trop fragiles pour être consultés à la main, a été transposée sur des diapositives. J'ai pu en consulter certains grâce à un scanner de diapositives relié au poste informatique (**figure 13**) affichant le document. J'ai également consulté des ouvrages de la bibliographie composée au fur et à mesure des recherches.

b. Le montage et le démontage des expositions

Suite à la demande de certaines institutions, le service est parfois amené à adapter une exposition pour les murs de l'établissement. Les membres du service doivent se déplacer afin de monter et démonter l'exposition.

Au mois de janvier, je me suis rendue avec Caroline François à la Kazerne Dossin dans la ville de Malines en Belgique qui a accueilli l'exposition *Shoah et bande dessinée*. De 1942 à 1944, la caserne a été utilisée par les nazis comme lieu de rassemblement pour vingt-six mille Juifs et Tziganes* (**figure 14**). Ces populations étaient ensuite envoyées à Auschwitz-Birkenau dans vingt-huit transports. 5% des déportés depuis Malines ont survécu. Aujourd'hui, le site accueille les bureaux du musée et un lieu de recueillement. Le reste des locaux a été réhabilité en logements (**figure 15**). Un musée a été fondé en vis-à-vis. J'ai visité l'exposition permanente sur la Shoah en Belgique (**figure 16**).



Figure 14 : Vue de la Kazerne Dossin transformée en camp de rassemblement vers la fin juillet 1942. Ici, des Juifs attendent leur inscription afin de partir pour le « travail vers l'Est ». © Kazerne Dossin.



Figure 15 : Vue de la Kazerne Dossin réhabilitée en logements. 2019.

Nous avons fait les constats d'état des planches originales de bande dessinée appartenant aux collections du Mémorial. L'exposition a été prolongée à Malines mais pour des raisons de conservation nous avons dû rapporter les originaux. J'ai

mis les conventions avec les dessins correspondants afin de faciliter la procédure. Avec l'assistante du service Archives, Caroline François a vérifié l'état de chaque planche.

L'exposition Shoah et bande dessinée traite de la Shoah à travers les visions des auteurs de bande dessinée depuis les années 1970 à nos jours. Elle montre plus de deux cent planches. Entre fiction et réalité, entre documentaire et art, cette exposition est un moyen efficace



Figure 16 : Mur des portraits des déportés juifs de Belgique dans le parcours permanent du musée de la Kazerne Dossin. 2019.

pour communiquer cette histoire au jeune public. Le 25 juin 2019, Marie- Édith Agostini, chargée des expositions temporaires au Mémorial, Caroline François et moi-même avons participé au démontage de l'exposition à Malines.

Pour l'exposition *Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978)*, j'ai participé au montage et au démontage. Cette exposition retrace les différents engagements du couple Klarsfeld dans la mise en lumière de l'histoire de la Shoah, dans la poursuite judiciaire d'anciens nazis ayant orchestré la « Solution finale de la question juive » et dans la lutte contre l'antisémitisme. Nous nous sommes rendues à Nice pour le démontage de cette exposition au Palais Masséna. D'abord exposition temporaire au Mémorial de la Shoah, elle a ensuite été adaptée pour être présentée au Palais Masséna à la demande de la municipalité de Nice. L'exposition a été réalisée par Olivier Laliou et coordonnée par Caroline François. Cette dernière a fait appel à différents professionnels comme Adeline Frossard, accrocheuse. Elle utilise du milar*, un matériau

transparent neutre permettant de maintenir un objet dans une position comme tenir les pages d'un livre (**figure 17**).



Figure 17 : Verso de l'agenda de Serge Klarsfeld maintenu par du milar et dont le support est en carton neutre. 2019.

Le montage d'une exposition temporaire dans un autre lieu que le Mémorial pose la question de l'adaptation. En effet, le changement de lieu implique une réadaptation du mobilier et parfois du contenu. Par exemple, pour l'exposition *Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978)* à Nice, les objets étaient exposés dans plusieurs vitrines sur mesure. J'ai constaté que les objets étaient espacés entre eux (**figure 18**). Lorsque l'exposition a été ensuite montée à Lyon, nous avons dû réduire la quantité d'objets présentés pour qu'ils trouvent leur place dans les nouvelles vitrines plus étroites (**figure 19**). La mise

en place doit être repensée selon le type d'infrastructure car l'objectif, les moyens, les espaces et le public ne seront pas les mêmes. Par exemple, un musée demandera une attention particulière à la scénographie exigeant une présentation esthétique. C'est pourquoi l'exposition *Beate et Serge Klarsfeld, les*



Figure 18 : Vitrine dans laquelle sont exposés des objets de la collection Klarsfeld au Palais Masséna de Nice. 2019.

combats de la mémoire (1968-1978) au Palais Masséna était sous la forme de stickers



Figure 19 : Vitrine dans laquelle sont exposés des objets de la collection Klarsfeld à la mairie du III^e arrondissement de Lyon. 2019.

collés sur les murs. Des documents originaux liés au contenu étaient intégrés au mur grâce à un vissage sous des plaques en plexiglas. D'autres documents, dont des fac-similés* comme la carte de presse de Serge Klarsfeld (**figure 20**) et des

objets, étaient mis dans des vitrines. Ce mobilier était disposé de manière à ce que la circulation soit logique et pratique pour le public. Une mairie, quant à elle, n'aura pas

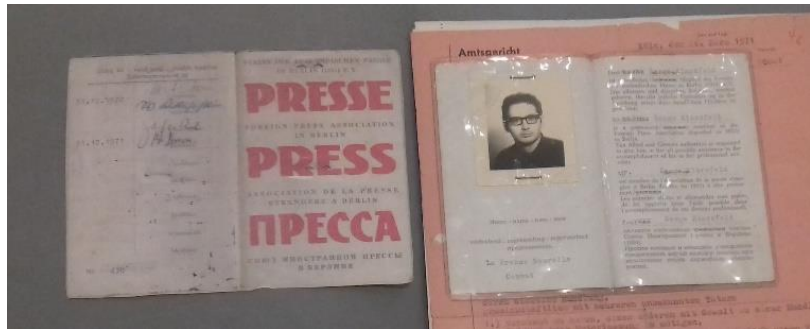


Figure 20 : À gauche, la couverture fac-similé de la carte de presse de Serge Klarsfeld, à droite l'intérieur de la carte de presse originale de Serge Klarsfeld. 2019.

les espaces prévus pour accueillir une exposition de cette envergure. Les espaces seront la plupart du temps plus restreints et son objectif sera plus politique. À Lyon, l'exposition a été remodelée pour la mairie du III^e arrondissement sous la forme de panneaux cartonnés assemblés entre eux afin de créer un parcours de visite. Une école aura un objectif plus pédagogique, la forme kakemono est adaptée afin que l'établissement puisse l'installer facilement et que les élèves puissent travailler sur des panneaux autonomes représentant un chapitre ou une partie de l'exposition.

Concernant le démontage de l'exposition sur les Klarsfeld à Nice, j'ai rassemblé les documents originaux et les objets de la collection du couple. Ce dernier les a légués au Mémorial de la Shoah afin qu'ils puissent être conservés et exposés. J'ai placé les documents dans des chemises en carton neutre* qui leur ont été attribuées (**figure 20**). Ce matériau permet d'éviter la détérioration du document. Les emballages, les cartons neutres et les plaques de plexiglas sont classés et numérotés selon l'ordre des vitrines et des salles d'exposition. J'ai également emballé certains objets dans du papier de soie*. Avec Caroline François, nous avons ensuite mis en caisse tous ces objets afin qu'ils soient transportés au Mémorial.

Concernant le montage de l'exposition à la mairie du III^e arrondissement de Lyon les 1^{er} et 2 avril 2019, Caroline François a fait appel à deux professionnels : Éric Duté, directeur de l'entreprise My Nature Box, concepteur de stands et mobiliers éco-conçus fabriquant des panneaux carton et Nicolas Chesnais, accrocheur spécialisé dans le montage d'expositions de photographies. Ils ont fait l'assemblage des panneaux avec des cornières* (**figure 21**). Pour certains chapitres de l'exposition, neuf livrets contenant des reproductions de documents ou des explications complémentaires étaient disposés dans des présentoirs collés aux panneaux. Deux vitrines contenaient des objets de la collection des Klarsfeld (**figures 19 et 22**).



Figure 21 : Panneaux de l'exposition Serge et Beate Klarsfeld, les combats de la mémoire 1968-1978 montés dans la salle de la mairie du III^e arrondissement de Lyon et assemblés par des cornières. 2019.

En amont du démontage, j'ai conçu un fichier répertoriant chaque objet de la collection, sélectionné pour l'exposition à Lyon, avec ses légendes correspondantes. J'ai ensuite fait une capture d'écran de chacun de ces objets afin de réaliser une maquette de

présentation pour chaque vitrine. Sur le lieu d'exposition, nous avons dû sélectionner à nouveau les objets à disposer dans les vitrines trop étroites et donc réadapter les cartels* où figurait la légende des objets. J'ai confectionné des supports en carton plume* ou en papier cartonné pour relever les plaques honorifiques de Beate Klarsfeld afin que le spectateur puisse lire les inscriptions plus facilement. J'ai également monté des panneaux en PVC* complémentaires sur des grilles cadis.

Ainsi, le montage et le démontage d'exposition demandent de repenser la disposition et implique la possibilité de rencontrer des difficultés d'adaptation selon les espaces. Cette adaptation peut avoir un impact sur le sens et la réception de l'exposition.



Figure 22 : Exposition Serge et Beate Klarsfeld, les combats de la mémoire 1968-1978 montée dans la salle de la mairie du III^e arrondissement de Lyon et la seconde vitrine. 2019.

D. Voyage de formation à Cracovie et Auschwitz-Birkenau

Du 22 au 24 février 2019, j'ai pu intégrer un voyage de formation à Cracovie et Auschwitz-Birkenau en Pologne. Ces voyages sont organisés par le service Formation du Mémorial. Ils sont à destination des professeurs souhaitant approfondir leurs connaissances sur la Shoah et son enseignement. Je suis partie avec des professeurs de l'Académie de Toulouse. Les encadrants étaient Tal Bruttman et Fabrice Romanet, professeur d'Histoire à Lyon.

a. L'histoire de Cracovie : visite du quartier juif et de l'ancien ghetto

Ce voyage de trois jours a commencé par une visite de l'ancien quartier juif de Cracovie appelé Kazimierz. La guide polonaise nous a conduits à travers les rues en nous racontant l'histoire de cette ville du sud-ouest de la Pologne.

Cette ville n'a pas été détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est pourquoi il reste de nombreux bâtiments historiques. En septembre 1939, la ville est envahie par l'armée allemande. Elle devient la capitale du Gouvernement Général dirigé par le nazi Hans Frank¹⁵. Avant la Seconde Guerre mondiale, Cracovie avait un quartier juif important. Les Juifs se sont installés en Pologne à partir du XII^e siècle. Accusés d'avoir provoqué la peste, ils ont été expulsés de la ville. Au XIV^e siècle, le roi Casimir a accepté cette communauté. Mais au siècle suivant, les Juifs ont été expulsés de nouveau en raison d'un incendie dont ils ont été accusés. En 1492, une partie de la communauté séfarade* est venue s'installer dans la ville, suite à son expulsion d'Espagne par Isabelle la Catholique. La Pologne connaît son Âge d'or au XVI^e siècle. Le royaume s'étend alors entre la mer Baltique et la mer Noire. À cette époque, des rabbins reconnus vivaient à Cracovie dont Moshe Isserles, rabbin et savant. Une grande communauté Séfarade se trouvait à Zamosc, à l'est de la Pologne tandis qu'à Cracovie, la communauté Ashkénaze* était majoritaire. Aujourd'hui, la ville comprend sept synagogues. La première est appelée la Vieille Synagogue (**figure 23**).



Figure 23 : La Vieille Synagogue de Cracovie construite au XV^e siècle. 2019.

Nous avons visité cet édifice devenu un musée. Le parcours permanent concerne l'histoire de la religion juive et de la population locale et expose des objets de culte et des œuvres d'art. Construite au XV^e siècle, la Vieille Synagogue compte parmi les

plus anciennes de la Pologne. La synagogue est devenue un centre religieux et administratif pour la communauté juive, un centre rabbinique et le principal lieu de prière à Cracovie. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle a servi d'entrepôt et d'écurie, a été

¹⁵ Il dirige le Gouvernement Général de 1939 à 1944. Il est avocat d'Adolf Hitler, ministre de la justice de Bavière et initiateur du ghetto de Varsovie.

pillée et détruite. Elle a été ensuite restaurée entre 1956 et 1959 pour être l'espace « Histoire et Culture des Juifs de Cracovie ». La salle principale du parcours a préservé l'emplacement de l'arche sainte contenant la *Torah*. Aujourd'hui, la collection réunit mille trois cent objets que nous pouvons voir dans des expositions temporaires.

Nous avons ensuite visité le Centre Galicia (**figure 24**). Ce nom vient du terme Galice, la partie nord-est de l'empire austro-hongrois. Ce centre est un musée créé par le photographe Chris Schwarz qui a retracé l'histoire des Juifs en Galicie.



Figure 24 : Exposition des photographies de Chris Schwarz au Centre Galicia de Cracovie. 2019.

Ce projet a été difficile car il a été entrepris juste après la Shoah et dans un contexte politique communiste. Chris Schwarz avait la volonté de créer un centre juif éducatif. Cette première visite de Cracovie a permis d'établir le contexte historique de cette ville ancienne, deuxième ville de Pologne.

Le dernier jour, nous avons effectué un parcours historique dans le site du ghetto de Cracovie dans le quartier de Podgorze. Avant la Seconde Guerre mondiale, soixante-cinq mille Juifs vivaient à Cracovie. Aujourd'hui, il reste cent-trente membres de cette communauté¹⁶. Le ghetto a été construit en mars 1941 et liquidé le 13 mars 1943. Il regroupait seize mille Juifs un an après sa création. Les nazis ont effectué deux grandes déportations à Cracovie.

Les Juifs étaient déportés depuis la place Zgoda appelée aujourd'hui « Plac Bohaterow Getta » signifiant « Place des héros du ghetto » (**figure 25**). Sur cette place, soixante-cinq chaises vides représentent



Figure 25 : La « Place des héros du ghetto » à Cracovie. 2019.

¹⁶ Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°2 : Le ghetto de Cracovie (1941-1943).

les soixante-cinq mille déportés juifs du ghetto jusqu'au centre de mise à mort de Belzec où seules deux personnes ont survécu. Une chaise est isolée, orientée vers la rue : la route de la déportation. Nous pouvons également voir sur cette place l'emplacement de la guérite où les SS* « sélectionnaient » les Juifs. Certains étaient désignés pour le travail, les autres pour la mort.

À l'angle d'une rue de la place se trouve le musée sur l'histoire de Tadeusz Pankiewicz. Ce musée se trouve sur l'emplacement de sa pharmacie. Il était le seul non juif du ghetto. Il donnait des médicaments contre le typhus, maladie obsédant les nazis. Tadeusz Pankiewicz a sauvé des juifs de la « Sélection » en les cachant à l'arrière de sa pharmacie. Il a obtenu le titre de « Juste parmi les Nations ».



Figure 26 : Mur restant du ghetto de Cracovie datant de 1941 à 1943. 2019.

Le mur du ghetto a été construit par les nazis en forme de pierre tombale des cimetières juifs (**figure 26**). Le ghetto symbolise ainsi la tombe des juifs emmurés. Dans le ghetto, les conditions de vie étaient d'une grande précarité. La population était

victime d'épidémie, de mal nutrition et des violences de la part des nazis.

b. « Le vocabulaire et ses enjeux »

Le soir même de cette première journée, nous avons assisté à une conférence de Tal Bruttman : « Le vocabulaire et ses enjeux ». La retranscription de celle-ci permettra de justifier l'emploi de certains termes plus appropriés tout au long de ce mémoire. En France, il existe un problème lexical majeur en philologie*. Pour parler de la Shoah différents termes sont utilisés : « Solution finale », extermination, Holocauste, génocide, Hurban, Shoah. Tous ces mots n'expriment pas le même point de vue.

Tout d'abord, le premier terme, « Solution finale » vient de l'expression nazie « Solution finale de la question juive ». Victor Klemperer, philologue, écrit l'ouvrage *LTI**, *Lingua Tertii Imperii* sur la langue du III^e Reich. Il est juif allemand converti au protestantisme. À partir de 1933, il redevient juif en raison des lois nazies. Son ouvrage montre la vacuité du langage nazi. En 1940 apparaît l'expression « Solution finale ». Elle

désigne le projet de déportation des Juifs, soit le déplacement et non l'assassinat. C'est en 1941 qu'est décidé l'assassinat systématique des Juifs.

Dans un second temps, le terme « extermination » vient de l'expression nazie « guerre d'extermination contre le judéobolchévisme ». À partir de 1943, l'extermination concerne le sort spécifique des Juifs et non des Soviétiques. C'est un terme de prophylaxie*. En 1961, Raoul Hilberg, auteur de *La destruction des Juifs d'Europe*, refuse d'utiliser ce mot : le terme « assassinat » se rapporte aux humains tandis que le mot « extermination » se rapporte à la vermine. Les nazis emploient le terme « extermination » pour désigner l'assassinat des Juifs. « Extermination » est donc un terme antisémite lorsqu'il est employé du point de vue nazi.

En troisième lieu, le terme « Holocauste » désigne un sacrifice par le feu. Peu à peu ce terme doté d'une majuscule, finit par désigner le sort des Juifs. Il est directement lié à la « Solution finale de la question juive » et à l'extermination. À partir des années 1960, ce terme religieux est remis en cause pour désigner la Shoah car l'élimination des Juifs par les nazis n'avait aucune nature religieuse. Mais en 1978, la série *Holocaust* est diffusée aux États-Unis. Elle a eu un succès mondial. Dans les années 1980, le terme prend une nouvelle signification : l'ensemble des victimes des nazis. La mutation des mots est permanente. Le terme « Holocauste » est toujours utilisé aux États-Unis tandis qu'en France le terme « Shoah » est privilégié.

En quatrième lieu, le mot « génocide » a été créé par Raphaël Lemkin, juif polonais. Il est marqué par le massacre des Arméniens en 1915, évènement inédit d'un point de vue historique. En 1944, ce juriste forme le néologisme « génocide ». Il est le résultat de la fusion entre le terme grec *genos* signifiant la « race », la « famille » et le terme latin *caedere* signifiant « tuer »¹⁷. Ce nouveau mot est rendu public la même année dans l'ouvrage *Axis Rule*. En 1948, il est employé par l'ONU. La France considère qu'il existe cinq génocides : celui des Hereros et des Nama*, des Arméniens, des Juifs, des Tziganes et des Tutsi. Un génocide signifie donc la décision d'un État de détruire un autre groupe. Mais c'est un terme juridique aux enjeux mémoriels forts et son usage est problématique. Le génocide est une politique d'état qui se définit de différentes manières mais n'a pas de lien avec le nombre de victimes. Il est « un plan qui vise à la destruction d'un groupe national. »¹⁸. Il ne faut pas le confondre avec la notion de crime contre l'humanité.

¹⁷ BRUTTMANN, Tal, TARRICONE, Christophe. *Les 100 mots de la Shoah*, op. cit.

¹⁸ *Ibid.*, p 13.

En cinquième lieu, « Hurban » est un terme yiddish signifiant la « destruction » en référence à celle des deux temples de Jérusalem. Ce mot a été utilisé par les Juifs jusqu'en 1942 pour décrire leur propre sort. Son sens est sacré et religieux.

En sixième lieu, le terme « Shoah » vient de l'hébreu moderne et signifie « ruine », « catastrophe » ou encore « tempête ». En septembre 1939, la presse en hébreu appelle les événements contemporains « shoah » avec une minuscule. Par la suite, le mot prend une majuscule. Avec son film *Shoah*, Claude Lanzmann popularise ce terme non religieux. Aujourd'hui, ce terme reste le plus approprié pour désigner ce génocide.

De plus, d'autres mots ou expressions sont à redéfinir, leur utilisation pouvant prêter à confusion. Par exemple, l'expression « camp d'extermination » est en elle-même un oxymore. En effet, elle confond la notion de camp de concentration et les lieux d'assassinat systématique des Juifs. Un camp est par définition un lieu de vie tandis que l'extermination désigne l'assassinat de la vermine. Nous utiliserons donc le terme plus approprié de centre de mise à mort afin de désigner les lieux d'assassinat des Juifs.

c. Auschwitz-Birkenau : camp de concentration et centre de mise à mort

Le deuxième jour du voyage de formation était consacré à la visite du site d'Auschwitz-Birkenau. Nous sommes entrés dans la région de la Silésie, une région minière. La ville d'Oswiecim se trouve en Haute-Silésie au sud-ouest de Cracovie. La situation de la communauté juive s'est dégradée suite à la montée des nationalismes. Ils ont été victimes de ségrégations, d'articles antisémites dans la presse, de pogroms*. C'est à ce moment qu'une diaspora polonaise vers la France s'est opérée. Le 1^{er} septembre 1939, la Pologne est envahie par l'armée allemande, le 17 septembre par les Soviétiques. L'occupation du pays a duré cinq ans. Six millions de citoyens polonais ont péri dont trois millions de Juifs.

Avant de rentrer dans le détail du parcours sur le site complexe d'Auschwitz-Birkenau, quelques éléments de contextualisation sont de rigueur afin de mieux appréhender son histoire. Ce site est composé de trois espaces dont les évolutions spatiales et fonctionnelles doivent être analysées en fonction de la politique raciale et antisémite progressive des nazis. La retranscription de cette visite complétée de sources bibliographiques permettra d'aborder la réflexion de la deuxième partie de ce mémoire.

Tout d'abord, la ville d'Oswiecim est fondée au XI^e siècle. Frontalière entre la Pologne et le territoire germanique, elle est divisée en deux parties. Elle devient un espace

de passage de voyageurs et d'échanges commerciaux dès le Moyen-Age. Au milieu du XIX^e siècle, une voie ferrée est construite. Dans l'Empire austro-hongrois, des mouvements saisonniers ont lieu entre l'est, plutôt pauvre, et l'ouest, plutôt riche. La construction d'une cité pour les migrants avec cent-vingt bâtiments est décidée. Ce projet est resté inachevé en raison du début de la Première Guerre mondiale en 1914. La même année la « Bataille des frontières » ouvre la route de Cracovie redevenant un territoire allemand. En 1918, le site, de nouveau une ville frontalière, devient une garnison pour l'armée polonaise.

Avant l'invasion de la Pologne en 1939, Oswiecim comptait environ quatorze mille habitants¹⁹ dont sept mille Polonais non-juifs et sept mille Polonais juifs. Les Allemands renomment la ville Auschwitz²⁰. Au début de l'année 1940, Heinrich Himmler²¹ décide que la ville doit être une ville de la reconquête allemande de l'Est. Il voulait construire un camp de concentration pour les prisonniers politiques, « représentants des élites sociales et intellectuelles, membres du clergé, otages... »²². Le camp d'Auschwitz I (**annexes 10 et 11**), dirigé par Rudolf Höss, est alors construit en 1940 à côté de la ville d'Oswiecim. Sa mission est de mettre au pas la population polonaise.

Le site est idéal pour le projet d'urbanisation nazi nécessitant de la main d'œuvre servile. La région possède des bassins hydrauliques et miniers de charbon, base de la chimie lourde. Suite à l'opération Barbarossa, sept mille prisonniers soviétiques sont détenus à Auschwitz à partir de l'été 1941²³. Heinrich Himmler fait alors agrandir le camp sur les terres du village voisin de Brzezinka, Birkenau en allemand. Les prisonniers de guerre soviétiques commencent la construction de leur propre camp en tranches successives, destiné à cent mille prisonniers²⁴. Il est appelé Auschwitz II – Birkenau (**annexes 10 et 11**). Auschwitz devient donc un grand projet urbain et industriel. La société Farben s'y installe avec l'usine de la Buna située à 7 km d'Auschwitz (**annexe 10**)

¹⁹ RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz ». Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°3 : Le prisme d'Auschwitz.

²⁰ Les nazis avaient la volonté de germaniser leurs conquêtes territoriales ainsi que leurs populations (slave et polonaise).

²¹ Membre du Parti national-socialiste des travailleurs allemands en 1923, il prend la tête des SS en 1929 et devient ministre de l'Intérieur en 1943. Il est le second d'Hitler et orchestre la « Solution finale de la question juive ».

²² PERRIN, Alban. « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime ». Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°3 : Le prisme d'Auschwitz, p 425.

²³ BENSOUSSAN, Georges. *Histoire de la Shoah*. Paris : Presse Universitaire de France, 1996.

²⁴ RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz », *op. cit.*

sous condition que les Juifs soient expulsés de la ville. Des dizaines d'industries s'installent sur le site pour bénéficier de la main d'œuvre. Deux cent mille détenus soviétiques sont exploités pour achever le projet. Ces prisonniers de guerre meurent en quelques semaines et sont enterrés dans des fosses. Seulement, lorsque les cadavres étaient dépouillés par les autres détenus, ils n'étaient plus identifiables. C'est pourquoi les nazis ont introduit le tatouage du matricule sur les détenus devenant la norme à Auschwitz-Birkenau. En 1942, ce marquage est appliqué aux Juifs puis sur tous les prisonniers en 1943²⁵.

Suite à un accord entre la SS et l'IG Farbenindustrie²⁶, des centres de mise à mort sont construits à proximité du camp de Birkenau afin d'assassiner les Juifs dès avril 1942 (**annexe 11**). Le réseau ferroviaire de proximité desservant l'Europe permet à Heinrich Himmler de faire de ce site le principal centre de destruction des Juifs d'Occident. « Auschwitz devient l'épicentre de la shoah »²⁷ et le plus grand de tous les sites. À partir de 1942, les Juifs sont assassinés directement dans les chambres à gaz. La main d'œuvre soviétique ayant rapidement diminuée à Birkenau, Heinrich Himmler décide le 25 janvier 1942 que les Juifs serviront de main d'œuvre car il est contre-productif pour le régime nazi de laisser mourir les prisonniers soviétiques. Au début de l'année 1942, c'est la première fois qu'un camp de concentration sera utilisé dans le cadre de la politique « antijuive »²⁸. Un million cent mille Juifs ont été enregistrés dans le système concentrationnaire nazi par des « Sélections ». Les Juifs rescapés du camp étaient des détenus témoins du système concentrationnaire tandis que les membres du *Sonderkommando* travaillaient dans les centres de mise à mort. Auschwitz-Birkenau est le seul site nazi combinant l'« univers concentrationnaire »²⁹ et les centres de mise à mort.

En 1942, la première tranche du camp de Birkenau est construite : cela devient le camp des femmes (**annexe 11**). En février 1943 est construit le camp des Tziganes (**annexe 11**) qui en a enregistré vingt-trois mille. Un an après, le site est déjà très étendu : il s'étend sur près de 40 km². En 1944, cent mille personnes sont détenues à Birkenau. La surface rectangulaire du camp ne comprend pas les chambres à gaz construites dans la forêt frontalière. Le *Kanada*, entrepôt contenant les affaires des déportés, est lui aussi construit à l'extérieur du camp (**annexe 11**).

²⁵ BRUTTMANN, Tal. *Auschwitz*. Paris : la Découverte, 2014.

²⁶ Firme allemande contenant l'usine de caoutchouc synthétique de la Buna.

²⁷ BENSOUSSAN, Georges. *Histoire de la Shoah, op. cit.*, p 70.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ ROUSSET, David. *L'univers concentrationnaire*. Paris : les éditions de Minuit, 1965.

Le 20 janvier 1944, quatre-vingt mille huit cent trente-neuf personnes sont comptabilisées sur l'ensemble du site d'Auschwitz-Birkenau³⁰. Des détenus du camp sont envoyés sur le site de Monowitz pour travailler dans les usines allemandes. Entre 1941 et 1944, vingt-trois mille prisonniers meurent à la Buna et six mille détenus dans les mines de l'IG Farben. En novembre 1944, Monowitz devient le sous-camp Auschwitz III - Monowitz³¹ (**annexe 10**).

À l'arrivée sur le site d'Auschwitz-Birkenau, nous nous sommes d'abord rendus sur le site de la *Judenrampe* (**figure 27 et annexe 10**). Ce « quai aux Juifs » a fonctionné de 1942 à mai 1944. C'est l'endroit où les convois de déportés arrivaient. Après la



Figure 27 : Wagons à bestiaux sur la Judenrampe d'Auschwitz-Birkenau fonctionnant de 1942 à mai 1944. 2019.

« Sélection » par des médecins allemands, 25% des déportés étaient envoyés dans le camp³². Les autres devaient ensuite marcher 2 km afin de rejoindre les chambres à gaz. En 2000, Serge Klarsfeld identifie la *Judenrampe*. Cinq années après, elle est intégrée au musée.

Après la guerre, le président polonais Józef Cyrankiewicz a créé un musée d'état sur le site d'Auschwitz en 1947 incluant Auschwitz I et une partie du camp de Birkenau. Le reste du site a été réhabilité en habitations. Les témoignages recueillis pour le documentaire *Sauver Auschwitz ?*, réalisé par Jonathan Hayoun en 2016, montrent que les habitants se sentent légitimes de s'installer autour de ce site et ferment les yeux sur le passé pour continuer à vivre³³. Pendant la Guerre froide, le site a été utilisé par le bloc de l'Est dans un but politique afin de glorifier les Polonais antifascistes détenus à Auschwitz. Dans les années 1990, la muséographie du site a été rétablie conformément aux travaux des historiens.

³⁰ RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz », *op. cit.*

³¹ BRUTTMANN, Tal. *Auschwitz*, *op. cit.*

³² BENSOUSSAN, Georges. *Histoire de la Shoah*, *op. cit.*

³³ HAYOUN, Jonathan. *Sauver Auschwitz ?* [en ligne]. Arte France, 2016, 60 min.

La *Judenrampe* n'a pas été photographiée durant le fonctionnement du camp. Pourtant, entre 1940 et 1945, des milliers de photographies ont été prises par les SS. Certaines sont exposées tout au long du parcours de visite. Sur l'emplacement de la *Judenrampe*, un dessin réalisé par un détenu anonyme montre l'arrivée d'un convoi de Juifs sur ce quai en 1943 (**figure 28**).

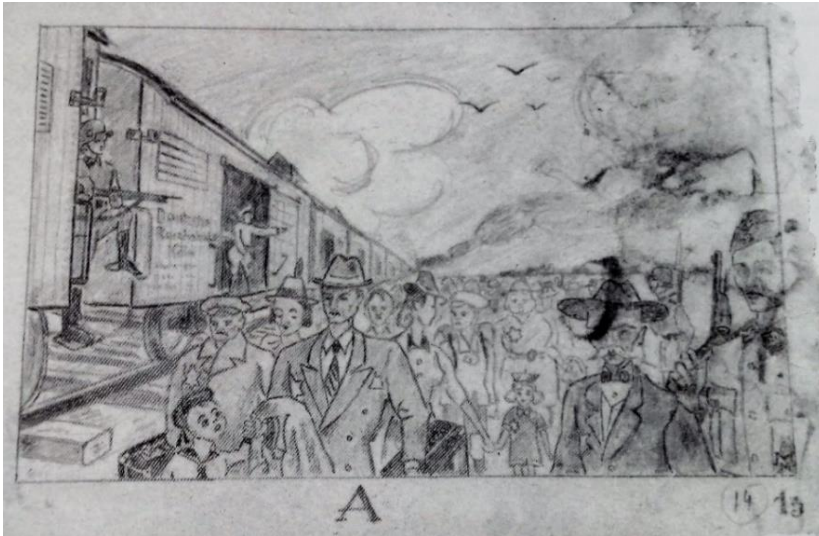


Figure 28 : Dessin A - L'arrivée d'un convoi sur la rampe, crayon noir et crayon de couleur sur papier, 13,5 x 20, 7 cm. © Le carnet de croquis d'Auschwitz in *L'album d'Auschwitz* de Serge Klarsfeld, 2005.

À Birkenau, nous avons été accueillis par des guides du musée qui nous ont accompagnés tout au long du parcours. Pour accéder à ce site, les visiteurs passent par le mirador central en dessous duquel passe le chemin de fer. Celui-ci se

prolonge jusqu'à la *Bahnrampe* entrée en fonction à partir de 1944 (**figure 29 et annexe 11**). Le mirador central devient alors la porte d'entrée des convois afin que les Juifs soient directement envoyés dans les chambres à gaz. Le mirador n'est donc pas l'entrée du camp mais celle des convois. La *Bahnrampe* s'arrête pratiquement à l'orée de la forêt. Les rails divisent le camp en deux. Nous avons pu analyser certaines reproductions photographiques prises par les SS entre 1940 et 1945 réunies dans *L'Album d'Auschwitz*³⁴ que nous étudierons dans la seconde partie du mémoire (Partie II.2.A.a). Ces clichés permettent aujourd'hui de comprendre le processus singulier d'Auschwitz-Birkenau : l'arrivée des



Figure 29 : Fin des rails du chemin de fer sur la *Bahnrampe* à Birkenau. Le mirador central est visible au loin. 2019.

³⁴ KLARSFELD, Serge. *L'album d'Auschwitz*. Romainville : éditions Al Dante, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2005.

convois, la « Sélection » et l'envoi des déportés dans les chambres à gaz ou dans le camp de concentration.

À droite de la *Bahnrampe*, nous pouvons voir les vestiges de baraquements effondrés à perte de vue. En avançant jusqu'au bout de la *Bahnrampe*, nous arrivons devant l'espace mémoriel construit en 1967 (**figure 30**). Il commémore la mémoire des opposants politiques. Lors de l'inauguration de ce monument, le président polonais Józef Cyrankiewicz évoqua les valeurs communistes, la lutte idéologique mais occulta la mémoire des Juifs d'Europe.

De part et d'autre de cette place se trouvent les ruines de *Krematorium*. Ces derniers se situent en dehors de la limite de l'espace concentrationnaire (**annexe 11**) afin de camoufler le processus d'assassinat jusqu'à l'entrée des victimes dans les chambres à gaz.

À gauche de la *Bahnrampe*, se trouvent les



Figure 30 : Monument commémoratif du camp d'Auschwitz-Birkenau inauguré en 1967. 2019.



Figure 31 : Krematorium IV du camp d'Auschwitz. Pologne, hiver 1943-1944. © Mémorial de la Shoah.

débris du *Krematorium II*, à droite, ceux du *Krematorium III* et *IV*³⁵ (**figures 31, 32 et annexe 11**). C'est ce dernier que des membres du *Sonderkommando* ont fait exploser avec l'aide de quatre femmes du camp qui ont sorti des explosifs de l'usine. Les auteurs de cet acte de résistance ont été pendus. Les premiers Juifs déportés ont été envoyés au *Krematorium I*, le seul à être situé à Auschwitz, à partir de la fin 1941. Puis, au printemps 1942, ils ont été envoyés au *Bunker I* situé à côté de Birkenau. Les Juifs arrivés à partir du printemps 1942 et directement envoyés aux chambres à gaz n'ont jamais vu Auschwitz I ni son portail avec son

³⁵ *Krematorium* construits en mars 1943 : le 22 mars le K IV est achevé et le 31 mars le K II. Ils couplent chambre(s) à gaz et fours crématoires.

inscription « Arbeit Macht Frei »³⁶. À Auschwitz-Birkenau, un crématoire est donc composé d'un vestiaire au sous-sol, d'une chambre à gaz et de fours (annexe 12). Les nazis sont allés jusqu'au bout



Figure 32 : Vestiges du Krematorium IV à Birkenau. 2019.

de leur mise en scène ignoble en créant des vestiaires comprenant des bancs numérotés en précisant aux personnes de bien retenir leur numéro pour qu'ils puissent retrouver leurs effets personnels après la « douche ». Ensuite, les SS poussaient les personnes jusque dans les chambres à gaz mesurant près de 100 m². Un médecin mettait ensuite des cristaux libérant du gaz avec la chaleur humaine, appelé Zyklon B. Ce produit servait à exterminer les poux. Le produit a été testé dès septembre 1941 à Auschwitz sur huit cent cinquante prisonniers soviétiques qui ont agonisé durant deux jours.

Les cheveux des femmes étaient tondus, les corps dépossédés de leurs dents en or. Les corps des victimes étaient ensuite remontés par un monte-charge. Ils étaient enterrés dans des fosses, puis à partir de 1943, ils étaient incinérés dans les fours crématoires des *Krematorium*. Dans d'autres centres de mise à mort, les corps étaient éliminés dans des bûchers ou des fosses. À Auschwitz-Birkenau, les cendres étaient ensuite mises dans des fosses ou dans la rivière la plus proche : la Vistule et la Sola. Le terrain de Birkenau étant marécageux, des cendres remontent encore aujourd'hui à la surface. Il est également possible de trouver des effets personnels comme des boutons de vêtements, des paires de ciseaux ou des tessons perdus sur le chemin des chambres à gaz. Ce terrain est une source archéologique.

En marchant plus loin dans la forêt, nous nous sommes arrêtés devant le *Bunker II*, une ancienne ferme transformée en chambre à gaz appelée la « Maison blanche ». Ce terrain est un cimetière. Le *Bunker II* a fonctionné entre 1942 et 1943. Les Juifs français ont été assassinés en majorité dans ce lieu ainsi que dans le *Bunker I*. En s'enfonçant davantage dans la forêt, là où les guides emmènent rarement les visiteurs, nous arrivons

³⁶ Inscription en allemand signifiant « Le travail rend libre ».

sur un terrain où se trouvait une plaque signifiant la présence d'une chambre à gaz (**figure 33**). Il s'agit du *Bunker I* créé en 1942, une ancienne ferme appelée la « Maison rouge ». Le plus dérangent, pour nous, visiteurs, est de se regrouper



Figure 33 : Emplacement du Bunker I autour d'un quartier d'habitation à côté de Birkenau. 2019.

devant ce carré d'herbe vide, mitoyen avec une maison où la vie quotidienne se déroule comme s'il ne s'était rien passé. Cette situation troublante dans un lieu où s'est déroulé un génocide, peut se comprendre en prenant en compte les différentes visions de la Shoah selon les pays. Les Français ne visiteront pas ce site de la même manière qu'un Polonais, qu'un Américain ou qu'un Japonais, ne partageant pas la même mémoire. Durant ce parcours hors du camp de Birkenau, nous avons pu observer les traces encore visibles des fosses où étaient enterrés les corps avant 1943.

En continuant le parcours, nous sommes revenus dans la partie concentrationnaire. Nous sommes entrés dans le bâtiment de désinfection appelé *Zentralisauna* pour les détenus « sélectionnés » pour le travail. Ce bâtiment comporte des douches pour la désinfection, une salle de déshabillage, une salle où les vêtements étaient désinfectés dans des machines en fer forgé et une salle où les détenus pouvaient recevoir des vêtements.



Figure 34 : Entrée du camp d'Auschwitz avec le portail portant l'inscription « Arbeit Macht Frei ». 2019.

La seconde partie de la journée a été consacrée au parcours sur le site d'Auschwitz I (**annexes 10 et 11**). Aujourd'hui, ce lieu est la partie muséale du site. Les blocs exposent des documents, des objets historiques ou d'anciens locaux utilitaires. J'ai pu constater une différence entre Birkenau caractérisé par le vide, les ruines et Auschwitz où les bâtiments visitables semblent intacts.

Vingt blocs composaient le camp. Nous avons passé le portail portant l'inscription « Arbeit Macht Frei » (**figure 34**). Nous pouvons encore voir la guérite

des SS sur la place d'appel où les détenus étaient rassemblés, comptés durant des heures, dans des conditions abominables.

Nous sommes entrés dans le bloc 4 où la guide nous a indiqué des chiffres. Quarante-cinq mille personnes ont été enregistrées mais 90% des personnes mourant dans les chambres à gaz ne l'ont pas été. D'après les chiffres du musée, plus d'un million cent mille juifs ont été déportés à Auschwitz-Birkenau. Le tableau ci-dessous indique le nombre de déportés par pays :

Pays	Nombre de déportés
Hongrie	430 000
Pologne	300 000
France	69 000
Pays-Bas	60 000
Grèce	55 000
Moravie (actuelle République Tchèque)	46 000
Slovaquie	27 000
Belgique	25 000
Autriche et d'Allemagne	23 000
Yougoslavie	10 000
Italie	7 500
Norvège	690

Dans ce même bloc, nous pouvons voir dans une salle, les boîtes de Zyklon B (**figure 35**). Une vitrine faisant toute la longueur d'une pièce contient des cheveux de déportés. Ces cheveux triés, tressés, retrouvés à Birkenau, devaient servir pour confectionner des vêtements pour l'Allemagne. Le bloc 7 est le bâtiment des prisonniers politiques polonais, juifs et non juifs. Selon leur « catégorie », les détenus portaient un triangle différent : un triangle rose inversé pour les détenus



Figure 35 : Boîtes de Zyklon B exposées dans une vitrine du bloc 4 au camp d'Auschwitz. 2019.

homosexuels, un triangle violet inversé pour les témoins de Jéhovah, un triangle rouge inversé pour les prisonniers politiques allemands, le même triangle marqué d'un « F » pour les prisonniers politiques français, un triangle vert inversé pour les prisonniers de droit commun, un triangle brun inversé pour les Tziganes, un triangle rouge inversé entrecroisé d'un triangle jaune pour les détenus politiques juifs et une étoile jaune pour les détenus juifs.

Nous sommes ensuite entrés dans le bloc 11, celui des condamnés, où se trouve la salle de jugement réservée aux Polonais ainsi que les bureaux des SS et des dortoirs. Au sous-sol, nous avons vu les cellules de famine et de punition : 1 m² pour deux à cinq personnes. Le bloc 10 était le bâtiment où s'opéraient des expériences médicales notamment la stérilisation sur des femmes. Dans le bloc 20 (**figure 36**) se trouve l'exposition sur les déportés de France. Les SS vivaient dans des villes à côté du camp. L'ancienne maison de Rudolf Höss est toujours visible à côté du *Krematorium I*. La visite s'est conclue par l'entrée dans ce *Krematorium*, le seul qui n'a pas été détruit. C'est la première chambre à gaz du camp (**annexe 10**) où huit cent personnes étaient gazées en même temps.



Figure 36 : Entrée du bloc 20 dédié aux déportés de France. 2019.

Marcher dans les pas des détenus, à l'endroit où ils ont été assassinés, m'a plongée dans un grand sentiment de solitude. La visite s'est pratiquement déroulée dans le silence, nécessaire, je pense, à l'assimilation de toutes ces connaissances émotionnellement difficiles. En réalisant ce parcours j'ai pu comprendre l'évolution de ce site et les différentes logiques de la politique nazie qu'il combine : « concentrationnaire » et « éradicatrice »³⁷. Cela m'a fait m'interroger sur l'humanité et ses limites, jusqu'où l'homme est capable d'aller afin de détruire d'autres hommes qu'il ne considère pas comme tel. Le site d'Auschwitz-Birkenau est « le seul centre de mise à mort à vocation internationale, où furent englouties les communautés juives européennes « périphériques » »³⁸.

³⁷ RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz », *op. cit.*

³⁸ *Ibid.*

Ainsi, les missions réalisées au service des expositions itinérantes au Mémorial de la Shoah ont été d'une grande polyvalence. J'ai ainsi participé à la coordination des dossiers de location et du projet « Vision par les jeunes d'Île-de-France Auschwitz-Birkenau » aboutissant à la réalisation d'une exposition. La production d'expositions itinérantes a constitué une grande partie de mon travail : de la conception au montage et au démontage d'expositions entraînant plusieurs déplacements en France et en Belgique. Cette mobilité fait partie intégrante des missions du service. Elle m'a permis de découvrir de nouveaux lieux et d'acquérir de nouveaux savoir-faire au contact de professionnels différents. Au cours du stage, j'ai également intégré un voyage de formation organisé par le Mémorial à destination des professeurs. Cette expérience m'a permis de renouveler mes connaissances sur l'histoire de la Shoah à travers l'approche spatiale du site d'Auschwitz-Birkenau et le parcours dans la ville de Cracovie faisant l'objet d'un cas d'étude historique et culturel sur le processus de la « Solution finale de la question juive ». Ce voyage a aussi été l'occasion de dégager des pistes pédagogiques éclairant la seconde partie de ce mémoire sur le rôle éducatif, pédagogique et culturel du Mémorial pour les jeunes générations.

Partie II – Le Mémorial de la Shoah : un acteur majeur de la transmission de l’histoire et de la mémoire de la Shoah pour les jeunes générations



Atelier pédagogique « Joseph, Jean, Claude et les autres » pour une classe de CM2 au Mémorial de Drancy. 2019.

Dans un discours prononcé lors d'un colloque sur l'enseignement de la Shoah en octobre 2002, Simone Veil a dit les mots suivant :

Le passé doit d'abord être compris, non façonné et retouché pour des leçons édifiantes [...]. L'enseignement de la Shoah est d'abord une exigence à l'égard des victimes [...]. C'est parce que le mensonge fut l'outil de leur mort que la vérité historique leur est due [...]. Nous sommes en dette avec les disparus, non seulement parce qu'ils furent nos parents, nos proches, nos amis et qu'ils n'ont d'autre sépulture que nos cœurs et nos livres, mais aussi – et c'est une idée douloureuse – parce que la course au rendement, le fonctionnement étatique, la ramification bureaucratique qui les ont broyés par millions ressortissent toujours à notre monde actuel. En ce sens, l'enseignement de la Shoah entre dans la compréhension de notre modernité.³⁹

Cette femme politique, rescapée d'Auschwitz-Birkenau, rappelle qu'enseigner la Shoah est un devoir de justice envers les victimes et leur descendance. La vérité sur le meurtre, basé sur le mensonge, le camouflage, doit être rétablie, comprise et transmise. L'auteure rappelle que ces atrocités peuvent se reproduire dans notre contexte actuel dans lequel l'antisémitisme et le racisme n'ont pas disparu. Enseigner la Shoah aujourd'hui, c'est donc prévenir de la déviance aux droits de l'Homme et des génocides par leur compréhension. Et c'est en cela que le Mémorial joue un rôle important. Il participe à l'enseignement de l'histoire des génocides dans différents projets destinés aux publics scolaires : visites guidées, expositions itinérantes, ateliers, voyages d'étude dans des lieux de mémoire. L'ensemble de ces actions ont pour objectif de faire mûrir le désir de connaître l'autre, d'éduquer à la tolérance. Comment le Mémorial de la Shoah participe-t-il à la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah à travers ses actions éducatives, pédagogiques et culturelles afin de combattre l'antisémitisme en France ?

Dans un premier temps, il s'agira d'étudier le contexte actuel de l'antisémitisme en France en remontant à ses origines afin de comprendre dans quel contexte est enseignée l'histoire de la Shoah aujourd'hui. Dans un second temps, la réflexion se portera sur le rôle de médiateur du Mémorial dans l'enseignement de la Shoah à travers la formation des professeurs et la pédagogie des voyages d'étude. Cette partie se terminera par l'analyse de nouvelles actions sur l'histoire des génocides aux approches interdisciplinaires et aux projets créatifs mettant l'élève au cœur de la réalisation.

³⁹ DE COCK, Laurence. *Sur l'enseignement de l'Histoire*. Montreuil : éditions Libertalia, 2018, p 193.

Chapitre 1. Le contexte actuel de l'antisémitisme en France

A. Qu'est-ce que l'antisémitisme ?

« L'antisémite est un homme qui a peur. Non des Juifs certes : de lui-même, de sa conscience, de sa liberté, de ses instincts, de ses responsabilités, de la solitude, du changement, de la société et du monde ; de tout *sauf des Juifs* (...) c'est l'homme qui veut être roc impitoyable, torrent furieux, foudre dévastatrice : tout *sauf un homme* »⁴⁰, écrivait Sartre en 1946 dans *Réflexion sur la question juive*. Selon lui, l'antisémitisme serait basé sur la peur d'être un homme matérialisée en haine envers les Juifs. Dans son ouvrage, *Réflexion sur la question antisémite*, Delphine Horvilleur, rabbinne du Mouvement juif libéral de France, rappelle que l'antisémitisme « n'est pas une simple xénophobie, ou une haine traditionnelle de la différence. »⁴¹. En effet, le racisme est la haine de l'autre considéré comme inférieur tandis que l'antisémitisme est la haine des Juifs « non pour ce qu'il N'A PAS mais pour ce qu'il A. »⁴². Il est accusé de posséder ce qu'il aurait usurpé, de monopoliser le pouvoir, les privilèges et de détenir les biens dont il empêcherait la distribution égale. L'antisémite pense pouvoir reconnaître une personne juive par ses gestes, son nez, sa chevelure. Le terme « antisémite » est utilisé pour la première fois au XIX^e siècle par le journaliste allemand Wilhelm Marr dans un pamphlet antijuif publié en 1879 intitulé *La Victoire du judaïsme sur la germanité considérée d'un point de vue non confessionnel*⁴³. Il développe l'idée que les Juifs sont inassimilables, comploteurs et qu'ils sont de « race sémite »⁴⁴. L'auteur détourne le sens du terme « sémite » désignant, à l'origine, les populations parlant l'hébreu, l'arabe, l'araméen, l'assyrien et le guèze. À partir de ce pamphlet, l'antisémitisme désigne donc le « combat contre les Juifs »⁴⁵. La Shoah s'est déclenchée dans un contexte d'antisémitisme qui a macéré depuis des siècles. Nous allons étudier dans cette partie les origines de l'antisémitisme et son évolution jusqu'à nos jours afin de comprendre ensuite dans quel contexte la Shoah est aujourd'hui enseignée.

⁴⁰ HORVILLEUR, Delphine. *Réflexion sur la question antisémite*. Paris : éditions Grasset, 2019, p 128.

⁴¹ *Ibid.*, p 13.

⁴² *Ibid.*, p 14.

⁴³ BRUTTMANN, Tal, TARRICONE, Christophe. *Les 100 mots de la Shoah, op. cit.*

⁴⁴ *Ibid.*, p 25.

⁴⁵ *Ibid.*, p 25.

a. De l'antijudaïsme chrétien

Avant de parler des origines de l'antijudaïsme chrétien, remontons aux origines bibliques de cette haine afin d'éclairer l'évolution de l'antisémitisme jusqu'à nos jours. Dans son ouvrage, *Réflexion sur la question antisémite*, Delphine Horvilleur, questionne les origines de l'antisémitisme à la lumière des récits bibliques. Tout d'abord, les Juifs d'aujourd'hui se disent héritiers du peuple des Hébreux appelés aussi « enfants d'Israël »⁴⁶. L'antijudaïsme n'est donc pas mentionné dans l'Ancien Testament car à l'époque de sa rédaction, les Juifs en tant que communauté religieuse et culturelle n'existaient pas encore.

Dans la *Torah*, le mot « juif » vient de la tribu de Juda installée en territoire de Judée. Ce terme apparaît pour la première fois dans le livre d'Ester⁴⁷. Delphine Horvilleur rappelle justement que lorsque le Juif apparaît dans le texte, son ennemi apparaît dans le même temps. Ces premiers récits bibliques relatent déjà une première volonté de génocide lorsque le ministre du roi de Perse, Haman, veut supprimer Mardochee et son peuple. Il pense que ce peuple à part est une menace pour la nation. « Et si l'antisémitisme, à travers l'Histoire, relevait d'un défaut d'appartenance, du besoin d'être accepté, aimé ou reconnu par un autre ? »⁴⁸, comme si l'antisémite n'arrivait pas à ôter ses souffrances passées qui le hante. L'ancêtre d'Haman, Amalek, représente l'archétype de l'antisémite qui se réincarne à chaque époque. Son problème de reconnaissance vient du fait qu'il serait un enfant de l'inceste, de l'exclusion, de la déception de sa mère à qui l'on a refusé l'entrée dans la communauté.

Nous pouvons donc constater que le génocide des Juifs est lié à une haine ancestrale remontant aux écrits bibliques et à la pensée des civilisations qui en hériteront. Le christianisme reprendra ensuite cette haine afin de légitimer en partie sa puissance. Selon l'historien triestin, Giovanni Miccoli⁴⁹, les adeptes de Jésus, qui considéraient ce dernier comme le Messie, formaient une secte d'hérétiques aux yeux des Juifs. Beaucoup de ces sectes divisaient la communauté juive depuis le I^{er} siècle. Quelques siècles plus tard, cette « secte » est devenue la « Grande Eglise »⁵⁰. Celle-ci combattait les « ennemis

⁴⁶ HORVILLEUR, Delphine. *Réflexion sur la question antisémite*, op. cit., p 21.

⁴⁷ *Ibid.*, p 26.

⁴⁸ *Ibid.*, p 40.

⁴⁹ MICCOLI, Giovanni. « Les assassins du Christ ! » in *L'histoire*, avril-juin 2019, n°83, p 16.

⁵⁰ *Ibid.*, p 16.

de la foi »⁵¹ dont les hérétiques, les païens et les Juifs. Ces derniers sont accusés d'être déicides, c'est-à-dire d'avoir tué le Christ qu'ils ne reconnaissent pas, déchargeant ainsi l'autorité romaine de sa responsabilité⁵². Selon saint Augustin, théologien du IV^e siècle, les Juifs doivent se soumettre et non pas mourir. Néanmoins, au Moyen-Âge, la communauté juive subit des violences, des pillages, la destruction de synagogues, la saisie de biens, des arrestations, l'interdiction d'exercer certains métiers, etc. Le christianisme considère peu à peu le judaïsme comme diabolique⁵³. En 1215, le Concile du Latran IV impose le port du signe distinctif pour les Juifs d'Occident : un bonnet pointu et une rouelle jaune⁵⁴, couleur attribuée aux Juifs symbolisant la trahison de Juda, la folie et le diable. Au XX^e siècle, les nazis imposent ce marquage comme en 1939 en Pologne avec le port d'un brassard marqué d'une étoile jaune. À partir de 1941, une étoile jaune doit être cousue sur les vêtements en Allemagne. L'année suivante, ce signe distinctif est imposé en France, en Belgique et aux Pays-Bas. En Allemagne, l'antijudaïsme est hérité des croisades du XI^e siècle et de l'idée que le massacre des Juifs est la première condition pour le bonheur de l'humanité⁵⁵. Des premiers ghettos sont construits en 1266 à Breslau, dans l'actuelle Pologne, puis en 1279 à Buda en Hongrie. En 1306, les Juifs sont expulsés de France par Philippe le Bel. Selon l'historien Georges Bensoussan, le christianisme donne ainsi un modèle d'un premier rejet pour l'époque moderne⁵⁶. Ce n'est qu'en 1791, sous l'impulsion de l'Abbé Grégoire, que les Juifs obtiennent le statut de citoyen français. L'urbanisation et l'industrialisation du XIX^e siècle en Europe occidentale bousculent les sociétés traditionnelles. Le Juif est vu comme une menace pour la stabilité de la société : « l'exclusion des Juifs catalyse en Allemagne les désarrois nationalistes et les angoisses de la modernité. »⁵⁷. Autrement dit, cette haine canaliserait les angoisses de la société : les peurs religieuses liées au christianisme à partir du Moyen-Âge puis les peurs de la modernité à l'époque contemporaine.

« La survie juive dépend toujours des liens avec le pouvoir en place »⁵⁸ constate Delphine Horvilleur. En effet, au XX^e siècle, les Juifs d'Europe sont victimes du plus grand génocide de l'histoire de l'humanité par le nazisme. « L'antisémitisme personnel

⁵¹ MICCOLI, Giovanni. « Les assassins du Christ ! » in *L'histoire*, op. cit., p 16.

⁵² Le romain Ponce Pilate a mis à mort le Christ d'après le récit du Nouveau Testament.

⁵³ BENSOUSSAN, Georges. *Histoire de la Shoah*, op. cit.

⁵⁴ Morceau d'étoffe porté par les Juifs sur leur vêtement au Moyen-Âge.

⁵⁵ BENSOUSSAN, Georges, *Histoire de la Shoah*, op. cit.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*, p 15.

⁵⁸ HORVILLEUR, Delphine. *Réflexion sur la question antisémite*, op. cit., p 56.

d'Hitler est le miroir grossissant d'une maladie sociale qui a touché une bonne partie de la société européenne au début du siècle. »⁵⁹. Adolf Hitler restructure le Parti ouvrier allemand en Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) en 1921. Ce parti nationaliste, fondé sur l'antisémitisme, prend de plus en plus d'importance dans un contexte de crise économique et politique. Selon l'idéologie nazie, l'antisémitisme est une « explication au monde »⁶⁰. L'idéologie antisémite de *Mein Kampf*, rédigé en 1925 par Adolf Hitler, est fondée sur l'idée délirante, liée à la frustration de la défaite de 1918, que les Juifs pourraient anéantir le monde. Il établit l'idée qu'il faut prendre des mesures préventives contre cette population. Les nazis basent leur idéologie sur un antisémitisme biologique théorisé sur les races humaines⁶¹ dont les Juifs sont les plus inférieurs. Selon eux, les Juifs ne sont pas des humains. Ils sont considérés comme une menace pour le territoire qui l'accueille, pour ses frontières, l'identité nationale et serait responsable de la crise sociétale. Dans son ouvrage *Exclu le Juif en nous*, Jean-Luc Nancy pense que pour certains régimes politiques, ils sont un « obstacle à la croissance et à la maîtrise du monde, comme l'ennemi [...] d'un programme d'expansion impérialiste. »⁶². La solution pour les nazis est donc de l'anéantir. « Et tout projet universel, dès lors qu'il n'entend pas les failles qui le fissurent, les exceptions qui le constituent, est menacé par la tentation totalitaire, qui pour sauver le tout pour le tout, mettra les Juifs en exception. »⁶³. Ainsi, l'antisémitisme se réincarne selon les époques dans des contextes différents. Au XX^e siècle, il a abouti à un génocide sous le nazisme et a pris une nouvelle forme depuis la fin des années 1940.

b. À l'antisionisme

Après la Seconde Guerre mondiale, un nouvel antisémitisme a émergé suite à la création de l'État d'Israël. On parle d'antisionisme. Nous tenterons d'analyser ici les mutations de l'antisémitisme depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours pour comprendre les nouveaux enjeux éducatifs sur l'histoire des Juifs et de la Shoah.

⁵⁹ BENSOUSSAN, Georges. *Histoire de la Shoah, op. cit.*, p 19.

⁶⁰ BRUTTMANN, Tal, TARRICONE, Christophe. *Les 100 mots de la Shoah, op. cit.*, p 25.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² HORVILLEUR, Delphine. *Réflexion sur la question antisémite, op. cit.*, p 73.

⁶³ *Ibid.*, p 127.

Selon Alain Dieckhoff⁶⁴, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, le terme « sionisme » apparaît dans les années 1880 pour désigner un mouvement national juif en Europe centrale et orientale. Ce mouvement veut donner un foyer national à la communauté juive⁶⁵. Le mot « sionisme » vient lui-même d'un écrit intitulé *Protocoles des sages de Sion*. Ces ouvrages sont des faux antijuifs écrits entre 1901 et 1902 publiés en Russie. Ils étaient supposés apporter des « preuves » que les Juifs élaboraient un complot afin de dominer le monde. Aujourd'hui, cette pensée s'est transformée en « complot sioniste mondial »⁶⁶. Identifiée dès 2002 par le politologue et historien Pierre-André Targuieff, « la nouvelle judéophobie se fonde sur un amalgame polémique entre Juifs, Israéliens et "sionistes" »⁶⁷. Cette nouvelle idéologie est notamment prônée par l'islamisme radical. Elle veut la destruction de l'État d'Israël et nie son existence. La « cause palestinienne » est devenue le « principal moteur » de cette haine⁶⁸ suite à la guerre des Six-jours en juin 1967 et à la deuxième Intifada* qui a débuté fin septembre 2000. Ce nouvel antisémitisme touche des milieux sociaux, politiques et culturels différents. Il est basé sur l'idée que les Palestiniens sont les victimes et les Israéliens juifs les bourreaux. Cette idéologie est notamment devenue un des fondements du djihadisme* bien que la judéophobie des djihadistes vise les Juifs d'Israël et ceux du reste du monde. Delphine Horvilleur rapporte qu'en 2003 un sondage publié par la Commission européenne dit qu'Israël est le premier pays jugé comme « la menace la plus sérieuse pour la paix dans le monde. ». Cela reviendrait à penser que le Juif est un obstacle à la paix. Edward Saïd, professeur de littérature, dit lui-même que si la cause palestinienne a autant de succès et que le conflit a autant d'ampleur, c'est parce que l'ennemi est juif. Il semblerait que l'antisionisme relève d'une obsession sur le rejet des Juifs malgré la disproportion de cette haine par rapport à ce « micro-peuple » et à ce « micro-territoire »⁶⁹. Nous pouvons alors parler d'une « réinvention » et non pas d'une résurgence de l'antisémitisme. Le ressentiment et la diabolisation de « l'ennemi chimérique » juif perdurent. Nous observons également une « reformulation » de cet antisémitisme politique avec la résurgence de la théorie du complot suite aux attentats du 11 septembre 2001 et le négationnisme de la Shoah. Celui-ci est fondé sur un « grand

⁶⁴ DIECKHOFF, Alain. « Qu'est-ce que l'antisionisme ? » in *L'histoire*, avril-juin 2019, n°83, p 63.

⁶⁵ *Ibid.*, p 81.

⁶⁶ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*. Service de Protection de la Communauté Juive, p 114.

⁶⁷ TAGUIEFF, Pierre-André. « Une menace planétaire », in *L'histoire*, n°83, avril-juin 2019, p 76.

⁶⁸ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*, op. cit., p 112.

⁶⁹ HORVILLEUR, Delphine. *Réflexion sur la question antisémite*, op. cit., p 131.

mythe victimaire »⁷⁰ accompagné d'une concurrence mémorielle des souffrances, comme si celles-ci pouvaient être comparées et hiérarchisées. Certains n'hésitent pas à dénoncer la Shoah comme « industrie de l'Holocauste », « Shoah-business »⁷¹. Dans son discours à l'ONU du 22 janvier 2015 ouvrant la séance plénière des Nations unies consacrée à la montée de l'antisémitisme dans le monde, le philosophe Bernard-Henri Lévy dit que cette haine prône l'idée selon laquelle les Juifs fonderaient « leur Israël aimé sur une souffrance imaginaire ou, tout au moins, exagérée – C'est l'ignoble déni de la Shoah »⁷². Autrement dit, les Juifs empêcheraient les autres mémoires, les autres victimes du monde de s'exprimer. Cela reviendrait à atténuer voire à effacer progressivement l'histoire et la mémoire du génocide.

La « vague antijuive contemporaine »⁷³ a engendré au XXI^e siècle le passage à l'acte pouvant aller jusqu'à l'attentat. Dans le cadre d'un antisionisme revendiqué, cette violence est justifiée comme une lutte contre les « islamophobes » et les « sionistes »⁷⁴. Des meurtres de personnes juives de nationalité française sont commis parce qu'elles sont juives. Nous pouvons donner l'exemple de l'acte terroriste de Mohamed Merah à l'école Ozar-Hatorah de Toulouse le 19 mars 2012. Il voulait « venger les enfants palestiniens », « les personnes tuées par l'armée israélienne. »⁷⁵. Les actes et les meurtres antisémites semblent se banaliser et se légitimer par des discours haineux. Selon le rapport sur l'antisémitisme en France de 2015⁷⁶, huit-cent-huit actes antisémites ont eu lieu en France avec dépôt de plainte contre trois cent trente-cinq en 2016 (**annexe 13**). Cette baisse d'une année à l'autre semble liée aux actes terroristes de 2015. « 1 acte raciste sur 3 commis en France en 2016 est dirigé contre un Juif alors que les Juifs représentent moins de 1% de la population »⁷⁷. Une montée des actes antisémites en 2018 est observée avec 74% de hausse par le Ministère de l'Intérieur. Il faut retenir la constance des actes antisémites depuis 2010 selon la Commission nationale consultative des droits de l'Homme⁷⁸. En 2019, ces actes demeurent majoritairement individuels avec des agressions, des tags, des insultes, des profanations de tombes. Ces chiffres rendent compte d'un climat antisémite

⁷⁰ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*, op. cit., p 112.

⁷¹ *Ibid.*, p 113.

⁷² *Ibid.*, p 126.

⁷³ *Ibid.*, p 110.

⁷⁴ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*, op. cit., p 110.

⁷⁵ BIRNBAUM, Pierre. « Au XXI^e siècle on tue des Juifs en France » in *L'histoire*, n°83 avril-juin, 2019, p 8.

⁷⁶ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*, op. cit.

⁷⁷ *Ibid.*, p 21.

⁷⁸ BIRNBAUM, Pierre. « Au XXI^e siècle on tue des Juifs en France », op. cit., p 7.

qui demeure en France malgré les efforts de prévention et de sensibilisation. Aujourd'hui, les idées antisémites varient selon les groupes socio-politiques qui semblent pour certains revendiquer un antisionisme affirmé ou une judéophobie traditionnelle. Pour l'extrême droite, les Juifs menacent la pureté de la suprématie blanche ou en tout cas la menace par leur contrôle⁷⁹. L'extrême gauche, quant à elle, lui reproche d'appartenir à une catégorie privilégiée, favorisée. D'après le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, les Français considèrent les Juifs comme des citoyens, mais 60% pensent qu'ils ont un lien particulier avec l'argent et 30% avec le pouvoir. Une enquête a été réalisée par l'Institut français d'opinion publique en décembre 2018 sur « le complotisme en France »⁸⁰. Sur un échantillon de mille sept cent soixante personnes, 22% sont d'accord avec l'affirmation qu'« il existe un complot sioniste à l'échelle mondiale », 7% tout à fait d'accord et 15% plutôt d'accord, 32% sans opinion. Parmi les votes favorables, 36% sont des partisans du Rassemblement National et 33% de partisans de la France Insoumise⁸¹.

Ainsi, ces chiffres nous conduisent à nous demander si le travail mémoriel et muséal du Mémorial de la Shoah contribue à faire évoluer ces pourcentages inquiétants. Les actions du Mémorial ne peuvent être efficaces si un travail pédagogique n'est pas effectué par l'enseignement scolaire sur l'antisémitisme et l'histoire de la Shoah. Quel est le contexte de cet enseignement ?

B. Le contexte du système éducatif en France

a. La place de la Shoah dans les programmes scolaires

L'histoire de la Shoah n'a pas toujours été traitée de façon claire et complète dans les programmes scolaires. Dans le livret extrait du dossier pédagogique réalisé par le Mémorial de la Shoah pour les professeurs d'histoire il est dit que « le rôle du professeur est donc de bien faire comprendre aux élèves que la Seconde Guerre mondiale mais aussi la Shoah sont des histoires qui les concernent tous. »⁸².

⁷⁹ HORVILLEUR, Delphine. *Réflexion sur la question antisémite*, op. cit., p 147.

⁸⁰ DIECKHOFF, Alain. « Qu'est-ce que l'antisionisme ? », op. cit., p 91.

⁸¹ Parties politiques français d'extrême droite pour le premier et d'extrême gauche pour le second. DIECKHOFF, Alain. « Qu'est-ce que l'antisionisme ? ».

⁸² KOTEK, Joël, RODER, Iannis. *Enseigner la Shoah au collège et au lycée, de la parole antisémite à la destruction des Juifs d'Europe*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2009, p 5.

La Shoah est enseignée dans les programmes de Troisième dans le chapitre « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) »⁸³. On y aborde en troisième et quatrième point la Seconde Guerre mondiale, la France occupée, le régime de Vichy, la collaboration et la Résistance. Un des objectifs est l'analyse des génocides des Arméniens, des Juifs et des Tziganes afin d'étudier comment et pourquoi ils ont eu lieu dans leur contexte.

Le nouveau programme 2019 de la spécialité « Histoire-Géographie, Géopolitique, Science politique pour les Terminales » aura pour troisième thème « Histoire et mémoires »⁸⁴. Le second axe de cette partie abordera « la justice à l'échelle locale : les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsi ». Le thème se conclura par « l'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes » en parlant de leurs lieux de mémoires, de la condamnation des crimes nazis après Nuremberg et de la représentation de la Shoah dans la littérature et le cinéma.

La Première Guerre mondiale est enseignée depuis 1923. La Seconde Guerre mondiale est étudiée à partir de 1962 pour les Terminales et à partir de 1972 au collège. Dans les programmes scolaires des années 1960, la Shoah n'est mentionnée que « partiellement, sans référence à la politique antisémite de Vichy et sans chiffres précis. »⁸⁵. Dans son ouvrage *Les Juifs dans les manuels scolaires d'histoire en France, une minorité dans la mémoire nationale*⁸⁶, Michel Groulez, professeur d'Histoire, retrace l'évolution de l'enseignement de la Shoah dans les manuels scolaires. Celui-ci va de pair avec la reconnaissance progressive du génocide des Juifs et la responsabilité du régime de Vichy dans cet assassinat. En 1962, les manuels scolaires intègrent les Juifs dans les victimes des nazis mais leur singularité n'est pas précisée. Cela pose le problème de la compréhension de « l'univers répressif du III^e Reich, ses mécanismes et ses logiques »⁸⁷. En effet, en n'expliquant pas le sort spécifique des Juifs destinés à l'assassinat systématique, nous ne pouvons pas comprendre le système de l'idéologie nazie et les mécanismes de l'antisémitisme. La Shoah est véritablement enseignée dans les années 1980. La « Solution finale » est intégrée dans le programme de collège en 1985⁸⁸. Trois

⁸³ « Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ». *Education.gouv.fr* [en ligne].

⁸⁴ « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Classe terminale, enseignement de spécialité, voie générale ». *Conseil supérieur des programmes* [en ligne]. Juin 2019.

⁸⁵ DE COCK, Laurence. *Sur l'enseignement de l'Histoire*, op. cit., p 189.

⁸⁶ GROULEZ, Michel. *Les Juifs dans les manuels scolaires d'histoire en France, une minorité dans la mémoire nationale*. Paris : l'Harmattan, 2011.

⁸⁷ *Ibid.*, p 140.

⁸⁸ DE COCK, Laurence. *Sur l'enseignement de l'Histoire*, op. cit.

ans plus tard, les Premières étudient des chapitres comme « Le régime de Vichy. La collaboration. » et « Système concentrationnaire et génocide ». Pour les Terminales, il était recommandé d'insister sur « l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes ». Cette même année apparaît dans les programmes le terme « génocide ». Seulement, ce terme regroupe à la fois les Soviétiques, les Polonais, les Slaves, les « Bohémiens ». Ce n'est qu'une dizaine d'années après que les manuels de Troisième parlent pour la première fois de l'histoire après 1939 en mettant en avant le sort particulier des Juifs et des Tziganes. Cette précision permet de distinguer les politiques réservées aux différentes catégories de détenus. À partir des années 1980, la responsabilité du régime de Vichy dans le sort des Juifs⁸⁹ est mise en place dans les manuels qui parlent du statut des Juifs attribué par ce gouvernement. Les manuels marquent davantage sa « complicité dans un projet criminel. »⁹⁰. Après les années 1980, les manuels précisent que les Juifs sont « la cible prioritaire de la politique raciale nazie dans sa dimension génocidaire, ils apparaissent comme principales victimes des chambres à gaz. »⁹¹.

Dans les manuels des années 1990, la distinction entre les différents types de camps est précisée. Certains sont en effet spécialisés dans l'assassinat comme Sobibor et Treblinka. Dans l'édition Bordas de 1999, une carte localise les différents camps, centres de mise à mort, camps mixtes et les ghettos. Dans son article « À l'école de la shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire »⁹², Floriane Schneider, professeure d'Histoire, observe les manuels des années 1990. Par exemple, dans un sous-chapitre intitulé « Exterminer les Juifs », l'édition Nathan de 1994 précise que cette population a connu un « calvaire spécifique » ; l'édition Belin de 1994 « met l'accent sur la « Solution finale » qui trouva deux formes de réalisation : les massacres des Juifs de Pologne et de Russie, fusillés en masse par les *Einsatzgruppen**, et la mort par gazage dans les camps d'extermination. ». L'histoire de la destruction des Juifs d'Europe est plus approfondie et non plus confondue dans l'ensemble de la politique nazie. Dans l'édition Belin 1998, le terme « Holocauste » utilisé dans l'édition de 1988, est remplacé par celui de « génocide » montrant ainsi une évolution des connaissances et du vocabulaire

⁸⁹ GROULEZ, Michel. *Les Juifs dans les manuels scolaires d'histoire en France, une minorité dans la mémoire nationale*, op. cit., p 160.

⁹⁰ *Ibid.*, p 165.

⁹¹ *Ibid.*, p 149.

⁹² SCHNEIDER, Floriane. « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire » in *Les Cahiers de la Shoah* [en ligne], n° 8, 2005, p 57-85.

approprié. Ce changement est peut-être dû à l'influence de la parole des témoins prenant de plus en plus d'importance. L'édition Hachette de 1998 fait véritablement entrer la Shoah dans le programme scolaire : le génocide des Juifs est nommé par son nom propre. Les historiens travaillant avec le Mémorial sont les acteurs de l'évolution à la fois sémantique et historique de cette période. Ils ont permis la réactualisation de ces notions.

Il est aujourd'hui conseillé d'enseigner ce sujet de façon interdisciplinaire. Par exemple, il peut être intéressant de comparer deux extraits littéraires : un témoignage autobiographique de rescapé comme *Si c'est un homme* de Primo Lévi et une autofiction comme *La mort est mon métier* de Robert Merle inspiré du nazi Rudolf Höss. Cette analogie pourrait permettre de comprendre dans quel processus un homme devient bourreau et par quel processus idéologique une personne devient victime parce qu'elle est juive.

Malgré le fait que l'enseignement de l'histoire de la Shoah progresse, ce sujet reste sensible et difficile à aborder pour des enseignants. L'historienne, Laurence de Cock défend un enseignement des thèmes sensibles comme la Shoah et la colonisation. « Les questions sensibles sont introduites dans les programmes pour de mauvaises raisons car on les sature de finalités civiques ou identitaires, comme si elles pouvaient régler à elles-seules les maux de la société. Ainsi, enseigner la Shoah permet de lutter contre l'antisémitisme, enseigner le fait religieux développe la tolérance religieuse et enseigner le fait colonial lutte contre le racisme... »⁹³. Selon l'auteure, cet objectif n'est jamais vraiment atteint. Ce n'est pas l'enseignement de ces différents passés qui aura une « vertu performative »⁹⁴ en faisant prendre conscience aux élèves de leurs portées morales pendant le cours. Elle préconise donc de « revenir à la discipline historique elle-même ». Pour cela, l'enseignement peut se concentrer sur la définition des termes, le vocabulaire employé et la chronologie des faits. Ce retour à la discipline historique pourrait passer par l'enseignement de ce qu'est être juif. L'histoire et la culture juive ne sont pas approfondies. C'est cette « constatation qui invite à réfléchir sur cette histoire nationale, dans laquelle les minorités ne parviennent à une forme de reconnaissance que par le biais de catastrophes. »⁹⁵. Autrement dit, au lieu de parler des Juifs dans le cadre du génocide, il serait plus émancipateur d'enseigner leur culture pour leur culture.

⁹³ « Laurence de Cock : "L'enseignement de l'histoire est pris en étau" ». *Ballast* [en ligne].

⁹⁴ DE COCK, Laurence. *Sur l'enseignement de l'Histoire*, op. cit., p 188.

⁹⁵ GROULEZ, Michel, *Les Juifs dans les manuels scolaires d'histoire en France, une minorité dans la mémoire nationale*, op. cit., p 192.

Ainsi, les programmes scolaires ont évolué simultanément avec la reconnaissance de la Shoah et la connaissance progressive de son histoire. Nous pouvons également constater que, malgré un enseignement plus approfondi de la Shoah, ce sujet reste difficile à aborder devant des collégiens et des lycéens ayant des préjugés persistants.

b. Les difficultés d'enseigner la Shoah dans le secondaire

« La nature de la violence a évolué et certains quartiers sont en voie de ghettoïsation, voire de dérive communautariste. Pendant des années, nous avons été polarisés sur l'extrême droite, au risque d'oublier ce qui se passait devant notre porte. Aujourd'hui, il faut parler des choses, même lorsqu'elles sont gênantes. Cette surdélinquance des jeunes issus de l'immigration est visible par la société et il est dans notre intérêt de briser le tabou. »⁹⁶. Ces mots de l'ancien président de SOS racisme, Malek Boutih, témoignent d'un fait de société lié à l'intégration des jeunes générations issues de l'immigration en France. Dans un contexte où le conflit israélo-palestinien fait grand bruit, ces derniers rejettent parfois l'enseignement scolaire concernant les Hébreux, la Seconde Guerre mondiale et la Shoah.

Professeure d'anglais dans un établissement professionnel à Noisy-le-Sec en Seine-Saint-Denis, Samia Essabaa, témoigne que des élèves se traitent de « Sales juifs » entre eux⁹⁷. Certains déplorent que le génocide des Juifs ait été interrompu souvent dans une volonté de transgression qui vise à défier l'adulte⁹⁸. Professeur agrégé d'Histoire-Géographie dans un collège en Seine-Saint-Denis et conseiller pédagogique au Mémorial de la Shoah, Iannis Roder rapporte que, suite à un cours sur le nazisme, un élève de Troisième d'origine maghrébine est venu le voir à la fin du cours pour lui dire les mots suivants : « C'est bien ce que vous dites, monsieur, mais vous savez, dehors, les grands ils ne nous disent pas du tout ça. »⁹⁹. Nous pouvons comprendre ainsi qu'en dehors du cadre scolaire, l'histoire concernant les Juifs est déformée, voire niée. Les causes de l'antisémitisme et de l'antisionisme chez certains élèves sont multiples.

Dans l'ouvrage *Les territoires perdus de la République*, Georges Bensoussan, dont le pseudonyme est Emmanuel Brenner, dit que « l'antisémitisme, le sexisme comme

⁹⁶ BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République*. Paris : Pluriel, 2015, p 102.

⁹⁷ ESSABAA, Samia, *Le voyage des lycéens. Des jeunes de cités découvrent la Shoah*, Stock, 2009. p 16.

⁹⁸ BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République*, op. cit., p 355.

⁹⁹ *Ibid.*, p 109.

la diffusion des comportements violents à l'école traduisent, pour partie, une guerre culturelle qui dépasse le seul conflit de classe dont l'école fut toujours sourdement le théâtre. »¹⁰⁰. Il constate ainsi que l'école est le lieu où se manifestent certains comportements haineux d'une partie de la communauté issue de l'immigration et j'ajouterais d'une partie des autres français dont la haine banale est héritée d'un antisémitisme historique (cf Partie II.1.A.a.). Une partie de la communauté issue de l'immigration rejette l'intégration à la République française. Selon l'auteur, des familles d'origine maghrébine « sont travaillées par un discours anti-occidental et antisémite »¹⁰¹ hérité du passé colonial et d'une tradition familiale trouvant en la haine d'Israël et celle des Juifs, la réponse à leur situation de marginalisation sociale. En effet, une partie de cette population est touchée par le chômage, parfois l'échec scolaire¹⁰². Dans les mœurs maghrébines, le mot « juif » est une insulte en berbère. En France, des personnes emploient les expressions « prendre en juif » ou « être juif » dans un sens péjoratif.

La libération de la parole antisémite commence par les mots, les tags puis les menaces verbales et physiques. Le mot Israël, l'« Affaire Dreyfus » et surtout la Shoah peuvent « donner lieu à chahut et contestation, voire à des propos négationnistes et à l'expression d'un antisémitisme déclaré. »¹⁰³. Une professeure de français à Saint-Martin-d'Hères en Isère rapporte que des élèves d'origine maghrébine avaient refusé de travailler sur *Si c'est un homme* de Primo Lévi car elles disaient : « On n'aime pas, c'est des histoires de Juifs. »¹⁰⁴. Dans son chapitre « Sur l'antisémitisme d'élèves de collège à Saint-Denis », Iannis Roder dit que celui-ci peut prendre plusieurs formes. Nous retrouvons d'abord des manifestations antisémites dites classiques reprenant les lieux communs traditionnels comme les Juifs « ont des gros nez », « les Juifs sont riches, ils ont de l'argent »¹⁰⁵. Ces propos sont banals pour certains jeunes. La seconde forme d'antisémitisme se rapproche des événements du 11 septembre 2001, liée à l'islamisme radical. Iannis Roder témoigne que le jour suivant l'attentat, il a retrouvé dans la cage d'escalier de l'établissement des tags « Mort aux USA ! », une croix gammée avec inscrit « Mort aux Juifs »¹⁰⁶. Ces élèves manifestent souvent leur indignation face au racisme mais « demeurent incapables de percevoir du racisme dans leur discours, incapables

¹⁰⁰ BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République*, op. cit., p 354-355.

¹⁰¹ *Ibid.*, p 354.

¹⁰² DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*, op. cit.

¹⁰³ BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République*, op. cit., p 45.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p 45.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p 106.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p 108.

d'objectiver leurs propos et leur pensée. »¹⁰⁷. Dans un propos d'élève recueilli par la professeure certifiée de lettres modernes, Marie Zeitgeber, en 2002-2003 dans l'Essonne, nous pouvons constater l'ampleur de la haine de certains : « Dommage qu'Hitler n'ait pas vécu un an de plus, il nous aurait complètement débarrassé des Juifs »¹⁰⁸. Certains professeurs affirment que le rejet de certains élèves est dû à « *une mise en relation qu'ils font entre la Shoah et l'actualité au Proche-Orient. Pour ces élèves-là, qui sont plutôt d'origine maghrébine, il y a un problème, parce que l'on a trop tendance, selon eux, à parler des juifs et pas assez des musulmans.* »¹⁰⁹. Cette rivalité instaure alors une concurrence des cultures dont les histoires souvent liées seraient intéressantes à étudier simultanément mais dont les mémoires ne sont pas comparables. Iannis Roder constate que ces jeunes sont aussi victimes de la surinformation et n'ont pas toujours les outils pour critiquer ce qu'ils voient. « Dès qu'on évoque la Shoah ou qu'ils comprennent qu'un des personnages est juif, ça sort. »¹¹⁰.

Comment peut-on remédier aux manifestations antisémites au sein de la classe ? Selon Iannis Roder, une des priorités est de faire comprendre à ses élèves que l'antisémitisme et le racisme ne sont pas des opinions mais des délits punis par la loi. C'est pourquoi, un rappel de la loi Gayssot peut amorcer ce travail. Cette loi dit que l'on peut porter plainte contre des auteurs de propos racistes. Mais interdire les propos racistes et antisémites n'est pas suffisant. Le professeur de Seine-Saint-Denis pense qu'il faut « faire reculer les idées reçues en apportant des réponses aux affirmations classiques, telles que “les Juifs sont partout” »¹¹¹. En réponse à cette affirmation d'un élève, Iannis Roder a pris l'initiative de regarder avec toute la classe une carte et de pointer les endroits géographiques où se trouvent les chrétiens, les juifs et les musulmans. La démonstration a clarifié la fausseté du préjugé. Ce professeur préfère que les élèves libèrent leur parole afin que lui-même puisse les corriger de la façon la plus pédagogique possible. « C'est en répétant inlassablement la leçon avec l'espoir que le travail entrepris fera son chemin » que les clichés seront combattus¹¹². L'intervenant du Mémorial a également montré aux jeunes des photographies d'enfants juifs venant du *Mémorial des enfants juifs déportés de France*, ouvrage de Serge Klarsfeld. Cela « doit permettre de faire prendre conscience

¹⁰⁷ BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République. op. cit.*, p 109.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p 196.

¹⁰⁹ FALAIZE, Benoît. « Peut-on encore enseigner l'histoire de la Shoah ? » in *Le Monde diplomatique* [en ligne]. Mai 2004.

¹¹⁰ « Le jour où une élève m'a dit : “Moi, j'aime pas les juifs” » in *L'Obs* [en ligne]. Juillet 2012.

¹¹¹ BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République. op. cit.*, p 115.

¹¹² *Ibid.*, p 116.

aux élèves des limites et des dangers de tels préjugés physiques. »¹¹³. De plus, le professeur doit reprendre le vocabulaire utilisé sur le conflit israélo-palestinien, redéfinir ce que signifient « juifs », « Israélien », « israélite » en amenant les élèves à constater qu'il n'y a pas de « génocide » au Proche-Orient. Les élèves aiment débattre sur des notions polémiques. « Certains arrivent alors à accepter le fait que pour débattre ils doivent être crédibles. Ils doivent donc éviter de se décrédibiliser par des jugements trop rapides, un vocabulaire mal utilisé et des propos extrémistes. »¹¹⁴. Le but est donc de développer le sens critique des élèves et de les amener à savoir lire un document. Iannis Roder rapporte qu'un jour un élève a apporté en classe un tract diffusé devant l'université Paris-VIII-Saint-Denis incitant au boycott des produits israéliens, américains et anglais afin de « stopper le génocide en Palestine »¹¹⁵. Il a compris que le terme « génocide » était inapproprié. Il a compris dans le même temps qu'il s'agissait d'un tract antisémite ». Iannis Roder pense qu'il est important de passer plusieurs heures sur l'histoire de l'antisémitisme en Troisième afin que les élèves véhiculant des idées racistes sachent d'où elles viennent et pourquoi. Les « mises au point » ne suffisent pas à faire changer d'avis des élèves. Face à ces difficultés contemporaines sur l'enseignement de la Shoah dans le secondaire, comment combattre l'antisémitisme à l'école ? Le Mémorial de la Shoah tente d'y faire face par des actions éducatives, pédagogiques et culturelles destinées aux jeunes générations. Progressivement, l'enseignement a intégré ce que Laurence de Cock appelle la « pédagogie de la mémoire »¹¹⁶. C'est-à-dire qu'en plus de suivre le programme scolaire, des enseignants font intervenir des témoins, effectuent des visites dans des lieux mémoire, mêlent le cours à des projets artistiques. C'est peut-être le développement de ces types de projets, à la fois historiques et civiques, qui constituent une pédagogie de l'histoire de la Shoah durable.

¹¹³ BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République*. op. cit., p 117.

¹¹⁴ *Ibid.*, p 119.

¹¹⁵ *Ibid.*, p 119-120.

¹¹⁶ DE COCK, Laurence, *Sur l'enseignement de l'Histoire*, op. cit., p 199.

Chapitre 2. Comment enseigner la Shoah aujourd'hui ?

Savoir bien définir une notion, notamment dans le cadre de l'histoire complexe de la Shoah, permet d'éviter les confusions, les amalgames et l'ignorance. C'est pourquoi la formation des transmetteurs de cette histoire est fondamentale. Dans le rapport sur l'antisémitisme en France de 2015, Georges Bensoussan met en garde : il ne suffit pas d'un bon cours sur la Shoah comme « vaccin contre ces dérives »¹¹⁷. Avec l'augmentation de ces « dérives », de la propagation de l'antisémitisme et de l'antisionisme, comment apprendre et faire comprendre l'histoire de la Shoah aux élèves aujourd'hui ? Quel est le rôle des professeurs face à l'évolution des connaissances de cette période et celle des dérives idéologiques ? Afin d'aider le corps enseignant face à ces questions, le Mémorial de la Shoah a mis en place divers outils pédagogiques créés par des historiens ou des professeurs d'histoire : outils numériques, ouvrages, voyages de formation dans les lieux de mémoire.

A. La formation des professeurs

a. Les voyages de formation : un approfondissement des connaissances par l'analyse des images de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah propose des voyages de formation dans différentes villes d'Europe. Dans cette partie, nous nous concentrerons sur les voyages à Auschwitz-Birkenau destinés aux académies. Chaque voyage est précédé d'une journée de formation au sein du Mémorial. Ils sont à destination des professeurs d'Histoire-Géographie mais aussi des enseignants des autres matières, des chefs d'établissement, des documentalistes, etc. Les professeurs souhaitant y participer doivent candidater auprès de leur académie. Les personnes retenues participent au voyage avec un groupe de leur secteur. Le voyage de trois jours est encadré par des historiens et des formateurs du Mémorial. L'objectif est d'approfondir les connaissances des enseignants sur l'histoire de la Shoah, de leur fournir de nouvelles références bibliographiques et de nouvelles approches pédagogiques comme l'analyse des images sur la Shoah. Durant le parcours sur le site d'Auschwitz-Birkenau,

¹¹⁷ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*, op. cit., p 103.

cette analyse permet aux accompagnateurs d'aborder la problématique du rapport à l'image en Histoire. La Shoah est une période incarnée par des images.

La visite de Cracovie est l'occasion de rappeler des connaissances sur la culture juive et le judaïsme. La visite du Centre Gallicia, exposant les photographies de Chris Schwarz sur les traces des Juifs en Galicie, permet d'aborder progressivement le sujet de la Shoah en image. Des témoignages visuels pris après la Shoah se caractérisent par le vide : les nazis voulant effacer toutes les traces du processus d'assassinat. Des clichés montrent l'emplacement de centres de mise à mort sur un terrain nu, des forêts où ont été assassinés des Juifs ou encore des ruines de cimetières juifs polonais.

Sur le site d'Auschwitz-Birkenau, le parcours extérieur est composé de panneaux montrant des reproductions. La plupart sont des photographies sur lesquelles s'arrêtent les guides du musée et les accompagnateurs du Mémorial. La visite commence sur le site de la *Judenrampe*. Elle permet aux professeurs d'expliquer que les convois arrivaient sur ce quai à partir de 1942 jusqu'à mai 1944 lorsque la *Bahnrampe*, située directement dans le camp de Birkenau, entrain en fonction. Sur cet emplacement, deux dessins réalisés par un déporté anonyme « M.N. » montrent une scène d'arrivée d'un convoi de Juifs et une scène de « Sélection ». Ces dessins font partie de la série retrouvée en 1947 dans une bouteille cachée sous un baraquement de Birkenau. Ils ont été publiés dans l'ouvrage *Le carnet de croquis d'Auschwitz* dont l'exploitation pédagogique par les professeurs a été vivement conseillée par les accompagnateurs. Tal Bruttman a pu analyser les deux dessins. Le « dessin A » (**figure 28**) montre l'arrivée d'un convoi sur la *Judenrampe* tandis que le « dessin B » (**figure 37**) montre la « Sélection » des Juifs à Birkenau. Dans le premier dessin, les déportés portent une étoile cousue sur le devant de leur vêtement.

Dans le second dessin le vieil homme au chapeau du premier croquis porte une étoile cousue dans le dos. À ce moment, le groupe de professeurs a des informations sur le port de signe distinctif, différent selon les pays ou les villes. Cet élément singulier indique que les

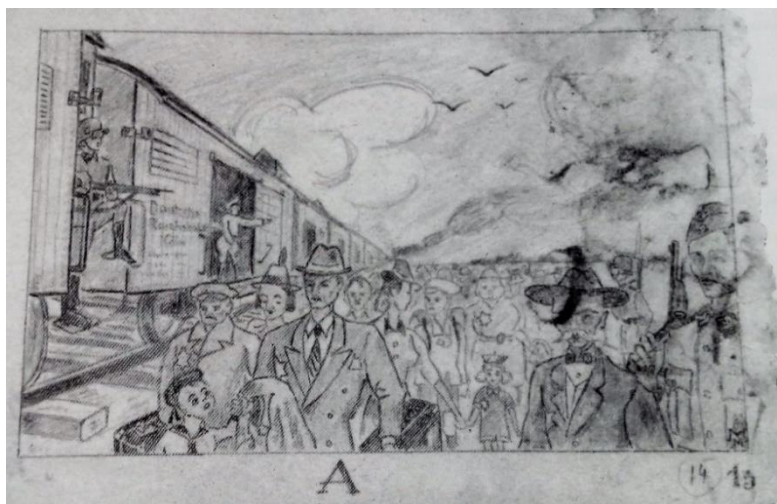


Figure 28 : Dessin A - L'arrivée d'un convoi sur la rampe, crayon noir et crayon de couleur sur papier, 13,5 x 20, 7 cm. © *Le carnet de croquis d'Auschwitz* in *L'album d'Auschwitz* de Serge Klarsfeld, 2005.



Figure 37 : Dessin B – La séparation des familles, crayon noir et crayon de couleur sur papier, 13,5 x 20, 8 cm. © Le carnet de croquis d'Auschwitz in L'album d'Auschwitz de Serge Klarsfeld, 2005.

Dans le « dessin B » nous pouvons apercevoir le mirador central de Birkenau en cours de construction à l'arrière-plan, l'aile droite n'apparaissant pas. Il s'agit donc d'un témoignage de l'arrivée du premier convoi de 1943 car la *Bahnrampe*, destinée à faciliter l'arrivée massive des convois des Juifs de Hongrie, n'était pas encore achevée. Cette analyse montre bien que l'observation des détails est essentielle afin de contextualiser ces documents et rendre compte de la particularité du site d'Auschwitz-Birkenau. Celui-ci est un camp mixte, à la fois camp de concentration et centre de mise à mort, dont le projet s'est construit de façon successive comme le montre les images. En effet, ses étapes de construction et ses politiques internes ont changé selon les évolutions de la politique nazie elle-même. Cela doit amener les professeurs à comprendre que cette politique n'est pas un projet unifié.

À Birkenau, le parcours est rythmé par des reproductions de photographies prises dans le camp par les SS entre 1940 et 1945. Regroupées dans l'*Album d'Auschwitz*, ces images sont positionnées aux endroits où elles ont été prises. Il est intéressant d'analyser les dessins clandestins et les photographies des nazis afin de comparer leurs points de vue différents à travers leur composition et leur contexte de création. La série de photographies prise par les nazis permet de comprendre le processus génocidaire : de l'arrivée des déportés sur le quai à la « Sélection » en plusieurs étapes jusqu'à l'envoi des déportés inaptes au travail vers les centres de mise à mort. Ces photographies étaient transmises à l'administration centrale et avaient pour objectif de témoigner du « bon » traitement des détenus. En effet, d'après les guides, chaque photographie est une mise en scène camouflant la vérité du processus d'assassinat. Le premier cliché (**figure 38**) situé à côté de la *Bahnrampe* montre la préparation d'une « Sélection » en 1944. L'image est cadrée et aucune violence n'est visible. Un des officiers tient un bâton et la posture des



Figure 38 : « Sélection » parmi des Juifs originaires de Ruthénie subcarpatique (aujourd'hui en Ukraine), camp d'Auschwitz (voïvodie de Petite-Pologne). Pologne, 05/1944. © Mémorial de la Shoah.

montrant qu'ils n'avaient en général pas connaissance du processus d'assassinat qui les attendait. Des prisonniers aux tenues rayées sont visibles, ils travaillent au *Kanada*. Ils

sont chargés de prendre les bagages des déportés sur le quai afin de trier les effets personnels. C'est peut-être l'occasion d'aborder des anecdotes sur des cas particuliers dont se souviendront davantage les élèves : parmi ces prisonniers certains disaient à de jeunes arrivants de dire qu'ils avaient 18 ans lorsque le médecin



Figure 39 : « Sélection » parmi des Juifs originaires de Ruthénie subcarpatique (aujourd'hui en Ukraine), camp d'Auschwitz (voïvodie de Petite-Pologne). Pologne, 05/1944. © Mémorial de la Shoah.

nazi leur poserait la question. Une personne de moins de 16 ans serait directement envoyée aux chambres à gaz. C'est cette situation qui a fait entrer Simone Veil dans le camp d'où elle a survécu.

Le parcours est aussi l'occasion pour le groupe de se rendre compte de l'immensité du site et de sa particularité. Les *Krematorium* se trouvent en dehors de la limite de l'espace concentrationnaire (**annexe 10**). Certains sont encore plus excentrés dans la forêt. C'est le cas du *Bunker I* créé en 1942. C'est le lieu principal de l'« Aktion 14F13 », opération visant à assassiner les prisonniers du camp inaptes au travail. Cet

emplacement n'est jamais montré aux élèves lors des visites dans le cadre d'un voyage pédagogique dans la mesure où aucune trace ne permet de révéler le processus génocidaire. Fabrice Romanet, professeur d'Histoire et accompagnateur, parle ici de la « dialectique du plein et du vide ». Il est difficile de parler d'un lieu vide à des élèves de secondaire lorsqu'il n'y a pas d'images. Mais dans le cadre d'un cours ou d'un voyage à Auschwitz-Birkenau, le professeur pourra commencer par parler du vide avec les élèves afin de montrer que le crime nazi se fait à l'écart et que l'effacement de toutes preuves de ce crime fait partie du processus de la politique génocidaire des nazis. Lorsque les centres de mise à mort ne fonctionnaient plus, les nazis les démantelaient aussitôt. Le processus d'assassinat était camouflé jusqu'à l'entrée des victimes dans les chambres à gaz. Le parcours comprend aussi un plan du site (**annexe 14**). Il permet d'aborder une analyse pédagogique. Cela demande de passer par un travail de réappropriation du document car il ne permet pas de voir les différentes étapes de construction ni de séparer le centre de mise à mort et le camp de concentration. Cette analyse devient alors complexe pour des élèves. Fabrice Romanet préconise donc d'utiliser un exemple plus simple comme le centre de mise à mort de Treblinka destiné aux Juifs du ghetto de Varsovie et des *Shtetls** alentours. Pour des élèves de Troisième, Auschwitz-Birkenau reste un cas difficile à expliquer en raison de son immensité, de l'internationalité de ses victimes et de sa double fonction. Il est possible de l'aborder mais sa simplification posera un problème de compréhension. Durant le voyage de formation, les guides polonais emmènent le groupe sur le site du ghetto de Cracovie dans le quartier de Podgorze. Ce ghetto peut servir d'étude de cas en classe afin de montrer que les ghettos sont aussi des lieux de la Shoah dont il reste des traces visuelles : des vestiges du mur du ghetto, la « Place des héros du ghetto » où avaient lieu des « Sélections ».

Ainsi, les voyages de formation à Auschwitz-Birkenau permettent aux enseignants de redéfinir ce site complexe considéré comme une « métonymie »¹¹⁸ de la Shoah. L'analyse de ses images permet de comprendre sa singularité et son inscription dans la politique génocidaire nazie. Le Mémorial de la Shoah propose aussi des outils pédagogiques aidant le corps enseignant à renouveler l'emploi du vocabulaire et des pistes d'études.

¹¹⁸ BRUTTMANN, Tal. « La centralité d'Auschwitz-Birkenau dans les représentations de la Shoah ». Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°3 : Le prisme d'Auschwitz.

b. Les outils pédagogiques du Mémorial : réapprentissage du vocabulaire et des méthodes d'enseignement

Le Mémorial de la Shoah propose différents outils pédagogiques répondant au besoin d'une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah. Cela passe d'abord par une réflexion sur le langage, sur les expressions utilisées pour parler de cette période. Lors du voyage de formation pour les enseignants, Tal Bruttman réalise une conférence « Le vocabulaire et ses enjeux ». Les professeurs doivent utiliser certaines expressions nazies avec précaution et bien définir leur origine. Par exemple, « Nuit de Cristal » désigne un pogrom ayant duré trois jours et trois nuits à Berlin à partir du 9 novembre 1938. L'historien rappelle aux professeurs l'origine de cette tuerie : l'assassinat du secrétaire de l'ambassade d'Allemagne, Ernst vom Rath, par un jeune juif nommé Hershel Grynszpan. Des SS et des civils allemands ont massacré cent dix-huit Juifs chez eux ou en pleine rue, violé des centaines de femmes, détruit trois cent dix-neuf synagogues ainsi que sept mille cinq cents entreprises et magasins¹¹⁹. La population allemande est restée passive devant ce massacre. « Nuit de Cristal » est une expression problématique car elle ne dit pas qu'il s'agit d'un pogrom et euphémise son ampleur¹²⁰. Si les professeurs emploient cette expression dans un cours, ils doivent préciser que ce groupe de mot est une création nazie qui, de son point de vue, désigne un moment joyeux où l'on a cassé beaucoup de verre. D'autres expressions sont à préciser. « Aryanisation » signifie rendre aryen. L'expression « bien juif » signifie pour les nazis que le Juif a « enjuivé » le bien. Les biens appartenant aux Juifs, comme une table ou un tableau, devaient être aryanisés par la spoliation. Le terme « *Sonderkommando* » est souvent employé dans un cours sur la Shoah lorsque le professeur parle des chambres à gaz. Ce terme signifie littéralement « équipe spéciale ». Il ne permet donc pas de comprendre directement que cela désigne les Juifs travaillant dans un centre de mise à mort. Par ce terme, les nazis déguisaient la réalité de cette fonction. Cette conférence doit donner de nouvelles pistes aux enseignants pour définir des termes du langage antisémite des nazis dont les expressions ont été reprises après la guerre. Cela pose un problème d'interprétation car ces mots sont parfois employés sans savoir leur véritable sens. Les professeurs sont invités à se référer à l'analyse philologique de Victor Klemperer dans la *LTI* afin d'approfondir la compréhension du langage nazi.

¹¹⁹ BENSOUSSAN, Georges. *Atlas de la Shoah, la mise à mort des Juifs d'Europe, 1939-1945*. Paris : éditions Autrement, 2014.

¹²⁰ BRUTTMANN, Tal, TARRICONE, Christophe. *Les 100 mots de la Shoah, op. cit.*

Les participants au voyage étant des enseignants de différentes matières, les intervenants pourraient peut-être accentuer davantage leur propos sur des sujets interdisciplinaires. Pour des professeurs de français, je pense que l'analyse du langage nazi peut faire l'objet d'une comparaison avec le « novlangue », langage utilisé par le régime totalitaire du roman *1984* de George Orwell¹²¹. Il consiste à une simplification lexicale et à un déguisement sémantique. Il peut être intéressant que les formateurs du Mémorial comparent par exemple le « Ministère de la paix », appelé « minipax » en novlangue, avec le RSHA nazi, « Office central de la sécurité du Reich » comprenant différents services de police. Les deux appellations indiquent le contraire de leur fonction : celle de faire la guerre et d'éliminer les ennemis du régime. Étudier ainsi ces langages montre aux élèves que la dénaturaison de la langue est dangereuse car elle efface petit à petit les notions de paix et de liberté.

Lors du voyage de formation, le Mémorial fournit trois dossiers d'accompagnement pédagogique composés de textes et d'images liées au contenu des visites et des thématiques abordées : « Auschwitz, camp de concentration et centre de mise à mort », « Le ghetto de Cracovie » et « Le prisme d'Auschwitz ». Ce dernier est composé de textes rédigés par des formateurs et des conseillers pédagogiques du Mémorial. Ils mettent l'accent sur l'emploi et la définition des notions sur Auschwitz-Birkenau. « On ne soulignera jamais assez combien Auschwitz constitue une anomalie dans la politique de destruction des Juifs d'Europe » rappelle Tal Bruttman dans son article « La centralité d'Auschwitz-Birkenau dans les représentations de la Shoah »¹²². Si les professeurs souhaitent aborder Auschwitz-Birkenau dans leur cours, il est conseillé d'accentuer le propos sur la singularité de ce site. Par exemple, il souligne que les chambres à gaz couplées avec les crématoires sont « devenues à la fois synonyme et symbole du meurtre des Juifs ». Les enseignants sont invités à préciser qu'à l'origine, un *Krematorium* n'a pas une fonction « homicide ». Il désigne ensuite les complexes créés entre mars et juin 1943 couplant une ou plusieurs chambres à gaz avec des fours crématoires. Les élèves doivent pouvoir distinguer la fonction de ces deux éléments : les chambres à gaz, lieux de l'assassinat et les fours crématoires servant à la destruction des corps. Ce double système est devenu la norme à Auschwitz-Birkenau. Les professeurs doivent également préciser que ce site est le « seul centre de mise à mort à vocation

¹²¹ ORWELL, George. *1984*. Paris : Folio, 2010.

¹²² BRUTTMANN, Tal. « La centralité d'Auschwitz-Birkenau dans les représentations de la Shoah », *op. cit.*

internationale » acheminant la population juive de différents pays d'Europe. Avant l'assassinat systématique des Juifs, les nazis utilisaient déjà les fours crématoires afin de brûler les corps des détenus des camps de concentrations morts suite aux conditions de détention inhumaine. De plus, les centres de mise à mort n'étaient pas tous dotés de fours crématoires. Les cadavres étaient enterrés dans des fosses la plupart du temps. Ces précisions doivent permettre aux élèves de comprendre l'ampleur de la Shoah. Iannis Roder, note que « les sources historiques sont aujourd'hui suffisantes pour permettre un travail pédagogique documenté »¹²³. De mon point de vue, les sources documentaires sont effectivement innombrables et actualisées. Mais l'action pédagogique transmise par des médiateurs de l'histoire est indispensable pour l'efficacité de la retransmission des connaissances notamment grâce à l'interaction et à l'échange de savoirs.

Le Mémorial met à disposition des professeurs des outils numériques les orientant vers des pistes méthodologiques. Par exemple, la rubrique « Enseignement secondaire » du site « Enseigner l'histoire de la Shoah », créé par le Mémorial, préconise d'aborder un cours sur l'histoire de la Shoah par l'idéologie nazie, sa conception du monde. Cette méthode permet aux élèves de comprendre pourquoi les Juifs étaient la principale cible des nazis, ainsi que les politiques du Reich persécutant les Tziganes, les opposants politiques, les homosexuels, les Témoins de Jéhovah, les personnes handicapées. « Chacun de ces crimes relève d'une politique particulière répondant à une logique propre. »¹²⁴. Par ces « clefs de lecture », les élèves distinguent la politique génocidaire et la politique de conquête du Reich.

Dans une émission de France Culture réalisée le 27 janvier 2019 dans le cadre de la commémoration de la Shoah et de la libération d'Auschwitz, le journaliste Guillaume Erner rappelle que 21% des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans n'ont jamais entendu parler de la Shoah d'après un sondage de l'Institut français d'opinion publique de décembre 2018¹²⁵. Ce chiffre alarmant nous fait nous questionner sur les méthodes d'enseignement de cette période d'autant plus que l'école est le principal lieu de sa transmission. Selon Iannis Roder, interrogé lors de cette émission, le génocide des Tutsi et celui des Arméniens doivent être enseignés et « comparés ». Faire de l'histoire c'est aussi comparer les événements pour comprendre leurs spécificités. Pour cela, ce qu'il appelle la « pédagogie de projet » permet de mettre les élèves dans la posture de

¹²³ RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz », *op. cit.*

¹²⁴ « Enseigner l'histoire de la Shoah ». *Mémorial de la Shoah* [en ligne].

¹²⁵ « Éducation : faut-il revoir l'enseignement de la Shoah ? ». *France Culture* [en ligne].

chercheurs, d'historiens. Cette méthode est efficace notamment pour aider les élèves à replacer ces événements dans leur contexte et leur époque : « ne pas se situer ni dans le temps ni dans l'espace c'est avoir du mal à se situer dans la société. »¹²⁶. Le Mémorial de la Shoah met à disposition des ressources différentes et variées pour les enseignants et les éducateurs qui voudraient aborder l'histoire de la Shoah et approfondir ces données : archives et cartes en ligne, témoignages vidéo, chronologies (**annexe 15**).

Ainsi, le Mémorial de la Shoah propose des outils pédagogiques actualisés sur le vocabulaire et les méthodes d'enseignement. Il est primordial qu'un cours sur la Shoah ou sur les génocides s'accompagne d'une démarche volontaire et curieuse de la part des élèves eux-mêmes où ils seraient acteurs de l'apprentissage de cette histoire. Les voyages d'étude seraient-ils un moyen pédagogique efficace de sensibilisation ?

B. Voyages d'étude à Auschwitz-Birkenau pour les élèves : projet pédagogique et mémoriel

a. Une pédagogie de la préparation au voyage d'étude

Dans son article « Les voyages scolaires dans les camps nazis », le professeur d'Histoire Jean-François Forges constate que les voyages scolaires à Auschwitz-Birkenau se sont multipliés notamment dans le cadre de projets financés par des institutions publiques¹²⁷. Une plus grande importance est accordée aux lieux de mémoire et d'histoire. En effet, ils font comprendre les « mécanismes » des crimes de masse et des génocides¹²⁸. Ils doivent permettre d'aller au-delà de la démarche moralisante qui n'est pas suffisante pour faire disparaître les idées reçues et l'ignorance. Jean-François Forges reprend les termes de Ruth Klüger, rescapée de Theresienstadt et d'Auschwitz-Birkenau : « Auschwitz n'a jamais été un établissement d'éducation d'aucune sorte, et surtout pas d'éducation à l'humanité et à la tolérance »¹²⁹. Comment ce camp de concentration et lieu d'assassinat peut-il donc être un lieu d'« éducation à l'humanité et à la tolérance » ? Ce site donne à voir un aspect qui n'est plus celui de l'époque à laquelle il fonctionnait. Il ne sera peut-être plus comme il est aujourd'hui dans une vingtaine d'années. Dans son article

¹²⁶ « Éducation : faut-il revoir l'enseignement de la Shoah ? ». *France Culture* [en ligne].

¹²⁷ FORGES, Jean-François. « Les voyages scolaires dans les camps nazis » [en ligne], *op. cit.*

¹²⁸ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2016*. Service de Protection de la Communauté Juive, p 73.

¹²⁹ FORGES, Jean-François. « Les voyages scolaires dans les camps nazis » [en ligne], *op. cit.*, p 80.

« La pédagogie des lieux », l'historienne Anne Grynberg s'interroge ainsi : « Quels sont les effets d'une telle visite sur les lieux mêmes de l'extermination des juifs d'Europe ? Celle-ci exerce-t-elle un rôle pédagogique sur ceux qui y participent ? Et si oui, sur quoi se fonde cette pédagogie ? Et sur quoi débouche-t-elle ? »¹³⁰. Les voyages d'étude organisés par le service Lieux de Mémoire du Mémorial de la Shoah ont pour objectif de répondre à ces interrogations. Le site d'Auschwitz-Birkenau, sur lequel nous centrerons le propos, est le lieu de mémoire le plus visité dans le monde avec deux millions cent cinquante-deux mille visiteurs en 2018¹³¹. En 2017, mille six cent cinquante-trois élèves sont partis à Auschwitz dans le cadre de quinze voyages d'étude organisés par le Mémorial¹³². En 2018, ce dernier a réalisé dix voyages sur ce site pour les scolaires¹³³ et cinq pour le grand public. Six voyages dans d'autres lieux de mémoire ont eu lieu. Ces voyages se déroulent dans le cadre de partenariats avec différentes régions françaises comme la région Île-de-France, la Normandie, les Pays de la Loire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Grand Est et l'Occitanie. Pour chaque départ, des professionnels du Mémorial accompagnent les classes : des guides du Mémorial et des membres du service Lieux de Mémoire.

Pourquoi choisir Auschwitz-Birkenau ? Le bilan de ce camp et centre de mise à mort s'élève à un million de victimes dont huit cent soixante-cinq mille personnes gazées dès leur arrivée. C'est un lieu d'assassinat de masse sans équivalent dans l'Histoire. Nous pouvons prendre l'exemple de l'opinion d'une professeure de secondaire Samia Essabaa. Elle pense que ses élèves peuvent changer d'opinion grâce à ce voyage : ce lieu a « une portée universelle »¹³⁴ et symboliserait l'ensemble des génocides et l'histoire de la Shoah. « Plus qu'un voyage, ce devrait être un pèlerinage. »¹³⁵. Elle pense que ses élèves « y comprendront par la manière forte jusqu'où peut mener l'intolérance et les discours racistes. »¹³⁶. Ce propos, porteur d'espoir, n'illustre peut-être pas la réalité des voyages d'étude dans ce lieu de mémoire si complexe ni les problématiques pédagogiques qu'il suscite. La directrice de la Fondation pour la mémoire de la Shoah en 2006, Anne-Marie

¹³⁰ GRYNBERG, Anne. « La pédagogie des lieux » in *Les Cahiers de la Shoah* [en ligne], n° 8, 2005, p 15-56.

¹³¹ « Pologne. Un nombre record de visiteurs au musée d'Auschwitz en 2018 » in *Ouest France* [en ligne]. Avril 2019.

¹³² Rapport moral 2017. Paris : Mémorial de la Shoah, 2017.

¹³³ Destinés aux classes de Première et de Terminale ainsi qu'aux CFA.

¹³⁴ ESSABAA, Samia, *Le voyage des lycéens*, op. cit., p 23.

¹³⁵ *Ibid.*, p 16.

¹³⁶ *Ibid.*, p 24.

Revolevski, pense que « c'est un choc émotionnel obligatoire. »¹³⁷. Mais il ne suffit pas de la vision de « la réalité de l'horreur » pour avoir un déclic moral. Une partie des visiteurs ne sont pas impressionnés et ne comprennent pas les enjeux de la visite. Des voyages d'étude sont effectués notamment parce qu'« aujourd'hui, Birkenau est donc le seul lieu de mise à mort où sont visibles des vestiges liés au crime nazi. »¹³⁸. Ce site est souvent étudié dans le cadre d'un cours sur la Shoah. Mais ces vestiges ne permettent pas de prendre pleinement conscience de l'immensité du crime sans une préparation au voyage, sans une visite guidée, sans la réalisation de projets en aval dans les classes. Visiter ce lieu pose problème car les nazis ont détruit les preuves du génocide : *Krematorium* et baraques du *Kanada*¹³⁹. C'est pourquoi le voyage nécessite une préparation en amont.

La préparation se fait par un cours, une étude de cas accompagnée de support visuels, audiovisuels comme des témoignages. Selon Jean-François Forges, le voyage à Auschwitz-Birkenau permet de « souligner des savoirs déjà acquis, car celui qui va dans les camps sans rien en savoir ne voit rien que des espaces le plus souvent vides, des herbes folles, des musées peuplés de fantômes morts. »¹⁴⁰. L'auteur préconise de préparer les élèves par un cours et des lectures comme des témoignages de rescapés. Selon les niveaux des élèves, nous pouvons utiliser des ouvrages différents comme *Si c'est un homme* de Primo Lévi, *L'Espèce humaine* de Robert Antelme et des passages des témoignages *Des voix sous la cendre : Manuscrit d'un Sonderkommando*. D'autres formes de préparation peuvent s'ajouter à cela. Le Mémorial de la Shoah a mis en place le projet « Visions lycéennes » depuis 2004. Il est à destination des Premières, des Terminales, des élèves de CFA, d'EREA* et autres établissements professionnels en partenariat avec la Région Île-de-France. Ce projet réalisé par le service Lieux de Mémoire et Expositions itinérantes, est précédé d'une phase de préparation à partir de la rentrée scolaire, le voyage ayant lieu en décembre. Les professeurs bénéficient d'une réunion préparatoire permettant de leur expliquer la démarche. Puis, ils assistent à une journée de formation basée sur le vocabulaire de la Shoah menée par des formateurs du Mémorial. Ensuite, le professeur accompagne son groupe au Mémorial pour une visite préparatoire de la crypte et du parcours permanent. Ces visites guidées sont « aussi un moyen de mettre des visages sur

¹³⁷ ESSABAA, Samia, *Le voyage des lycéens*, op. cit., p 24.

¹³⁸ RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz », op. cit.

¹³⁹ BRUTTMANN, Tal. « La centralité d'Auschwitz-Birkenau dans les représentations de la Shoah », op. cit.

¹⁴⁰ FORGES, Jean-François. « Les voyages scolaires dans les camps nazis » [en ligne], op. cit.

des chiffres et de rendre l'histoire accessible à des élèves de tous niveaux. »¹⁴¹. Le parcours permanent se termine par une salle intitulée le « Mémorial des enfants ». Elle expose trois mille photographies d'enfants juifs déportés. Durant le voyage, les élèves retrouveront ce type de scénographie dans l'entrepôt de désinfection exposant les clichés personnels de personnes juives polonaises déportées montrant leur vie quotidienne. Les élèves comprennent alors que ces photographies sont les seules traces des victimes. Le Mémorial propose ensuite une visioconférence avec des rescapés : Frania Haverland, Yvette Lévy et Esther Sénot. Ce dispositif a été testé pour la première fois en 2018. Selon les retours des professeurs dans le cadre du bilan du projet 2018-2019, cette projection interactive a été l'occasion d'associer parfois d'autres classes pour le visionnage. Un « moment qui a beaucoup marqué les élèves. [...] Elèves conscients de cette chance exceptionnelle et conservent un souvenir vif du témoignage de Frania », d'après les mots d'un professeur. Cela pose la question de l'importance du témoignage dans la préparation d'un voyage d'étude ou non. Alban Perrin, formateur au Mémorial, ajoute que parfois le témoin accompagne les élèves sur place. « Les lycéens, y compris les plus réfractaires aux cours traditionnels, sont toujours impressionnés par le récit des survivants. [...] la présence des rescapés est une preuve physique de la réalité du génocide. »¹⁴². Les témoignages entraînent parfois une prise de conscience. Les jeunes doivent aussi comprendre que ce témoin est un survivant. Les professeurs doivent présenter ces parcours comme étant « hors du commun »¹⁴³. Selon Iannis Roder, « l'affectif ne doit pas faire perdre de vue une question essentielle : de quoi parle le témoin ? »¹⁴⁴. En effet, il peut y avoir des confusions entre l'« univers concentrationnaire » et le génocide. L'élève doit pouvoir faire la différence entre un témoignage d'un rescapé du camp de concentration, celui des rares témoins des chambres à gaz et celui des victimes. C'est aussi pourquoi il n'est pas conseillé de faire intervenir d'anciens résistants ayant été déportés à Dachau ou Buchenwald si le cours porte sur la destruction des Juifs d'Europe. La rencontre avec un témoin permet aux élèves de rapprocher le vécu de celui-ci avec les lieux visités. Les témoins peuvent également intervenir après le voyage. Une préparation complète et bien menée avant le départ permet d'éviter des transgressions qu'ont pu observer certains professeurs sur place. Durant un des voyages du projet « Visions

¹⁴¹ PERRIN, Alban. « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime », *op. cit.*, p 433.

¹⁴² *Ibid.*, p 433.

¹⁴³ *Ibid.*, p 434.

¹⁴⁴ RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz », *op. cit.*

lycéennes », des enseignants se sont plaints que des élèves d'autres groupes viennent perturber le déroulement de la visite. Ces problèmes démontreraient-ils que la préparation n'a pas été efficace ou que l'encadrement sur place est défaillant ?

Pour éviter les problèmes engendrés par des élèves perturbateurs, non concernés ou se sentant contraints d'assister au voyage, des professeurs du lycée Edgar Quinet, à Paris, ont initié une inscription au voyage par lettre de motivation. Cela permet de tester l'engagement des élèves en amont. Nous pouvons retrouver dans ces écrits d'élèves de Première et de Terminale, des arguments aux références littéraires et artistiques, l'évocation du « devoir de mémoire », l'importance de la « transmission ». Une élève écrit par exemple : « Transmettre devient un devoir, pour que cette horreur ne devienne pas qu'un simple fait de l'histoire. Transmettre à mes camarades, à ma génération, à mes enfants »¹⁴⁵.

La préparation au voyage est donc essentielle pour que les élèves puissent établir des liens entre les connaissances apprises en amont et les explications de la visite sur place. Le voyage pourra ainsi « constituer [leur] propre fonds historique et mémoriel »¹⁴⁶.

b. Le voyage d'étude : une étape dans la construction d'un savoir sur la Shoah

Auschwitz-Birkenau est un lieu « plurispatial »¹⁴⁷. Le voyage permet de se rendre compte de la distance et de la superficie des différents espaces : 3 km environ séparent Auschwitz I et Birkenau qui s'étend sur 171 ha tandis qu'Auschwitz s'étend sur 20 ha. Lors de la réunion de bilan du projet « Visions lycéennes », des professeurs ont critiqué le fait de commencer la visite par le site de Birkenau, plus étendu et vide que le camp d'Auschwitz. Pourtant, il est logique de commencer par Birkenau, car il suit le parcours d'un déporté jusque dans les chambres à gaz.

Alban Perrin préconise de commencer la visite du site par la *Judenrampe* qui se trouve en dehors du camp de Birkenau¹⁴⁸. Lors d'une visite, des lycéens ont constaté : « Il n'y a rien ici ». Seulement, les rails seuls, permettent de parler de l'acheminement des

¹⁴⁵ SCHNEIDER, Floriane. « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire » [en ligne], *op. cit.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ GRYNBERG, Anne. « La pédagogie des lieux » in *Les Cahiers de la Shoah* [en ligne], *op. cit.*

¹⁴⁸ PERRIN, Alban. « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime », *op. cit.*

déportés vers les centres de mise à mort et du nombre de convois. C'est l'occasion de rappeler aux élèves qu'en 1942, quarante-deux mille Juifs ont été déportés dans quarante-trois convois vers Auschwitz, dix-sept mille ont été déportés dans dix-sept convois l'année suivante et quinze mille Juifs ont été déportés dans quatorze convois en 1944¹⁴⁹. Auschwitz-Birkenau est un endroit caractérisé par le vide. Les élèves et les professeurs ne comprennent pas toujours l'utilité de visiter ce lieu en ruine où il ne reste que des baraquements en brique du camp principal et du secteur des femmes. L'auteur constate que dans leur compte-rendu de visite « les élèves opposent généralement l'immensité silencieuse de Birkenau et le musée d'Auschwitz, plus concret, avec ses blocs, ses vitrines, ses cellules, son mur d'exécution et ses fours crématoires ». Un professeur a demandé : « On va rentrer dans les blocs ? Les élèves veulent du concret ! »¹⁵⁰. Expliquer le vide est une des principales difficultés pédagogiques sur le site. En effet, les ruines sont des éléments essentiels du parcours. Celles des baraquements témoignent de l'organisation du camp et celles des *Krematorium* témoignent du processus d'assassinat industrialisé. Les élèves sont ensuite dirigés au *Zentralsauna*. À partir de ce lieu, ils suivent les pas des déportés « sélectionnés » pour le travail. Parfois, les machines alignées de désinfection des vêtements sont confondues avec les fours crématoires. Il est aussi possible de rendre un hommage aux victimes devant le monument international. Les élèves sont plutôt « sensibles » à cette démarche. Ils peuvent alors s'exprimer sur « l'histoire de déportés arrêtés dans leur région, citer leurs noms et inviter leurs camarades à respecter un moment de silence. »¹⁵¹.

À Auschwitz I, l'approche doit être différente. « Aucun bâtiment n'a été conservé dans son état d'origine »¹⁵². Après être passés par le portail, les visiteurs se dirigent au bloc 4 comportant plusieurs éléments comme la carte de l'Europe, le plan d'Auschwitz, les boîtes de Zyklon B, les cheveux entassés dans une immense vitrine. Dans le bloc 5 sont exposées des piles de valises, de vêtements, de chaussures, de brosses, de prothèses et d'autres objets personnels. Ces éléments sont l'occasion pour les élèves de se rendre compte concrètement de la falsification de la vérité : les bagages indiquent que les Juifs ne savaient pas qu'ils étaient là pour être assassinés. La vision de ces éléments concrets provoque plus d'émotion chez les élèves qui s'en souviendront davantage que les ruines.

¹⁴⁹ KLARSFELD, Serge. *L'album d'Auschwitz*, op. cit.

¹⁵⁰ PERRIN, Alban. « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime », op. cit., p 436.

¹⁵¹ *Ibid.*, p 437.

¹⁵² *Ibid.*, p 438.

Alban Perrin rapporte qu'au sous-sol du bloc 11, un Christ a été dessiné par un officier polonais non-juif avec ses ongles sur un mur de sa cellule. Pour des lycéens, il est complexe de comprendre qu'il y ait une muséographie de la Shoah sur le site de la répression des Polonais par les nazis. « Pourquoi des prisonniers étaient-ils exécutés d'une balle dans la nuque dans la cour du bloc 11 alors qu'à Birkenau des chambres à gaz permettaient de tuer plus d'un millier de personnes en même temps ? »¹⁵³. Il faut donc rappeler que les premiers déportés dans le camp étaient des prisonniers politiques polonais juifs et non juifs. L'assassinat systématique ne s'appliquait qu'aux Juifs d'Europe à partir de 1941. Le parcours d'Auschwitz I se clôture généralement par l'entrée dans le *Krematorium I*. Dans son ouvrage, Samia Essabaa rapporte qu'au moment de ce parcours, les élèves sont perturbés par la sensation de la mort : « Est-ce que c'est une souffrance ? Ou bien on s'endort ? Ou quoi ? »¹⁵⁴. Certains élèves choqués ont « l'impression d'entendre les cris des gens dans [leur] tête. »¹⁵⁵. Ils se demandent si les nazis entendaient ces cris et comment ils pouvaient rentrer chez eux le soir et « être de bons maris, de bon pères ? »¹⁵⁶. À ce moment du parcours, il est nécessaire de laisser les jeunes s'exprimer spontanément, ou s'ils n'en manifestent pas l'envie, de les laisser seuls. Jean-François Forges préconise donc qu'« il y ait un temps libre, à une heure de moindre affluence, pendant lequel les élèves pourront marcher, seuls, dans les rues du camp principal d'Auschwitz, en particulier pour visiter les bâtiments où se trouvent les expositions présentées »¹⁵⁷. Cette seule visite à Auschwitz-Birkenau suffit-elle à la construction d'un savoir sur la Shoah ? Le Mémorial propose des voyages d'étude d'une journée. Les classes arrivent sur le site le matin et reviennent en France le soir-même. Le rythme de la visite peut donc être soutenu et toutes les informations difficiles à retenir. Je pense que le Mémorial pourrait proposer des voyages d'étude de deux jours où les élèves visiteraient le site d'Auschwitz-Birkenau ainsi que la ville de Cracovie comme dans les voyages de formation pour les professeurs. Le parcours pourrait être accentué sur ce qu'était la culture juive en Pologne avant la guerre et ce qu'est un ghetto. Une des élèves de Première ayant participé au projet « Visions lycéennes » a témoigné : « Cette visite a été un choc. S'intéresser à la Shoah est une chose, mais découvrir les chambres à gaz, les

¹⁵³ PERRIN, Alban. « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime », *op. cit.*, p 438.

¹⁵⁴ ESSABAA, Samia. *Le voyage des lycéens. Des jeunes de cités découvrent la Shoah*, *op. cit.*, p 84.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p 84.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p 84.

¹⁵⁷ FORGES, Jean-François. « Les voyages scolaires dans les camps nazis » [en ligne], *op. cit.*

objets des déportés, les photos d'enfants amputés pour les expériences médicales, le froid qui vous transperce, c'est autre chose. Le lendemain, je n'ai même pas pu aller en cours tant j'étais bouleversée. Depuis, j'en ai tiré une leçon de vie : on n'a pas le droit de se plaindre, de se lamenter sur notre sort. Les tracas du quotidien sont tellement insignifiants... »¹⁵⁸.

Dans l'article « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire », Floriane Schneider dit que « la pédagogie est question de méthodes, et non simple délivrance d'un savoir. Elle s'intéresse à la manière de construire, dans des conditions de réception propices, une mémoire de la Shoah qui soit durable. »¹⁵⁹. L'auteure s'interroge ainsi sur les méthodes utilisées afin que les voyages aient réellement un impact sur l'existence des élèves. Comme le dit Alban Perrin, « voir Auschwitz ne peut pas être un but en soi. »¹⁶⁰. Ce voyage ne suffit pas à se prémunir contre la haine et les préjugés. C'est là qu'intervient l'importance des projets pédagogiques réalisés à l'issue du voyage. Le formateur parle d'abord des synthèses des élèves. Elles peuvent être individuelles ou collectives et peuvent se décliner sous plusieurs formes : exposition, diaporama, livret, vidéo, site Internet. Elles peuvent être présentées par les élèves eux-mêmes à d'autres classes de leur établissement. Des projets locaux sont menés dans des lycées participant aux voyages d'étude organisés par le Mémorial. Par exemple, en 2008-2009, des élèves niçois en Première technologique ont reconstitué l'itinéraire de plusieurs membres d'une même famille de leur dénonciation jusqu'à leur déportation à Auschwitz en mars 1944. À l'issue des recherches et du voyage, la classe a monté une exposition. Des descendants des victimes étaient présents à l'inauguration. Cet exemple montre qu'en aval des voyages d'étude, il est possible de continuer à sensibiliser les élèves en construisant des projets approfondissant leurs connaissances sur la Shoah.

Les retours des professeurs sur le voyage d'étude dans le cadre du projet « Visions lycéennes » sont dans l'ensemble satisfaisants. Un professeur d'Histoire-Géographie du lycée Condorcet de Limay a confié que le projet avait « [métamorphosé] » ses élèves sur le sujet de l'antisémitisme. La professeure du lycée Camille Claudel à Palaiseau a rapporté

¹⁵⁸ « Limay : les lycéens ont retracé l'histoire de l'enfant sauvé de la déportation ». *Le Parisien* [en ligne]. Juin 2019.

¹⁵⁹ SCHNEIDER, Floriane. « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire » [en ligne], *op. cit.*

¹⁶⁰ PERRIN, Alban. « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime », *op. cit.*, p 439.

que même si le projet n'avait pas transformé les élèves, certains ont été intéressés et volontaires. À l'issue du voyage, les élèves participants à ce projet, accompagnés de leur professeurs, doivent réaliser un panneau d'exposition sur ce qu'ils ont retenu de la visite, ce qui les a touché. Leurs réalisations sont variées : dessins personnels, photographies prises sur place, archives du Mémorial. L'exposition est ensuite présentée au siège de la Région Île-de-France accompagnée de lectures de textes d'élèves et d'échanges entre les groupes (cf Partie I.2.B.b).

Ainsi, les voyages d'étude nécessitent un temps de préparation et la réalisation de projet de restitution pour une compréhension de l'histoire de la Shoah plus durable. Visiter Auschwitz-Birkenau permet de construire un savoir sur cette période mais surtout de comprendre comment ce lieu s'inscrit dans cette histoire. Le site muséal parle de « l'histoire du lieu et de son rôle dans l'accomplissement de celle-ci. [...] il ne représente pourtant que l'un des aspects de cette annihilation. »¹⁶¹. C'est pourquoi il est nécessaire de ne pas considérer ce voyage comme un simple « pèlerinage » dans l'espoir de faire des élèves de jeunes citoyens responsables par la simple vision d'un espace mémoriel. Non, il s'agit bien d'une démarche s'inscrivant dans un « travail de mémoire » visant l'assimilation de connaissances historiques et une prise de conscience éthique. Ceci dans l'espoir de former des jeunes cultivés au jugement assez critique pour identifier toute forme de haine et d'oppression visant la destruction de l'autre. C'est pourquoi diffuser eux-mêmes ce qu'ils ont compris est important. Les voyages d'étude sur les lieux de mémoire sont-ils les seules actions pédagogiques adaptées pour comprendre l'histoire de la Shoah et combattre l'antisémitisme ? La sensibilisation passe également par d'autres formes d'actions pédagogiques.

¹⁶¹ BRUTTMANN, Tal. « La centralité d'Auschwitz-Birkenau dans les représentations de la Shoah », *op. cit.*

Chapitre 3. De nouveaux moyens de transmission afin d'appréhender l'histoire des génocides

Pour la philosophe Marie-José Mondzain, dans son chapitre « La Shoah comme question de cinéma »¹⁶², la Shoah n'appartient à aucune discipline : « c'est dans le champ de la création et dans lui seul que peuvent se construire les réponses à l'angoisse que la question suscite. C'est dans ce champ que cette angoisse qui confronte chacun de nous à la violence des pulsions trouve des issues constructives. ». L'auteure pense que le champ de la création provoquerait une sorte de catharsis des émotions suscitées par la Shoah. Mais peut-il y avoir une création sans apprentissage de l'histoire de la Shoah ? L'émotion engendrée par l'enseignement de l'histoire des génocides peut amorcer un travail à la fois pédagogique et créatif. C'est peut-être le cas lorsqu'on l'aborde de façon interdisciplinaire.

A. De nouvelles approches interdisciplinaires pour un meilleur apprentissage de l'histoire des génocides ?

a. Shoah et bande dessinée : une approche historique et artistique

Dans la préface du livre de l'artiste peintre Alec Borenstein illustrant le récit sur un rescapé d'Auschwitz, Serge Klarsfeld dit que « certains repousseront l'idée d'une bande dessinée consacrée à Auschwitz ; ils auraient tort. Toute forme d'expression artistique peut être consacrée à un événement historique à condition qu'elle soit belle et bonne et, dans un tel univers où ne prédomine que l'horreur, le beau et le bon se confondent avec exactitude et véracité. »¹⁶³. Selon l'auteur de la citation, la bande dessinée peut être utilisée pour représenter un lieu comme Auschwitz et les autres camps ou plus largement l'histoire de la Shoah tant que la représentation esthétique respecte la vérité historique. Ce mélange entre esthétisme et histoire, entre « beau » et « bon », peut permettre d'aborder la Shoah avec justesse dans une perspective d'analyse de l'image et

¹⁶² FRODON, Jean-Michel. *Le cinéma et la Shoah, un art à l'épreuve de la tragédie du XX^e siècle*. Paris : Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2007, p 32.

¹⁶³ BARBAILLON, Sylvie, MEUNIER, Christophe. « Dire l'indicible : la Shoah dans la bande dessinée. Approches historiographique, littéraire et didactique » in ROUVIERE, Nicolas. *BD et enseignement des humanités*. Grenoble : UGA Éditions, 2019, p 209.

des points de vue. Selon le plasticien Laurent Gervereau¹⁶⁴, l'enseignement d'aujourd'hui s'attache davantage à développer une dimension plus artistique et esthétique en travaillant sur des images qu'elles soient œuvres d'art, photographies ou films. Cela pose la question de la représentation de la guerre et le risque d'esthétisation de la violence. Ces représentations artistiques sont des « témoins de l'histoire » et des « acteurs de l'histoire »¹⁶⁵. Elles permettent de comprendre les faits historiques et le contexte sociétal de création. Le tout est de savoir analyser ces représentations, décrypter ses codes qui en font parfois un « document d'histoire de l'art »¹⁶⁶. C'est dans ces nouvelles considérations que la bande dessinée commence à s'affirmer dans l'étude de l'Histoire.

Dans son chapitre « Un médium à la croisée des théories éducatives : bande dessinée et enjeux d'enseignement », Marianna Missiou, enseignante à l'université de Rhodes, dit que dans un contexte où « l'écran tient une place considérable »¹⁶⁷, cela modifie le rapport des jeunes à l'écrit, les images étant plus familières. Depuis le milieu des années 1990, la mémoire s'inscrit dans la discipline historique. Dans le cadre d'un travail de mémoire, la bande dessinée ne serait-elle pas un support « littéraire et plastique [permettant] une approche à la fois historique et sensible des événements ? »¹⁶⁸. Ce travail est rendu possible dans la mesure où la bande dessinée peut se décliner dans d'autres genres comme l'autobiographie, la science-fiction. Elle peut aussi devenir une source documentaire, enrichissant son étude dans le cadre pédagogique et mémoriel. Dans le chapitre « Dire l'indicible : la Shoah dans la bande dessinée. Approches historiographique, littéraire et didactique », Sylvie Dardaillon et Christophe Meunier, professeurs à l'université d'Orléans, rappellent que l'enseignement de la Shoah fait partie des programmes de primaire depuis 2002. Peut-on utiliser ce médium dans un cadre pédagogique alors qu'il est considéré comme une lecture de loisir par les jeunes ?

L'éditeur Didier Pasamonik et l'historien Joël Kotek posent la question suivante : « Comment songer raconter l'expérience de Treblinka ou de Sobibor ? Elle échappe à la

¹⁶⁴ MARIE, Vincent. « De case en classe, étudier une fiction historique en bande dessinée : *C'était la guerre des tranchées* de Jacques Tardi » in ROUVIERE, Nicolas. *BD et enseignement des humanités*. Grenoble : UGA Éditions, 2019, p 226.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p 227.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p 227.

¹⁶⁷ MISSIOU, Marianna. « Un médium à la croisée des théories éducatives : bande dessinée et enjeux d'enseignement » in ROUVIERE, Nicolas. *BD et enseignement des humanités*. Grenoble : UGA Éditions, 2019, p 79.

¹⁶⁸ ROUVIERE, Nicolas (dir.), *Bande dessinée et enseignement des humanités*. Grenoble : UGA Éditions, 2019, p 205.

raison et peut-être même à la narration. »¹⁶⁹. La Shoah est un sujet mis à l'écart jusque dans les années 1970 notamment en bande dessinée. Ce genre a longtemps été ignoré des mémoires comme aux États-Unis, en France et en Belgique. La bande dessinée était considérée comme de la littérature pour enfants, la Shoah n'étant donc pas un sujet approprié selon la « commission de la Loi pour la Protection de la jeunesse de 1949 »¹⁷⁰. Il en allait de même aux États-Unis avec le Comics Code Authority en 1954 alors que les comics *Superman* et *Captain America* combattent Hitler dans des images dès 1940. L'histoire de la Shoah, le régime de Vichy, l'Occupation nazie sont refoulés et mis sous silence dans un contexte de reconstruction après la guerre. L'histoire des Juifs d'Europe est occultée. Le sujet est censuré dans les années 1950. La Résistance est mise en avant comme « objet central de la mémoire patriotique »¹⁷¹. Les récits des résistants sont préférés à ceux des rescapés. La bande dessinée met davantage en avant des récits héroïques mais aucun super-héros ne cherche à sauver les Juifs. La parution de *Maus* d'Art Spiegelman est un « électrochoc »¹⁷² révolutionnant le genre sur lequel nous allons revenir dans cette section.

À partir des années 2000, la bande dessinée traite des génocides suite à certaines évolutions politiques. En effet, en 2005, le président de la République française, Jacques Chirac, a reconnu une nouvelle fois publiquement la responsabilité de l'État français dans la Shoah lors du 60^e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv' et de la commémoration du 60^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Dans les années qui suivirent ces évènements, des auteurs de bande dessinée se sont emparés de ce thème en contribuant au devoir de mémoire. Celui-ci s'élargit aux autres génocides. Dans son chapitre « Victimes en case », la journaliste Lucie Servin¹⁷³ constate que la bande dessinée touche aujourd'hui les différentes catégories de personnes opprimées. Nous pouvons donner l'exemple de l'album *Le Triangle rose* de Miroslav Dragan et Milorad Vicanović-Maza publié en 2001. C'est la première bande dessinée traitant de la déportation des personnes homosexuelles. Les années 1970 sont marquées par la fin du silence sur le génocide des Arméniens. L'illustrateur Guy Vidal, qui a côtoyé des rescapés arméniens, publie *L'Île aux chiens* en 1979 et *Sang d'Arménie* en 1985. La fin du XX^e siècle est aussi un contexte

¹⁶⁹ PASAMONIK, Didier (dir.), KOTEK, Joël (dir.). *Shoah et bande dessinée, l'image au service de la mémoire*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2017, p 11.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p 11.

¹⁷¹ *Ibid.*, p 11.

¹⁷² *Ibid.*, p 14.

¹⁷³ *Ibid.*, p 133.

dans lequel les survivants de la Shoah commençaient à disparaître. Dans le cadre d'un travail de mémoire, Pascal Croci réalise l'album *Auschwitz* en 1999. Cette bande dessinée est la première à être réaliste sur le sujet afin de sensibiliser les jeunes générations. L'auteur tente de transmettre la violence du camp éponyme et la peur des détenus en dessinant avec réalisme leurs corps rachitiques et les scènes de violences physiques. Les dessins en noir et blanc sont comme des photographies. Le cadrage met en avant l'industrialisation de l'assassinat comme sur la double page suivant l'entrée dans la chambre à gaz (**annexe 16**) : les vignettes montrent une fumée grise épaisse et des bulles commentant les effets du Zyklon B, « ... les gens étaient blessés, souillés, sanglants, saignants des oreilles, du nez. Ils s'étaient débattus, combattus... »¹⁷⁴. Sur la page suivante (**annexe 17**), l'amoncellement de corps cadavériques montre les effets du gaz. Dans cette représentation réaliste, le lecteur reçoit ces images sans filtre. Dans le chapitre « Bande dessinée lieu de mémoire », Didier Pasamonnik et Joël Kotek¹⁷⁵ constatent que le devoir de mémoire passe par l'éducation. C'est pourquoi des images mettant en scène des enfants sont adaptées pour le jeune public comme le thème des « enfants cachés » faisant l'objet de nombreux récits. Nous pouvons citer *L'envolée sauvage* d'Arno Monin et Laurant Galandon réalisé en 2006 et *Les Enfants cachés* de Catherine Poujol et Fabien Lacaf publié en 2007. Le Mémorial de la Shoah propose un atelier pédagogique intitulé « BD pour mémoire » à destination des élèves de la Seconde à la Terminale. L'atelier est basé sur l'analyse de trois génocides du XX^e siècle : celui des Arméniens, la Shoah et celui des Tutsi au Rwanda. La comparaison de différents albums comme *Mémé d'Arménie* de Farid Boudjellal, *Maus* d'Art Spiegelman et *Deo gratias* de Jean-Philippe Stassen, permet d'approfondir la question de la représentation d'un génocide et de sa mémoire.

L'exposition itinérante *Shoah et bande dessinée* propose d'étudier l'évolution de la bande dessinée sur la Shoah depuis les premières sources visuelles à celles d'aujourd'hui. Les quinze dessins à l'aquarelle d'Horst Rosenthal « Mickey au camp de Gurs », réalisés en 1940, sont le premier témoignage historique de cette période en bande dessinée. L'auteur s'identifie à Mickey en décrivant les conditions misérables du camp de Gurs¹⁷⁶ dans lequel il est interné. La seconde représentation de la guerre en bande

¹⁷⁴ CROCI, Pascal. *Auschwitz*. Paris : Emmanuel Proust éditions, 2005, p 46.

¹⁷⁵ PASAMONNIK, Didier (dir.), KOTEK, Joël (dir.). *Shoah et bande dessinée, l'image au service de la mémoire, op. cit.*, p 156.

¹⁷⁶ Camp d'internement dans les Pyrénées-Atlantiques fonctionnant de 1939 à 1944.

dessinée est *La Bête est morte !*, album réalisé en 1944-1945 par Edmond-François Calvo. Il s'agit d'un bestiaire où Hitler prend les traits du « Grand Loup en Fureur ». Les Juifs sont représentés par la tribu des Lapins. Trois cases parlent de la Shoah : du « plus atroce des plans de destruction des races rebelles »¹⁷⁷ sans parler explicitement du processus de mise à mort. Suite à l'entrée des Américains dans la guerre émergent les actes héroïques de super-héros. Mais ces derniers ne viennent pas directement sauver les Juifs. Ils combattent Hitler et le nazisme. Trois semaines après la libération d'Auschwitz, le 27 janvier 1945, *Captain America Comics* n°46 montre en couverture le héros éponyme et son acolyte Bucky libérant le camp d'Auschwitz alors qu'il a été libéré par les Soviétiques. L'« œuvre fondatrice »¹⁷⁸ de la représentation de la Shoah en bande dessinée serait *Maus* d'Art Spiegelman. Celui-ci cristallise en quelque sorte ce genre dès 1986. L'auteur met en scène son père, Vladek, juif polonais rescapé d'Auschwitz, qui lui raconte son histoire : de la rencontre avec sa femme Anja à leur détention à Auschwitz jusqu'à leurs retrouvailles après la guerre (**annexes 18 et 19**). L'originalité de ce récit est qu'il est construit sur les flashbacks de Vladek. Témoin des terreurs nocturnes de ses parents et de leur silence, l'auteur exprime son traumatisme à travers un dessin monochrome réalisé au fusain et à l'encre. Il représente les personnages sous la forme animale : les Juifs sont des souris, les Allemands des chats et les Polonais des cochons. Le genre de la bande dessinée évolue dans le même temps que la reconnaissance de la Shoah. Plus la bande dessinée parle du sujet, plus le sujet semble peu à peu sortir du tabou. L'exposition *Shoah et bande dessinée* invite donc les élèves à réfléchir sur la question de la représentation de la Shoah en image, en dessin. La compréhension du contenu de cette exposition et de ses enjeux sont-ils utiles et durables si les élèves ne sont pas amenés à réaliser eux-mêmes une bande dessinée sur la Shoah ? Par exemple, le lycée Utrillo de Stains a emprunté l'exposition suite à la réalisation d'un panneau sous forme de bande dessinée dans le cadre du projet « Visions lycéennes ». *Shoah et bande dessinée* permettait d'illustrer de façon historique leur projet artistique. Le bilan des expositions itinérantes de janvier à juin 2019¹⁷⁹ indique que l'exposition *Shoah et bande dessinée* a été empruntée par trois établissements scolaires. Ce chiffre est bas comparé à l'emprunt de l'exposition *Répressions et déportations dans l'Europe en guerre, 1939-1945*

¹⁷⁷ BARBAILLON, Sylvie, MEUNIER, Christophe. « Dire l'indicible : la Shoah dans la bande dessinée. Approches historiographique, littéraire et didactique », *op. cit.*, p 209.

¹⁷⁸ PASAMONIK, Didier (dir.), KOTEK, Joël (dir.). *Shoah et bande dessinée, l'image au service de la mémoire*, *op. cit.*, p 79.

¹⁷⁹ Bilan des expositions itinérantes – de janvier à juin 2019, *op. cit.*

s'élevant à dix-neuf et celui de l'exposition *Les Génocides du XX^e siècle* comptant cinq locations. La bande dessinée étant une approche spécifique sur la Shoah intéresse peu de professeurs connaisseurs ou souhaitant élaborer un projet sur celui-ci. Son contenu devrait-il s'inscrire dans un propos plus large sur des méthodes d'analyse des images de la Shoah avec des commentaires rapprochant certains dessins de la réalité historique ?

Intégrer la bande dessinée dans l'apprentissage de l'histoire de la Shoah revient à se demander ce que l'on peut montrer de la Shoah aux élèves. Selon George Bensoussan, « on peut faire comprendre l'horreur sans tomber dans le voyeurisme »¹⁸⁰. Il n'est pas choquant pour lui qu'un dessin montre des cadavres car « une BD, c'est une représentation d'une figure complètement anonyme »¹⁸¹ tandis que sur une photographie les défunts assassinés n'ont pas choisi d'être montrés. La bande dessinée serait-elle donc une représentation plus éthique de la Shoah ? Elle permet de faire varier l'image : sa forme et ses points de vue. Par exemple, la bande dessinée de Jean-Philippe Stassen, *Déogratias*, publiée en 2000, montre le parcours de personnages appartenant à des groupes différents : Hutu extrémistes, Hutu modérés et Tutsi. L'un d'eux est Déogratias, un jeune hutu. Il se transforme en chien fou lorsqu'il est tourmenté par son passé. Pendant le génocide, il a tué des femmes. L'auteur animalise le bourreau. Par ce procédé il exprime sa souffrance d'homme assoiffé d'alcool comme il a pu l'être de sang et rappelle que les enfants « fussent-ils soldats ou bourreaux, sont les premières victimes des guerres »¹⁸².

Ainsi, la bande dessinée offre des points de vue multiples. Elle représente à la fois la dimension du réel et du fictif, la réalité et l'imaginaire, l'objectivité et la subjectivité à travers l'animalisation, la représentation des enfants, le réalisme des traits et la synthétisation du contenu dans les vignettes. C'est pourquoi la bande dessinée est un médium pertinent pour communiquer l'histoire aux jeunes publics. Sa logique semble adaptée à l'apprentissage de l'Histoire et au travail de mémoire. Son utilisation pédagogique et artistique renouvellerait donc l'approche de l'histoire des génocides. « Aucun médium, à l'exception peut-être du cinéma, ne participe autant à la fabrication mémorielle de l'imaginaire historique. Cela confère sans doute aux auteurs des responsabilités qu'ils n'imaginaient devoir endosser il y a vingt ans encore. »¹⁸³.

¹⁸⁰ PASAMONIK, Didier (dir.), KOTEK, Joël (dir.). *Shoah et bande dessinée, l'image au service de la mémoire*, op. cit., p 145.

¹⁸¹ *Ibid.*, p 147.

¹⁸² *Ibid.*, p 141.

¹⁸³ PASAMONIK, Didier (dir.), KOTEK, Joël (dir.). *Shoah et bande dessinée, l'image au service de la mémoire*, op. cit., p 161.

b. Les ateliers pédagogiques : la Shoah par le prisme du cinéma

Dans son chapitre « La Shoah comme question de cinéma », Marie-José Mondzain dit ceci : « Un film sur la shoah est une archive, en la montrant, en la transmettant, elle devient active, ces “figures de l’émotion” sont à diffuser afin qu’elles deviennent “des gestes politiques” »¹⁸⁴. Autrement dit, une œuvre cinématographique sur la Shoah est une archive artistique dans le sens où elle fait ressentir des émotions. La diffuser serait un acte d’engagement. Passer par l’art pour parler de la Shoah notamment au cinéma « suppose qu’il existe [...] une éthique du passionnel. »¹⁸⁵. Utiliser le cinéma est une responsabilité artistique et morale devant susciter l’émotion qu’il est naturel de ressentir devant la vision de cette période.

Au Mémorial de Drancy se déroule l’atelier pédagogique « Joseph, Jean, Claude et les autres » auquel j’ai assisté. Il propose d’aborder l’histoire de la Shoah et le régime de Vichy par le prisme du cinéma. Utiliser ce médium pour étudier cette période revient à se questionner sur les façons de la représenter et pour quel public. Il est destiné aux élèves du CM2 à la Cinquième. L’atelier a été créé et animé par Pauline Le Diset, intervenante sur des ateliers pédagogiques depuis 2005 pour le Mémorial de Paris et de Drancy. Elle est scénariste et professeure à l’École supérieure de réalisation audiovisuelle de Paris. Cet atelier cinématographique amène les enfants à analyser des extraits de films sur la vie d’enfants juifs, en France, sous l’Occupation et notamment l’histoire des « enfants cachés ». Pauline Le Diset fait réfléchir les élèves sur différentes mises en scène. L’atelier commence par une visite du parcours permanent du musée du Mémorial de Drancy. De mars 1942 à l’été 1944, soixante-trois mille Juifs y ont été internés avant d’être déportés.

L’intervenante commence par l’identification du lieu. « Qu’est-ce qu’un Mémorial ? – C’est un lieu du souvenir. », « Qu’est-ce que la Shoah ? – Cela signifie catastrophe ». « En quelle langue ? – En hébreu ». Elle poursuit par des rappels historiques sur la Seconde Guerre mondiale. « C’est quoi le Mémorial de Drancy ? – Un camp de concentration ! répond un élève. – Non, c’est un camp d’internement » rétorque un autre. Les enfants sont réactifs et donnent souvent des réponses justes témoignant d’une réelle préparation en amont avec leur maître. « Qu’est-ce que la déportation ? – C’est

¹⁸⁴ FRODON, Jean-Michel. *Le cinéma et la Shoah, un art à l’épreuve de la tragédie du XX^e siècle*, op. cit., p 29.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p 36.

transporter de force quelqu'un d'un endroit à un autre. ». « Par quel moyen de transport ? – Le train, jusqu'à Auschwitz. ». Un wagon en bois provenant d'un convoi de déportation est exposé derrière la sculpture monumentale située devant la cité de la Muette de Drancy.

Suite à la visite du musée les élèves s'installent pour l'atelier. Avant le visionnage d'extraits de films, Pauline Le Diset montre quelques fac-similés de documents d'archives afin d'introduire en image l'histoire du régime de Vichy et les mesures d'exclusion anti-juives. Une photographie montre le maréchal Pétain et Adolf Hitler se serrant la main. Ce support concret permet à l'intervenante d'amener les élèves à définir ce qu'est l'armistice et le début de la collaboration, évoquer la Résistance, le Général de Gaulle et la notion de pays alliés. Pauline Le Diset enchaîne son propos en montrant de nouvelles images sur la signification des mots comme « antisémitisme », « lois antisémites », « recensement ». Cela lui permet de rebondir sur les actes concrets subis par les Juifs en France comme le tamponnage de la carte d'identité avec la mention « Juif », le port de l'étoile jaune, l'interdiction d'aller dans des lieux publics comme les parcs, les cinémas, les théâtres, les musées, etc. Elle parle aussi de l'interdiction d'exercer des métiers dans l'administration, l'enseignement, la santé, le journalisme et le cinéma.

Le premier visionnage est un extrait du film *Le Vieil homme et l'enfant* réalisé en 1967. L'extrait montre le contexte de Paris sous l'Occupation en 1943. Le film a été réalisé par Claude Berri, de son vrai nom Claude Langmann. C'est le nom qu'il donne à son personnage principal, petit garçon juif de huit ans. C'est une œuvre autobiographique. L'extrait montre le début du film lorsque le jeune garçon et un copain volent des jouets dans un magasin. Ils se font poursuivre par la police. En rentrant, le père du petit Claude le punit violemment car il a peur d'être dénoncé. Pauline Le Diset invite alors les élèves à repérer les indices permettant de contextualiser la scène en 1943. Les élèves arrivent à trouver le portrait de Pétain, la Tour Eiffel indiquant que l'on se situe à Paris en zone occupée et un homme en uniforme nazi. Seulement, dans l'extrait l'enfant ne porte pas d'étoile alors que son port est obligatoire à partir du printemps 1942. Les élèves doivent ainsi comprendre que Claude est hors-la-loi. C'est pourquoi son père le punit dans la scène suivante, il a peur de se faire arrêter. En effet, cette famille fait partie des Juifs non recensés. Le « facteur » peut les dénoncer facilement à cause du nom de famille : ils viennent de l'est de l'Europe qu'ils ont fui.

Un extrait d'*Un sac de billes* réalisé en 1975 d'après le récit de Joseph Joffo est ensuite projeté. Cette fois-ci, le petit garçon à la casquette grise raconte l'histoire avec sa voix d'enfant. Les élèves sont amenés de nouveau à repérer les éléments de contexte. Cela

se déroule sous l'Occupation car une famille va chercher les étoiles jaunes en tissu au commissariat. L'extrait montre ainsi la démarche obligatoire imposée aux familles juives du port de l'étoile jaune. Dans l'extrait suivant, deux garçons sont placés devant la vitrine du salon de coiffure de leur père afin de cacher la pancarte indiquant qu'il s'agit d'un commerce « juif ». Avec une pointe d'humour, l'extrait montre l'application des lois d'exclusion des Juifs : le port du signe distinctif et l'identification des commerces « juifs ».

Un nouvel extrait *Du Vieil homme et l'enfant* est projeté afin de comprendre ce qu'est un enfant caché. Pauline Le Diset utilise cet extrait pour définir d'abord ce qu'est une rafle. C'est pour échapper à cela que les parents de Claude confient leur enfant à une famille non juive. La scène montre les parents de Claude tentant de lui faire mémoriser sa nouvelle identité provisoire. En effet, il va devoir habiter chez les parents d'une amie à la campagne. Mais ils ne doivent surtout pas savoir qu'il est juif car ils sont antisémites. Claude doit donc répéter son nouveau nom Claude Longuet dont le suffixe est français. Il doit aussi mémoriser le « Notre Père », une prière, afin de faire semblant d'être catholique. Sa mère lui dit aussi qu'il doit se laver tout seul. Cette recommandation est importante car il est circoncis. Cet extrait permet de montrer dans quelle circonstance les parents choisissaient cette solution difficile.

Le dernier extrait vient du film *Au revoir les enfants* réalisé par Louis Malle en 1987. C'est aussi une histoire autobiographique, celle d'un enfant non juif qui a assisté à l'arrestation de son meilleur ami juif et du Père Jean, directeur du collège. Ils ont été dénoncés par un employé de l'établissement. Cet extrait montre que tous les enfants cachés n'ont pas survécu aux dénonciations. Dans la scène où les enfants et le père Jean sont arrêtés, un des élèves dit : « J'espère qu'il ne vont pas nous arrêter. On n'a rien fait nous. ». Pauline Le Diset amène les élèves à comprendre que cette réplique sous-entend que les enfants juifs étaient coupables alors qu'ils sont victimes. Les élèves comprennent que les enfants arrêtés seront envoyés à Auschwitz et tués. C'est pourquoi ils ne peuvent pas raconter l'histoire.

Dans la dernière partie de l'atelier, les enfants sont ensuite invités à élaborer un story board à partir d'un extrait de texte de *Paroles d'étoiles, Mémoire d'enfants cachés, 1939-1945*. Une petite fille du nom de Colette voit sa mère se faire arrêter. Par une technique de cinéma les élèves doivent transmettre des faits et des émotions.

De plus, d'autres films sur le sujet peuvent être étudiés avec des élèves. Lors du voyage de formation à Auschwitz-Birkenau, Fabrice Romanet a mis en garde les

professeurs sur la pertinence de certains films dans le cadre pédagogique. Par exemple, *La liste de Schindler* de Steven Spielberg montrerait bien le ghetto mais la représentation du camp d'Auschwitz prêterait à confusion. Malgré le fait que ces représentations imprègnent les esprits, elles véhiculent parfois une image brouillant la vérité. La question d'utiliser le prisme cinématographique en classe se pose pour le film *Shoah* de Claude Lanzmann. Montrer ce film dans un cadre pédagogique peut être adapté en l'étudiant en tant qu'œuvre. Il donne à voir un enchaînement de témoignages de rescapés, de villageois polonais, d'anciens nazis et d'autres protagonistes sur les lieux de l'assassinat ou chez eux. Je pense que le film nécessite une étude approfondie avant et après le visionnage. En effet, l'œuvre ne propose pas de regard critique sur ce qui est dit même lorsque le réalisateur interroge d'anciens nazis ou certains villageois polonais dont les réponses, sans jugement critique de la part du spectateur, peuvent laisser penser qu'ils sont irréprochables dans l'histoire de la Shoah. Certains passages pourraient alors être analysés d'un point de vue « artistique » grâce à la symbolique de certains cadrages, de plans et à la progression des propos. Les rescapés sont par exemple souvent filmés en gros plans donnant plus d'intensité et d'émotion aux témoignages poignants. Les séquences montrant la rivière près du premier centre de mise à mort à Chelmno ou des trains de la gare de Treblinka peuvent aussi symboliser l'existence humaine qui peut s'arrêter sur ces lieux du crime ou bien continuer comme le montre la présence des rescapés.

Étudier la Shoah par le prisme du cinéma est donc une approche adaptée pour la compréhension de cette période par des élèves et permet d'identifier le processus d'un génocide et donc de le prévenir. Cette approche fait partie de ce que Carles Torner, citant Paul Ricœur, appelle le « travail de mémoire »¹⁸⁶. Celui-ci est basé sur l'écoute et la transmission de la mémoire à travers les témoignages audiovisuels. J'élargirai ces derniers aux œuvres cinématographiques autobiographiques comme celles étudiées dans l'atelier pédagogique « Joseph, Jean, Claude et les autres ». Quarante-six groupes ont participé à cet atelier en 2018¹⁸⁷. C'est le deuxième atelier le plus demandé après « Enfant aux deux noms ». Depuis cinq ans, sa demande est croissante avec vingt et un groupes en 2013, trente-deux groupes en 2014 et quarante-quatre groupes en 2016. Nous pouvons également observer de façon plus générale une hausse de 26% de demandes d'ateliers pédagogiques du Mémorial de la Shoah en 2018 notamment des écoles de banlieue

¹⁸⁶ TORNER, Carles. *"Shoah", une pédagogie de la mémoire*. Paris : Les éditions de l'atelier, 2001, p 70 in RICŒUR, Paul, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé » in *Le Monde*, 15 juin 2000.

¹⁸⁷ Bilan année civile 2018 groupes de 8 à 12 ans (CM1-5^e), Paris, Drancy, Île-de-France.

parisienne sur le site de Drancy. Cette demande croissante est inhérente au thème de ces ateliers liés au programme scolaire d'Histoire de CM2 dont le troisième thème est « La France, des guerres mondiales à l'Union européenne »¹⁸⁸. Il aborde la « Résistance, la France combattante et la collaboration » ainsi que le « génocide des Juifs ». Ces ateliers pédagogiques approfondissent ce sujet et font participer les élèves. Les actions pédagogiques du Mémorial sont-elles toutes aussi efficaces et originales ?

B. Les élèves acteurs d'un projet de sensibilisation et de mémoire par des actions du Mémorial

a. Les ateliers hors les murs : pour la prévention contre l'antisémitisme par des mises en pratique

Le Mémorial de la Shoah propose des ateliers sur le site de Paris et de Drancy ainsi que des ateliers hors les murs. Marini Bambi est responsable de ce service depuis quatre ans. Lors de notre entretien, elle m'a expliqué que ce service a été créé suite aux attentats de 2014. Ces événements avaient entraîné une chute de 30% de la fréquentation des ateliers au Mémorial. Simultanément, le musée recevait de plus en plus de demandes de professeurs situés hors région Île-de-France. Venir au Mémorial était problématique en raison des mesures Vigipirate, du coût de transport. La création du service Hors les murs répondait donc à un besoin de sensibilisation sur tous les territoires de la France métropolitaine à travers des ateliers liant l'Histoire et l'époque contemporaine.

Afin de répondre à cette forte demande et poursuivre le travail de sensibilisation après les attentats, le directeur du Mémorial, Jacques Fredj, a demandé la création de nouveaux contenus afin de lutter contre les préjugés et les théories du complot. En effet, suite à ces événements, des théories complotistes se sont propagées via Internet et autres médias. Auparavant, les ateliers traitaient de sujets historiques classiques. Il fallait donc réinventer de nouvelles thématiques et de nouveaux moyens pour faire s'exprimer les élèves. C'est ainsi que Marini Bambi et son équipe ont commencé l'ébauche de l'atelier *La fabrique du complot : hier et aujourd'hui*. L'objectif des ateliers est de faire se questionner les élèves sur l'actualité, développer leur esprit critique, leur donner des outils

¹⁸⁸ « Thème 1 - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ». *Eduscol* [en ligne]. Mars 2016.

afin de mettre en garde de la désinformation, des *fake news*. Enfin, leur donner des clefs pour concevoir des preuves valables et avoir des conclusions logiques, vérifier les informations. Les ateliers sont destinés aux classes du CM2 à la Terminale. Quatorze intervenants de tous horizons sont sollicités : artistes, philosophes, journalistes, professionnels du cinéma et du sport. Chacun reçoit une formation de six mois au Mémorial avant d'intervenir sur le terrain. Les ateliers complètent le cours du professeur et font travailler les élèves en petits groupes. Ils sont basés sur l'échange et l'écoute.

Le service reçoit environ cent soixante réservations par an. De septembre 2018 à juin 2019, il a reçu plus de cinq cents réservations. Les ateliers hors les murs interviennent sur neuf régions en France. Les ateliers à destination du cycle 3, du CM1 à la Sixième, abordent plutôt le sauvetage des enfants juifs et la résistance juive. D'après les propos de la responsable du service Hors les murs, des professeurs des écoles seraient réticents pour faire venir un atelier de peur que le sujet soit trop violent. Le service est majoritairement sollicité par les collègues. *La fabrique du complot : hier et aujourd'hui* et *Les préjugés : au quotidien et dans l'Histoire* sont les ateliers les plus demandés.

Les ateliers se déroulent en plusieurs temps. Tout d'abord, l'intervenant fait la présentation du Mémorial de la Shoah à l'aide d'un diaporama ou d'un kakemono. C'est la phase de contextualisation. Ensuite, il présente la thématique de l'atelier et transmet le contenu historique. La dernière étape est le travail en autonomie. Par exemple, l'atelier *La fabrique du complot : hier et aujourd'hui*, destiné aux classes de la Troisième à la Terminale, invite les élèves à travailler sur des postes informatiques afin de comparer des sites Internet sur la théorie du complot. L'objectif est de les amener à vérifier les sources et à analyser les informations parfois falsifiées et haineuses. Les élèves peuvent souvent être amenés à voir ces types de données sur les réseaux sociaux où de la propagande antisioniste voulant « [légitimer] l'antisémitisme »¹⁸⁹ peut être publiée. Marini Bambi m'a confié que lors d'ateliers, des élèves sont convaincus par des théories du complot ou tiennent des propos négationnistes. Certains font l'amalgame entre la Shoah et l'État d'Israël et pensent que les Israéliens sont tous des Juifs. Cet atelier tente de répondre à la lutte contre l'antisémitisme et l'antisionisme avec ses limites lorsque des adolescents s'opposent au contenu même de l'atelier. Il vise la transmission d'un savoir spécifique et l'assimilation de bonnes pratiques sur la détection de fausses informations mais n'atteint pas toujours ses objectifs.

¹⁸⁹ DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2016*, op. cit., p 21.

Dans d'autres ateliers hors les murs, les mises en pratiques sont plus créatives. Par exemple, les élèves sont amenés à travailler au sol dans l'atelier *L'histoire s'affiche*. Celui-ci est basé sur l'analyse et la contextualisation d'images de propagande de la Seconde Guerre mondiale et de l'époque contemporaine. Ces images se retrouvent dans les médias et sur Internet. Afin de mieux déchiffrer une affiche de propagande, les élèves dessinent en expérimentant des techniques différentes de représentation comme la caricature.

Ainsi, les ateliers hors les murs mêlent histoire et actualité. Marini Bambi propose de « [regarder] les événements présents à la lumière du passé » car les processus de haine et les justifications antisémites sont toujours d'actualité. Le Mémorial développe donc des outils adaptés aux usages des jeunes d'aujourd'hui afin de mieux toucher ces publics. Il a mis en place d'autres actions sur l'histoire des génocides et la Seconde Guerre mondiale comme les expositions itinérantes, un médium culturel et original.

b. Les expositions itinérantes : un complément de l'enseignement développant la créativité des élèves

Les expositions itinérantes du Mémorial de la Shoah sont des « [outils] d'accompagnement pour l'enseignement »¹⁹⁰ de cette période. Elles proposent des thèmes variés autour des génocides du XX^e siècle, de l'histoire des Juifs en Europe durant la Seconde Guerre mondiale, de la Résistance et de parcours de déportés comme le sportif Alfred Nakache ou l'adolescente Hélène Berr. Chaque exposition se présente sous la forme de panneaux, la plupart du temps autoportants, adaptés à sa circulation dans les établissements scolaires. Les panneaux comprennent des éléments contextuels, biographiques ou lexicaux, illustrés de photographies et de documents d'archives. La location de ces expositions intéresse majoritairement les professeurs de secondaire. En effet, le bilan des expositions itinérantes de janvier à juin 2019¹⁹¹ indique que cinquante-neuf établissements scolaires ont emprunté des expositions dans toute la France. Chacune d'entre elles est dotée d'un livret d'accompagnement pédagogique ayant pour but de « faciliter le travail des professeurs et permettre aux élèves d'observer, de questionner et comprendre les documents figurant sur les panneaux des expositions. »¹⁹². Elles sont des

¹⁹⁰ « Enseigner l'histoire de la Shoah ». *Mémorial de la Shoah* [en ligne].

¹⁹¹ Bilan des expositions itinérantes – de janvier à juin 2019, *op. cit.*

¹⁹² « Outils pour enseigner ». *Mémorial de la Shoah* [en ligne].

supports pédagogiques amenant les élèves à approfondir des connaissances sur un thème précis. Chaque établissement utilise sa propre scénographie afin que le maximum d'élèves soit touché. Par exemple, une professeure documentaliste au collège Federico Garcia Lorca de Saint-Denis a rapporté dans le cadre du bilan du service que l'exposition *Génocides du XX^e siècle*, installée au CDI, a été vue par quatre-vingt-dix élèves de quatre classes de Troisième. Ces classes ont travaillé sur « des séances pédagogiques autour des panneaux de l'exposition. ».

De plus, il est fréquent que des établissements empruntent une exposition itinérante dans le cadre du Concours national de la résistance et de la déportation. Elle s'inscrit alors dans un projet plus vaste portant sur le sujet du concours. Une enseignante en Lettres et Histoire au lycée Tristan Corbière de Morlaix dans le Finistère a coordonné l'emprunt de l'exposition *Répressions et déportations dans l'Europe en guerre, 1939-1945*. Celle-ci a été réalisée dans le cadre du CNRD 2018-2019. Installée au CDI durant sept jours, des professeurs pouvaient réserver un créneau afin d'y emmener leur classe. Elle était aussi ouverte au grand public. Environ cinq cents visiteurs ont pu la voir. Son inauguration en février 2019 a été réalisée avec des organisateurs départementaux du CNRD comme Alain Méléard, président du comité départemental du concours. Celui-ci a rappelé aux élèves participants : « Vous êtes dans une démarche citoyenne, n'oubliez pas que cela fut ! »¹⁹³.

En plus d'être un complément du cours, les expositions peuvent également être un support de projets pédagogiques. Par exemple, l'exposition du CNRD 2018-2019 a été empruntée par le collège Daisy Georges Martin à Irigny dans le Rhône. Elle a été visitée par six classes de Troisième soit cent quatre-vingt-six élèves dans le cadre de la Semaine de prévention du racisme et de l'antisémitisme. Selon la professeure à l'initiative du projet, cela a été l'occasion de « retracer les grandes dates et la mise en place de la répression nazie » au regard de l'antisémitisme actuel. Des élèves participant à l'atelier « Devoir de mémoire » ont produit une vidéo à partir des panneaux de l'exposition *Répressions et déportations dans l'Europe en guerre, 1939-1945*¹⁹⁴. À tour de rôle, des élèves ont raconté chronologiquement l'histoire de la déportation. Ils ont utilisé des vidéos et des photographies d'archives légendées, des cartes et des citations de déportés. Chaque participant au concours peut exprimer sa créativité sous des formes

¹⁹³ « Une exposition visible au lycée Tristan-Corbière » in *Le Télégramme* [en ligne]. Février 2019.

¹⁹⁴ « Le spectacle du groupe Devoir de Mémoire ». *Collège DGM* [en ligne].

différentes¹⁹⁵ : ouvrage écrit, site Internet, film ou encore exposition. Par exemple, les élèves participant à l'atelier « Devoir de mémoire » du collège Daisy Georges Martin ont monté et joué une pièce de théâtre sur les enfants d'Izieu.

De plus, le service des expositions itinérantes coordonne l'exposition du projet « Vision par les jeunes d'Île-de-France Auschwitz-Birkenau » réalisée à l'issue du voyage d'étude dans ce lieu de mémoire dont nous avons abordé les enjeux précédemment (cf Partie II.2.B.). Avec leur professeur, les élèves doivent réaliser un panneau d'exposition devant restituer les connaissances apprises et leur ressenti du voyage. Le contenu des panneaux est varié. Nous pouvons constater une alternance entre des panneaux graphiques, esthétiques et des panneaux contenant plus de texte. Lors de la réunion de bilan du projet, une professeure a trouvé que le travail visuel et les contenus étaient inégaux. Le niveau des panneaux varie en effet selon l'investissement de chaque groupe et des choix pédagogiques : pour certains groupes l'esthétique prime tandis que d'autres préfèrent mener une réflexion sur une thématique étudiée en classe ou pendant le voyage. L'important est que les élèves puissent développer leur pensée, leur sensibilité. Certains développent davantage leur créativité : dessins ou compositions graphiques personnelles. Des élèves en formation professionnelle Métier de la Mode au lycée Louise Michel à Nanterre ont travaillé sur la « Confrontation esthétique sous le III^e Reich » à Auschwitz-Birkenau (**figure 40**) : une élève a réalisé des dessins d'uniformes nazis en expliquant qu'Hugo Boss a produit les uniformes nazis pour le III^e Reich. Un dessin d'un autre élève représente les guenilles que devaient porter les déportés. Le panneau explique comment les effets personnels des déportés étaient volés, triés puis désinfectés ainsi que les différents signes distinctifs cousus. L'institut Notre-Dame à Saint-Germain-en-Laye a, quant à lui, axé son panneau sur la musique à Auschwitz-Birkenau : « Portées de



Figure 40 : Panneau du lycée Louise Michel de Nanterre lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ». 2019.

¹⁹⁵ « Concours national de la résistance et de la déportation ». Réseau Canopé [en ligne].



Figure 41 : Panneau de l'Institut Notre-Dame de Saint-Germain-des-Prés lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ». 2019.

déportés, les fonctions de la musique dans les camps nazis » (figure 41). Une élève a réalisé un dessin représentant un orchestre composé de détenus en train de jouer. Il illustre un des propos du panneau : les Kommando de travail se déplaçaient au rythme d'un orchestre composé de détenus. Le panneau est composé de textes dont un poème en prose écrit par un élève. Nous pouvons également parler du panneau réalisé par des élèves du lycée Utrillo à Stain. Il retrace l'expérience de leur voyage en bande dessinée (figure 6). Chaque élève a réalisé un dessin assemblé avec les autres afin de former l'histoire de leur expérience à partir du cours du professeur jusqu'au retour d'Auschwitz-Birkenau. Les dessins sont accompagnés des commentaires d'élèves, de leurs impressions.

Cependant, la réalisation de ces panneaux a des limites. Des groupes

ne développent pas de propos construits ni de créations par manque de suivi de certains professeurs ou en raison de problèmes organisationnels ou par manque d'implication des élèves. Lors des rendez-vous avec le graphiste pour la transmission de la maquette du panneau, auxquels j'ai participé, j'ai pu remarquer que des élèves ne saisissaient pas l'occasion de s'exprimer sur le contenu esthétique de leur panneau. Il leur est justement demandé d'être acteur de leur propre projet de création. Ce dernier leur permet de mûrir et d'être stimulé à prendre en main leur création. Mais les jeunes ne prennent parfois pas spontanément la parole par timidité ou ne sont pas toujours invités à la prendre s'ils n'en manifestent pas l'envie. Ils sont confrontés à un

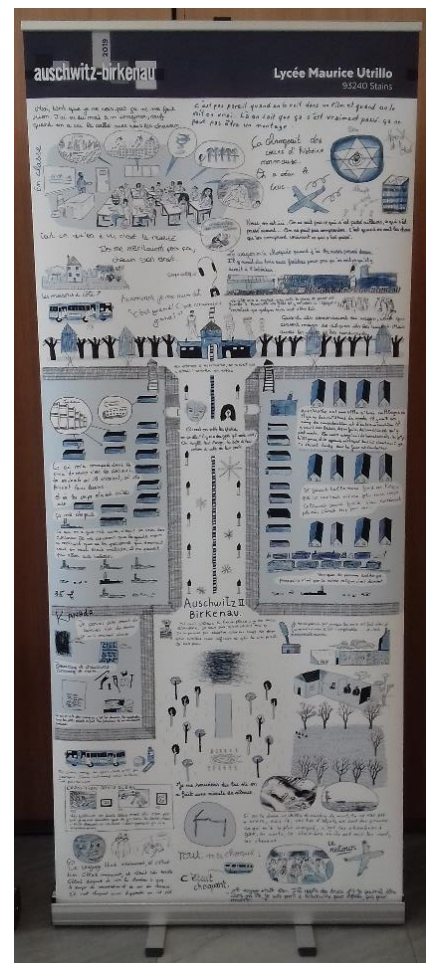


Figure 6 : Panneau réalisé par des élèves du lycée Maurice Utrillo de Stains dans le cadre du projet « Visions lycéennes ». 2019.

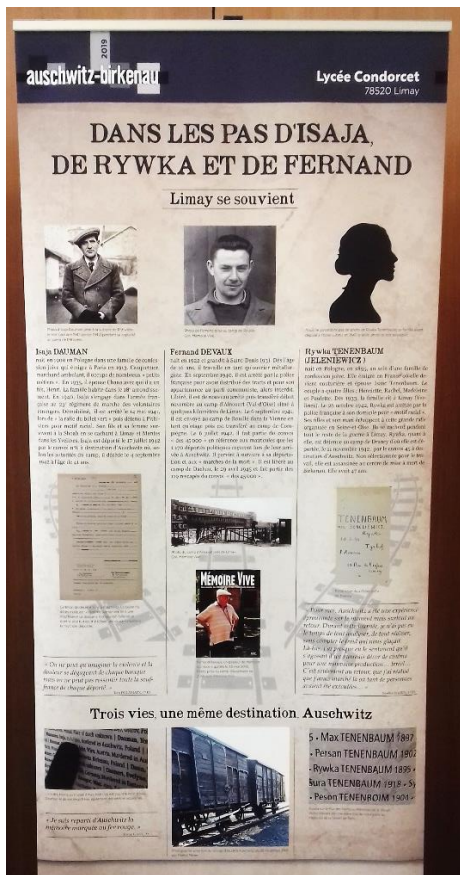


Figure 42 : Panneau du lycée Condorcet de Limay lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ». 2019.

cadre professionnel inhabituel entraînant peut-être cette gêne.

Dans le cadre de ce même projet, les élèves peuvent également se servir des archives du Mémorial ou de sources municipales et départementales. Certains choisissent de retracer des itinéraires de déportés sous la forme de microhistoire* permettant de repérer des lieux connus, d'identifier des noms, de travailler sur l'histoire locale. Le panneau du lycée Condorcet de Limay, dans les Yvelines, retrace l'histoire de déportés à Auschwitz-Birkenau habitant dans cette ville (figure 42) : Isaja Dauman, Rywka Tenenbaum et Fernand Devaux. Sa réalisation s'inscrit dans un projet plus vaste dans le cadre d'un cours d'option sur l'histoire de la déportation.

Treize lycéens ont travaillé durant des mois avec leur professeur d'Histoire sur le fils d'Isaja Dauman, Henri Dauman, un enfant caché. Ils ont rencontré ce dernier, photographe à New-York âgé de 86 ans. Le voyage à Auschwitz-Birkenau organisé par le Mémorial de la Shoah, a notamment été l'occasion pour eux de retrouver la trace de son père Isaja Dauman. L'article du *Parisien* retranscrit les paroles du professeur : « Normalement, cette option n'était prévue qu'une heure par semaine mais ils y passaient facilement deux ou trois heures de plus, explique-t-il, épaté par le travail des adolescents. Je les ai vus changer, s'investir. Ils sont venus travailler pendant les vacances, ont participé aux cérémonies commémoratives, ont écrit des discours... [...] ils ont été très sensibles à la cause. Mon idée c'est de proposer aux élèves de faire de l'histoire différemment. Mais aussi leur montrer que le passé explique le présent, que le racisme n'a pas disparu. »¹⁹⁶. Dans ce projet, les élèves se mettent donc dans une démarche d'historiens et de journalistes. Ils apprennent à se servir d'outils de recherche afin d'enquêter sur la vie de déportés comme les archives de Limay ainsi que celles du Mémorial de la Shoah. Ce dernier possède des ressources à la fois photographiques, documentaires et livresques

¹⁹⁶ « Limay : les lycéens ont retracé l'histoire de l'enfant sauvé de la déportation ». *Le Parisien*, op. cit.

permettant de travailler sur des histoires individuelles locales. En plus de proposer des actions pédagogiques comme les voyages d'étude et les expositions itinérantes, le Mémorial joue un rôle important de centre de recherche en fournissant de la matière documentaire et historique fiable d'investigation. Lors des rendez-vous individuels pour la maquette des panneaux du projet « Visions lycéennes » chaque groupe transmet son contenu visuel et textuel. Le personnel du Mémorial, la chargée des expositions itinérantes, le chargé des voyages au service Lieux de mémoire et le graphiste, sont présents pour corriger les données historiques, orienter sur des bases de données visuelles, conseiller sur les approches historiques. L'exposition « Visions lycéennes » circule ensuite dans les établissements participant qui le souhaitent. C'est parfois l'occasion pour des lycéens d'être les médiateurs de leur exposition. À l'EREA Martin Luther King d'Asnières-sur-Seine, les élèves ont présenté par petits groupes les panneaux à d'autres classes de Lettre et de Philosophie.

Ainsi, les expositions itinérantes réalisées par le Mémorial de la Shoah ont un rôle pédagogique indiscutable qui s'inscrit parfois dans des projets locaux, régionaux et nationaux basés sur la mémoire et dont la finalité est la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Elles peuvent être des compléments de l'enseignement et un tremplin créatif ou de recherche.

En conclusion, le Mémorial de la Shoah est un acteur de la transmission de l'histoire et de la mémoire de cette histoire à travers ses actions éducatives, pédagogiques et culturelles pour les jeunes générations dans un contexte où l'antisémitisme est encore présent en France. Haine ancestrale développée par l'antijudaïsme chrétien, l'antisémitisme s'est ancré dans la société et s'est muté progressivement au cours du XX^e siècle en antisionisme existant dans les écoles. L'histoire de la Shoah a mis longtemps avant d'être reconnue et définie correctement dans les programmes scolaires. Malgré cette évolution, la transmission de cette période est parfois un sujet « sensible », difficile à enseigner devant certains élèves tenant des discours haineux. Le Mémorial intervient alors sur le plan éducatif et pédagogique en complétant la formation du corps enseignant par des voyages de formation dans des lieux de mémoire. Ils approfondissent des pistes pédagogiques basées sur l'analyse des images ou avec des outils linguistiques et méthodologiques accessibles et actualisés. Le Mémorial mène également un travail pédagogique pour les élèves par la réalisation de voyages d'étude à Auschwitz-Birkenau.

Les jeunes sont préparés en amont et produisent un travail de restitution pour une mémoire durable et efficace. Le musée développe aussi des actions renouvelant les approches sur l'histoire des génocides. Elles sont basées sur la transversalité des sujets et la réalisation de projets artistiques et mémoriels par les élèves eux-mêmes dont la finalité est la lutte contre les préjugés et toutes les formes de haines. « Mais on voit bien que c'est en grande partie « hors les murs » que se construit la conscience historique. »¹⁹⁷, affirme l'historienne Laurence de Cock. Le Mémorial propose des actions venant directement dans les écoles et d'autres amènent les élèves à se déplacer au Mémorial ou dans des lieux de mémoire. Dans les deux cas, les jeunes apprendront en dehors du cadre de la salle de classe. Pour la majeure partie des élèves, cette pédagogie « hors les murs » affine leur jugement et ouvre leur esprit à plus de tolérance.

¹⁹⁷ COCK, Laurence ; LARRERE, Mathilde ; MAZEAU, Guillaume, *L'histoire comme émancipation*, Marseille : Agone éditeur, 2019, p 95.

Conclusion générale

Pour conclure, le Mémorial de la Shoah est un acteur majeur dans la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah dans la lutte contre l'antisémitisme pour les jeunes générations. Les missions réalisées au service des expositions itinérantes m'ont permis d'être médiatrice dans la diffusion de contenus historiques grâce à la gestion des dossiers de location et à la coordination de projets pédagogiques et culturels, comme « Visions lycéennes », ainsi que dans la réalisation d'expositions. Plus que diffuser ces contenus, j'ai contribué à les transmettre pour perpétuer la mémoire historique et culturelle du peuple juif et des populations opprimées. La transversalité des contenus a été au cœur de mon travail, les sujets des expositions mêlant la plupart du temps art, littérature, itinéraire de déportés écrivains ou artistes. Les sources visuelles et textuelles proposent une variété interdisciplinaire à la fois journalistique, géographique, poétique, photographique.

L'apprentissage de l'histoire de la Shoah et la conscientisation de l'importance de sa mémoire restent des actions à mener tout au long de la scolarité : un voyage ou un atelier ne suffisent pas à éveiller les consciences ou à faire mémoriser pour toujours ces connaissances. Le travail de sensibilisation et d'apprentissage sur le long terme doivent permettre aux élèves de façonner leur culture afin d'avoir les clés pour identifier des menaces idéologiques et trouver un intérêt mémoriel commun pour que le souvenir perdure. La solidarité collective doit empêcher les pensées extrémistes, nationalistes, négationnistes, obscurantistes et toute autre pensée nuisant à autrui. N'oublions pas que « tout est humain, rien de ce qui est qualifié d'inhumain, dans notre langage moral superficiel, banalisant, ne dépasse l'homme... [...] La frontière du Mal n'est pas celle de l'inhumain, c'est tout autre chose. »¹⁹⁸. Ces mots issus de *L'écriture ou la vie* de Jorge Semprun, rescapé du camp de Buchenwald, signifient que même dans les pires atrocités qu'il commet contre l'humanité, l'Homme reste humain. Ce « Mal » humain doit mettre en garde sur nous-mêmes, sur ce que nous sommes capables de faire contre nous-mêmes. Nier la Shoah c'est donc nier la responsabilité de l'Homme, nier ce qu'est l'Homme lui-même, se nier soi-même. C'est peut-être ce problème identitaire qui mène aux génocides. Vouloir détruire la population juive montre une volonté de ne pas connaître sa culture, ce

¹⁹⁸ SEMPRUN, Jorge. *L'écriture ou la vie*. Paris : Gallimard, 1994, p 174-175.

que signifie « Juif ». Ne pas vouloir connaître ces notions revient finalement à ne pas vouloir connaître l'Histoire, la Philosophie, la Culture. C'est l'importance du travail de mémoire. « Il faut transmettre aux générations futures pour qu'elles deviennent « témoins des témoins » »¹⁹⁹, disait la psychanalyste Régine Waintrater en 2003. L'expérience éducative doit être imprimée dans la mémoire des jeunes générations car celle-ci nourrira celle des autres. Les enjeux sont forts mais c'est l'action quotidienne du corps enseignant, du Mémorial et de tous les autres acteurs de cette mémoire qui contribueront à cette mission. Plus qu'un diffuseur d'Histoire, le Mémorial de la Shoah, musée et centre de documentation, est un formateur en Histoire, un créateur de projets culturels et pédagogiques, un médiateur dans la lutte contre l'antisémitisme. L'Histoire nous enseigne l'importance de clarifier les faits afin que la mauvaise volonté, le déni, le silence, le mensonge, la haine, la crainte, la rancœur et l'ignorance s'effacent et laissent place à l'émancipation par le désir de connaître le passé.

Rester neutre et objective en écrivant ce mémoire a été difficile mais formateur. Les recherches sur ce sujet bouleversant m'ont amenée à explorer des sources où l'horreur est directement décrite ou montrée. Cependant les expériences de ce stage ont révélé ma capacité de distanciation. Les projets réalisés durant six mois sont encourageants et témoignent de l'importance de continuer à mener des actions pédagogiques et culturelles. Dans mes futures expériences professionnelles, je voudrais poursuivre un travail d'apprentissage auprès des jeunes générations et d'autres publics sur des projets historiques et artistiques transversaux. Je souhaite continuer à travailler au sein de structures muséales pour transmettre Art, Histoire et Littérature dans l'objectif, idéal, sans doute, de susciter plaisir, curiosité et émotion.

¹⁹⁹ BARBAILLON, Sylvie, MEUNIER, Christophe. « Dire l'indicible : la Shoah dans la bande dessinée. Approches historiographique, littéraire et didactique », *op. cit.*, p 213.

Bibliographie

Articles :

- BIRNBAUM, Pierre. « Au XXI^e siècle on tue des Juifs en France » *in L'histoire*, n°83 avril-juin, 2019.
- DECOUT, Maxime. « En amont et en aval de l'enquête de terrain sur la Shoah » *in Revue critique de fiction française contemporaine* [en ligne]. Consulté le 6 juillet 2019. URL : <http://revue-critique-de-fiction-francaise-contemporaine.org/rcffc/article/view/fx18.05/1317>.
- DIECKHOFF, Alain. « Qu'est-ce que l'antisionisme ? » *in L'histoire*, n°83, avril-juin, 2019.
- FALAIZE, Benoit. « Peut-on encore enseigner l'histoire de la Shoah ? » *in Le Monde diplomatique* [en ligne]. Mai 2004. Consulté le 6 juillet 2019. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/FALAIZE/11188>.
- FORGES, Jean-François. « Les voyages scolaires dans les camps nazis » *in Cahiers pédagogiques* [en ligne], n° 379, décembre 1999. Consulté le 17 mai 2019. URL : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Memoire-histoire-et-vigilance-1369>.
- GRYNBERG, Anne. « La pédagogie des lieux » *in Les Cahiers de la Shoah* [en ligne], n° 8, 2005, p 15-56. Consulté le 17 juin 2019. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-shoah-2005-1-page-15.htm>.
- « Iannis Roder : “Enseigner la Shoah en partant des bourreaux” » *in The Time of Israël* [en ligne]. Septembre 2018. Consulté le 21 avril 2019. URL : <https://fr.timesofisrael.com/iannis-roder-enseigner-la-shoah-en-partant-des-bourreaux/>.
- « Laurence de Cock : “L'enseignement de l'histoire est pris en étau” » *in Ballast* [en ligne]. Avril 2019. Consulté le 19 mai 2019. URL : <https://www.revue-ballast.fr/laurence-de-cock-lenseignement/>.
- « Le jour où une élève m'a dit : “Moi, j'aime pas les juifs” » *in L'Obs* [en ligne]. Juillet 2012. Consulté le 19 mai 2019. URL : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/585411-le-jour-ou-une-eleve-m-a-dit-moi-j-aime-pas-les-juifs.html>.
- « Limay : les lycéens ont retracé l'histoire de l'enfant sauvé de la déportation » *in Le Parisien* [en ligne]. Juin 2019. Consulté le 15 juillet 2019. URL :

<http://www.leparisien.fr/yvelines-78/limay-les-lyceens-ont-retrace-l-histoire-de-l-enfant-sauve-de-la-deportation-07-05-2019-8067474.php>.

- MICCOLI, Giovanni. « Les assassins du Christ ! » in *L'histoire*, n°83, avril-juin 2019.
- « Pologne. Un nombre record de visiteurs au musée d'Auschwitz en 2018 » in *Ouest France* [en ligne]. Avril 2019. Consulté le 1^{er} août 2019. URL : <https://www.ouest-france.fr/europe/pologne/pologne-un-nombre-record-de-visiteurs-au-musee-d-auschwitz-en-2018-6158786/>.
- SCHNEIDER, Floriane. « À l'école de la Shoah. De l'enseignement de l'histoire à la pédagogie de la mémoire » in *Les Cahiers de la Shoah* [en ligne], n° 8, 2005, p 57-85. Consulté le 17 juin 2019. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-shoah-2005-1-page-57.htm>.
- TAGUIEFF, Pierre-André. « Une menace planétaire » in *L'histoire*, n°83, avril-juin 2019.
- « Une exposition visible au lycée Tristan-Corbière » in *Le Télégramme* [en ligne]. Février 2019. Consulté le 19 mai 2019. URL : <https://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/une-exposition-visible-au-lycee-tristan-corbiere-28-02-2019-12219831.php>.

Bandes dessinées :

- CROCI, Pascal. *Auschwitz*. Paris : Emmanuel Proust éditions, 2005.
- SPIEGELMAN, Art. *Maus*. Paris : Flammarion, 1998.

Documentation interne :

- Bilan année civile 2018 groupes de 8 à 12 ans (CM1-5^e), Paris, Drancy, Île-de-France.
- Bilan des expositions itinérantes – de janvier à juin 2019, Mémorial de la Shoah.
- BRUTTMANN, Tal. « La centralité d'Auschwitz-Birkenau dans les représentations de la Shoah ». Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°3 : Le prisme d'Auschwitz.
- BRUTTMANN, Tal. « Avant-propos de Tal Bruttman. Historien, Commission communale d'enquête sur la spoliation de biens juifs ». Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°3 : Le prisme d'Auschwitz.
- *Bulletin du Centre de documentation juive contemporaine*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2008.

- DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2015*. Service de Protection de la Communauté Juive.
- DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2016*. Service de Protection de la Communauté Juive.
- Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°2 : Le ghetto de Cracovie (1941-1943).
- FREDJ, Jacques. *Le journal des visiteurs du Mémorial de la Shoah. Éduquer les jeunes générations pour lutter contre la haine*. Paris : Mémorial de la Shoah.
- FREDJ, Jacques. *Livret d'accueil du Mémorial de la Shoah*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2008.
- FREDJ, Jacques. *Journal du mémorial pour les adolescents*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2014.
- *Le Monde juif* n°1 à 30. Paris : Mémorial de la Shoah, 1946-1950.
- PASAMONIK, Didier (dir.), KOTEK, Joël (dir.). *Shoah et bande dessinée, l'image au service de la mémoire*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2017.
- PERRIN, Alban. « Les voyages d'étude à Auschwitz. Enseigner l'histoire de la Shoah sur les lieux du crime ». Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°3 : Le prisme d'Auschwitz.
- « Pour ne jamais les oublier... faire un legs au Mémorial, c'est contribuer à préserver et à enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah », flyer du Mémorial de la Shoah.
- Rapport moral 2017. Paris : Mémorial de la Shoah, 2017.
- RODER, Iannis. « Le prisme d'Auschwitz ». Enseigner l'histoire de la Shoah – Voyage de formation à Auschwitz et Cracovie – Dossier d'accompagnement n°3 : Le prisme d'Auschwitz.

Essai et roman :

- HORVILLEUR, Delphine. *Réflexion sur la question antisémite*. Paris : éditions Grasset, 2019.
- ORWELL, George. *1984*. Paris : Folio, 2010.

Films :

- BERRI, Claude. *Le Vieil homme et l'enfant* [DVD]. 1967, 90 min.
- HAYOUN, Jonathan. *Sauver Auschwitz ?* [TV]. Arte France, 2016, 60 min.

- KORN-BRZOZA, David. *Sciences nazies, la race, le sol, le sang* [TV]. Arte France, 2017, 98 min.
- LANZMANN, Claude. *Shoah* [DVD]. Les Films Aleph, 1985, 550 min.
- NEMES, László. *Le fils de Saul* [DVD]. Ad Vitam, 2015, 107 min.
- RESNAIS, Alain. *Nuit et brouillard* [DVD]. Arte vidéo, 1956, 32 min.

Ouvrages historiques :

- ABRAVANEL, Nicole, BENOIT-ROUBINOWITZ, Martine, DELMAIRE, Danielle. *Histoire et conscience, il y a soixante ans, l'ouverture des camps d'extermination*. Lille : éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaule – Lille III, 2007.
- BENSOUSSAN, Georges. *Atlas de la Shoah, la mise à mort des Juifs d'Europe, 1939-1945*. Paris : éditions Autrement, 2014.
- BENSOUSSAN, Georges. *Histoire de la Shoah*. Paris : Presse Universitaire de France, 1996.
- BRUTTMANN, Tal. *Auschwitz*. Paris : la Découverte, 2014.
- BRUTTMANN, Tal (dir.), JOLY, Laurent (dir.), WIEVIORKA, Annette (dir.). *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*. Paris : CNRS éditions, 2009.
- BRUTTMANN, Tal, TARRICONE, Christophe. *Les 100 mots de la Shoah*. Paris : Presses universitaires de France, 2016.
- FRODON, Jean-Michel. *Le cinéma et la Shoah, un art à l'épreuve de la tragédie du XX^e siècle*. Paris : Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2007.
- KLARSFELD, Serge. *L'album d'Auschwitz*. Romainville : éditions Al Dante, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2005.
- KLEMPERER, Victor. *La langue du III^e Reich*. Paris : Albin Michel, 1996.
- LEDOUX, Sébastien. *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*. Paris : CNRS Éditions, 2016.
- TORNER, Carles. *"Shoah", une pédagogie de la mémoire*. Paris : les éditions de l'atelier, 2001.
- WIEVIORKA, Annette. *1945 La découverte*. Paris : éditions du Seuil, 2015.

Ouvrages sur l'enseignement :

- BOOSY, Jean-François. *Enseigner la Shoah à l'âge démocratique, quels enjeux ?*. Paris : Armand Colin, 2007.
- BRENNER, Emmanuel. *Les territoires perdus de la République*. Paris : Pluriel, 2015.
- DE COCK, Laurence, LARRERE, Mathilde, MAZEAU, Guillaume. *L'histoire comme émancipation*. Marseille : Agone éditeur, 2019.
- DE COCK, Laurence. *Sur l'enseignement de l'Histoire*. Montreuil : éditions Libertalia, 2018.
- ESSABAA, Samia. *Le voyage des lycéens. Des jeunes de cités découvrent la Shoah*. Paris : éditions Stock, 2009.
- GROULEZ, Michel. *Les Juifs dans les manuels scolaires d'histoire en France, une minorité dans la mémoire nationale*. Paris : l'Harmattan, 2011.
- KOTEK, Joël, RODER, Iannis. *Enseigner la Shoah au collège et au lycée, de la parole antisémite à la destruction des Juifs d'Europe*. Paris : Mémorial de la Shoah, 2009.
- ROUVIERE, Nicolas (dir.). *BD et enseignement des humanités*. Grenoble : UGA Éditions, 2019.

Témoignages sur la Shoah et les camps de concentration :

- ANTELMNE, Robert. *L'Espèce humaine*. Paris : Gallimard, 1957.
- BENOUSSAN, Georges. *Des voix sous la cendre : manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau*. Paris : le Livre de Poche, 2007.
- DURAS, Marguerite. *La Douleur*. Paris : Gallimard, 1985.
- LEVI, Primo. *Si c'est un homme*. Paris : Robert Laffont, 2003.
- LORIDAN-IVENS, Marceline. *Et tu n'es pas revenu*. Paris : éditions Grasset, 2015.
- ROUSSET, David. *L'univers concentrationnaire*. Paris : les éditions de Minuit, 1965.
- SEMPRUN, Jorge. *L'écriture ou la vie*. Paris : Gallimard, 1994.

Sites Internet :

- « Concours national de la résistance et de la déportation ». *Réseau Canopé* [en ligne]. Consulté le 15 juin 2019. URL : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/participer>.
- « Éducation : faut-il revoir l'enseignement de la Shoah ? ». *France Culture* [en ligne]. Consulté le 15 mai 2019. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/education-faut-il-revoir-lenseignement-de-la-shoah>.

- « Enseigner l’histoire de la Shoah ». *Mémorial de la Shoah* [en ligne]. Consulté le 19 avril 2019. URL : <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/activites-dans-la-classe-et-letablissement/accueillir-une-exposition.html>.
- « Enseigner l’histoire de la Shoah ». *Mémorial de la Shoah* [en ligne]. Consulté le 19 avril 2019. URL : <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/activites-dans-la-classe-et-letablissement/utiliser-les-ressources-dans-la-classe/enseignement-secondaire.html>.
- « Entre histoire et mémoire. Comment enseigner la Shoah aujourd’hui ? ». *Semaine de commémoration et de réflexion sur la shoah* [en ligne]. Avril 2005. Consulté le 17 avril 2019. URL : <https://www.eleves.ens.fr/pollens/shoah/documents/EnseignementDeLaShoah.pdf>.
- *Fondation pour la mémoire de la Shoah* [en ligne]. Consulté le 17 mai 2019. URL : <http://www.fondationshoah.org/>.
- « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Classe terminale, enseignement de spécialité, voie générale ». *Conseil supérieur des programmes* [en ligne]. Juin 2019. Consulté le 27 juillet 2019. URL : https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/97/3/Tle_HG-geopolitique-SP_Spe_Voie_G_1136973.pdf.
- « Le spectacle du groupe Devoir de Mémoire ». *Collège DGM* [en ligne]. Consulté le 17 juin 2019. URL : http://www.collegedgm.fr/index.php?id_menu=13&id_article=172.
- « Ministère de l’éducation nationale et de la jeunesse ». *Education.gouv.fr* [en ligne]. Consulté le 8 juillet 2019. URL : <https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes-du-college.html&xtmc=programme&xtnp=1&xtcr=2>.
- « Outils pour enseigner ». *Mémorial de la Shoah* [en ligne]. Consulté le 18 avril 2019. URL : <http://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/outils-pour-enseigner.html>.
- « Thème 1 - L’Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ». *Eduscol* [en ligne]. Mars 2016. Consulté le 17 juin 2019. URL : <file:///C:/Users/USER/Documents/Stage%20Mémorial%20de%20la%20Shoah/Thème%201%20-%20L'Europe,%20un%20théâtre%20majeur%20des%20guerres%20totales%201914-1945.pdf>.

Table des illustrations

Figure 1 : Le cylindre en bronze et l'étoile de David du Mémorial du martyr juif inconnu construit en 1953.....	15
Figure 2 : La crypte du Mémorial du martyr juif inconnu regroupant les cendres de victimes d'Auschwitz-Birkenau et du ghetto de Varsovie.....	16
Figure 3 : Le Mur des Noms érigé en 2005 comportant les noms des déportés juifs de France.....	16
Figure 4 : Le Mur des Justes	16
Figure 5 : Le « Fichier juif » appartenant aux Archives nationales, déposé au Mémorial de la Shoah en 1997	17
Figure 6 : Panneau réalisé par des élèves du lycée Maurice Utrillo de Stains dans le cadre du projet « Visions lycéennes »	26
Figure 7 : Panneau réalisé par des élèves du lycée Montaigne de Paris dans le cadre du projet « Visions lycéennes »	27
Figure 8 : Lecture d'un poème sur Auschwitz-Birkenau par une élève lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ».....	28
Figure 9 : Discours de Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes ».....	28
Figure 10 : Les cinq premiers panneaux de l'exposition <i>Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi</i> à l'UNESCO lors de la 25 ^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda ..	30
Figure 11 : Discours de Jeanne Allaire à l'UNESCO lors de la 25 ^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda.....	31
Figure 12 : Casier en bois répertoriant les fiches descriptives des archives du centre de documentation du Mémorial.....	32
Figure 13 : Scanner de diapositives relié à l'ordinateur au centre de documentation du Mémorial.....	33
Figure 14 : Vue de la Kazerne Dossin transformée en camp de rassemblement vers la fin juillet 1942. Ici, des Juifs attendent leur inscription afin de partir pour le « travail vers l'Est » - Kazerne Dossin	33
Figure 15 : Vue de la Kazerne Dossin réhabilitée en logements	34
Figure 16 : Mur des portraits des déportés juifs de Belgique dans le parcours permanent du musée de la Kazerne Dossin	34

Figure 17 : Verso de l'agenda de Serge Klarsfeld maintenu par du milar et dont le support est en carton neutre	35
Figure 18 : Vitrine dans laquelle sont exposés des objets de la collection Klarsfeld au Palais Masséna de Nice.....	35
Figure 19 : Vitrine dans laquelle sont exposés des objets de la collection Klarsfeld à la mairie du III ^e arrondissement de Lyon	35
Figure 20 : À gauche la couverture fac-similé de la carte de presse de Serge Klarsfeld, à droite l'intérieur de la carte de presse originale de Serge Klarsfeld.....	36
Figure 21 : Panneaux de l'exposition <i>Serge et Beate Klarsfeld, les combats de la mémoire 1968-1978</i> montés dans la salle de la mairie du III ^e arrondissement de Lyon et assemblés par des cornières	37
Figure 22 : Exposition <i>Serge et Beate Klarsfeld, les combats de la mémoire 1968-1978</i> montée dans la salle de la mairie du III ^e arrondissement de Lyon et la seconde vitrine.	37
Figure 23 : La Vieille Synagogue de Cracovie construite au XV ^e siècle.....	38
Figure 24 : Exposition des photographies de Chris Schwarz au Centre Galicia de Cracovie.....	39
Figure 25 : La « Place des héros du ghetto » à Cracovie.....	39
Figure 26 : Mur restant du ghetto de Cracovie datant de 1941 à 1943.....	40
Figure 27 : Wagons à bestiaux sur la <i>Judenrampe</i> d'Auschwitz-Birkenau fonctionnant de 1942 à mai 1944.....	45
Figure 28 : Dessin A - <i>L'arrivée d'un convoi sur la rampe</i> , crayon noir et crayon de couleur sur papier - Le carnet de croquis d'Auschwitz in <i>L'album d'Auschwitz</i> de Serge Klarsfeld, 2005.....	46
Figure 29 : Fin des rails du chemin de fer sur la <i>Bahnrampe</i> à Birkenau. Le mirador central est visible au loin	46
Figure 30 : Monument commémoratif du camp d'Auschwitz-Birkenau inauguré en 1967.	47
Figure 31 : <i>Krematorium IV</i> du camp d'Auschwitz. Pologne, hiver 1943-1944 - Mémorial de la Shoah.....	47
Figure 32 : Vestiges du <i>Krematorium IV</i> à Birkenau	48
Figure 33 : Emplacement du <i>Bunker I</i> autour d'un quartier d'habitation à côté de Birkenau.....	49
Figure 34 : Entrée du camp d'Auschwitz avec le portail portant l'inscription « Arbeit Macht Frei ».....	49

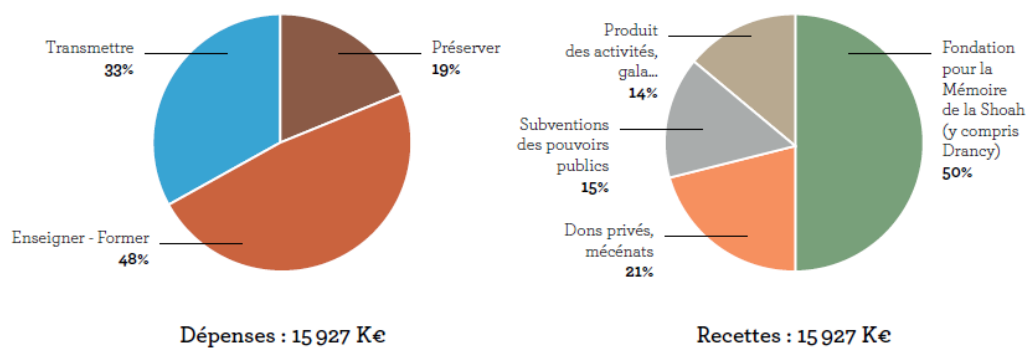
Figure 35 : Boîtes de Zyklon B exposées dans une vitrine du bloc 4 au camp d'Auschwitz	50
Figure 36 : Entrée du bloc 20 dédié aux déportés de France	51
Figure 37 : Dessin B – <i>La séparation des familles</i> , crayon noir et crayon de couleur sur papier - Le carnet de croquis d'Auschwitz in <i>L'album d'Auschwitz</i> de Serge Klarsfeld, 2005	71
Figure 38 : « Sélection » parmi des Juifs originaires de Ruthénie subcarpatique (aujourd'hui en Ukraine), camp d'Auschwitz (voïvodie de Petite-Pologne). Pologne, 05/1944 - Mémorial de la Shoah.....	72
Figure 39 : « Sélection » parmi des Juifs originaires de Ruthénie subcarpatique (aujourd'hui en Ukraine), camp d'Auschwitz (voïvodie de Petite-Pologne). Pologne, 05/1944 - Mémorial de la Shoah.....	72
Figure 40 : Panneau du lycée Louise Michel de Nanterre lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes »	100
Figure 41 : Panneau de l'Institut Notre-Dame de Saint-Germain-des-Prés lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes »	101
Figure 42 : Panneau du lycée Condorcet de Limay lors de l'inauguration de l'exposition « Visions lycéennes »	102

Table des annexes

Annexe 1 : Diagrammes du budget de fonctionnement du Mémorial de la Shoah – Rapport moral 2017, p 48	118
Annexe 2 : Organigramme des différents services du Mémorial (à gauche) et du service Activités culturelles (à droite) comprenant les expositions itinérantes – Mémorial de la Shoah	119
Annexe 3a : Convention de location d'exposition itinérante pour <i>Les Justes de France</i> , page 1/3 – Mémorial de la Shoah	120
Annexe 3b : Convention de location d'exposition itinérante pour <i>Les Justes de France</i> , page 2/3 – Mémorial de la Shoah	121
Annexe 3c : Convention de location d'exposition itinérante pour <i>Les Justes de France</i> , page 3/3 – Mémorial de la Shoah	122
Annexe 4 : Fiche d'inscription de l'Action 4 « Programme de sensibilisation citoyenne sur le devoir de mémoire et les valeurs de la République » en partenariat avec la Région Île-de-France – Mémorial de la Shoah	123
Annexe 5 : Fiche technique de l'exposition <i>Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi</i> – Mémorial de la Shoah	124
Annexe 6a : Première de couverture du livret pédagogique de l'exposition <i>Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance</i> , p 1/3 – Mémorial de la Shoah	125
Annexe 6b : Sommaire du livret pédagogique de l'exposition <i>Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance</i> , p 2/3 – Mémorial de la Shoah	126
Annexe 6c : Première page de questions du livret pédagogique de l'exposition <i>Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance</i> , p 3/3 – Mémorial de la Shoah	127
Annexe 7 : Bilan de l'Action 10 « programmation de sensibilisation citoyenne sur les valeurs de la République en faveur des lycées franciliens » des expositions empruntées par les lycées d'Île-de-France de décembre à avril 2019 – Mémorial de la Shoah	128
Annexe 8 : Planning de réservation de l'exposition « Visions lycéennes », 2019.....	129
Annexe 9 : Chemin de fer de l'exposition <i>1940, sur la voie de l'engagement</i> , 2019 ..	130

Annexe 10 : Plan du site d'Auschwitz-Birkenau – Livret d'accompagnement <i>Voyage d'étude Auschwitz</i> pour les élèves réalisé par le Mémorial de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Shoah	131
Annexe 11 : Plan d'Auschwitz I et d'Auschwitz II – Birkenau – Livret d'accompagnement <i>Voyage d'étude Auschwitz</i> pour les élèves réalisé par le Mémorial de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Shoah	132
Annexe 12 : Plan de coupe du <i>Krematorium III</i> réalisé par David Olère – KLARSFLED, Serge. <i>L'Album d'Auschwitz, op. cit.</i> , p 34.....	133
Annexe 13 : Répartition mensuelle des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte en France en 2015 et 2016 – DE ROTHSCHILD, Éric. <i>Rapport sur l'antisémitisme en France en 2016, op. cit.</i> , p 23.....	134
Annexe 14 : Plan de Birkenau - Musée national d'Auschwitz-Birkenau.....	135
Annexe 15 : Page « Outils pour enseigner » sur le site du Mémorial de la Shoah	136
Annexe 16 : Double page de l'asphyxie de déportés dans une chambre à gaz – CROCI, <i>Auschwitz. op. cit.</i> , p 46-47.....	137
Annexe 17 : Page de l'ouverture de la chambre à gaz après l'asphyxie – CROCI, <i>Auschwitz. op. cit.</i> , p 48	138
Annexe 18 : Page où Vladek raconte son entrée dans le camp de concentration d'Auschwitz – SPIEGELMAN, <i>Maus, op. cit.</i> , p 186.....	139
Annexe 19 : Dernière page où Vladek et Anja se retrouvent après la guerre – SPIEGELMAN, <i>Maus, op. cit.</i> , p 296	140

Budget de fonctionnement



Annexe 1 : Diagrammes du budget de fonctionnement du Mémorial de la Shoah – Rapport moral 2017, p 48.



Annexe 2 : Organigramme des différents services du Mémorial (à gauche) et du service Activités culturelles (à droite) comprenant les expositions itinérantes – Mémorial de la Shoah.

CONVENTION DE LOCATION D'EXPOSITION

La présente convention concerne l'exposition *Les Justes de France*.

Elle est établie entre,

Le « Mémorial de la Shoah », Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 2012, dont le SIREN est 784 243 784 00013 et dont le siège social est au 17 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris, représenté par Monsieur Jacques Fredj, en sa qualité de Directeur, dûment habilité aux fins des présentes.

ET

Le
Adresse :
Tél. :
Représenté par, en tant que

Les parties conviennent de ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le Mémorial de la Shoah autorise le Centre Evangélique Protestant à présenter l'exposition *Les Justes de France*.

Dans :
Adresse :

Du 4 octobre 2019 au 18 octobre 2019
Cette période n'inclut pas le montage et le démontage.

L'exposition sera retirée le vendredi 4 octobre 2019
A Archiveco : 15 avenue Marcelin Berthelot
92390 Villeneuve-la-Garenne

Et sera retournée le vendredi 18 octobre 2019
A Archiveco : 15 avenue Marcelin Berthelot
92390 Villeneuve-la-Garenne

Toute modification apportée au contrat fera l'objet d'un avenant à la présente convention et ne pourra se faire que d'un commun accord entre les deux parties.

ARTICLE 2 : CONDITIONS FINANCIERES

2.1 TARIFS DE LOCATION

Le tarif de location de l'exposition est de cinq cent euros (500 €) pour la période mentionnée ci-dessus.

Annexe 3a : Convention de location d'exposition itinérante pour *Les Justes de France*,
page 1/3 – Mémorial de la Shoah.

2.2. CONDITIONS DE REGLEMENT

La facture vous sera envoyée dès la signature de la présente convention. Le règlement s'effectue par virement bancaire à réception de la facture.

ARTICLE 3 : ASSURANCE ET SECURITE

L'exposition est sous la responsabilité de

3.1 FRAIS D'ASSURANCE

L'organisme emprunteur devra contracter une assurance « clou à clou » tous risques expositions pour une valeur de cinq mille euros (5 000 euros) pour l'exposition *Les Justes de France* et pour la durée de la location de l'exposition, incluant les périodes de livraison, de montage et de démontage.

L'attestation d'assurance devra impérativement être reçue par le Mémorial avant l'enlèvement de la caisse d'exposition. Si ce n'est pas le cas, les caisses d'exposition ne pourront quitter les locaux du Mémorial.

3.2 CONDITIONS DE SECURITE

L'exposition ne devra en aucun cas être laissée sans surveillance lors de sa présentation au public.

ARTICLE 4 : TRANSPORT, CONDITIONNEMENT, ACCROCHAGE, MONTAGE ET DEMONTAGE

L'exposition sera transportée à l'aller comme au retour par la société de transport :

.....

Elle sera réceptionnée, montée et démontée par :

.....

4.1 TRANSPORT

Le transport est à la charge de l'emprunteur.

4.2 CONDITIONNEMENT

L'exposition *Les Justes de France* est conditionnée dans
1 caisse métallique : 104 (L) x 41 (l) x 92 (h) cm.

Elle est composée de 19 panneaux dibond, de dimensions : 70 (l) x 100 (h) cm.

4.3 ACCROCHAGE, MONTAGE ET DEMONTAGE

L'organisme emprunteur assure l'accrochage de l'exposition. La mise en place et la scénographie seront cependant à étudier avec le Mémorial.

L'exposition devra être présentée au public telle que le Mémorial l'a conçue. Aucun élément extérieur ne sera ajouté à l'exposition.

ARTICLE 5 : PROMOTION ET COMMUNICATION AUTOUR DE L'EXPOSITION

La promotion de l'exposition est assurée par la structure d'accueil, qui devra impérativement faire apparaître le logo du Mémorial de la Shoah et la mention suivante : « Exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah », dans tous les documents de communication et de promotion qu'elle diffusera.

CONVENTION MEMORIAL DE LA SHOAH / CENTRE EVANGELIQUE PROTESTANT DE BERNAY (27)

Sur demande de l'organisme emprunteur, le Mémorial pourra fournir des photographies susceptibles d'illustrer les affiches et tracts promouvant l'exposition.

Tous les supports de communication annonçant et présentant l'exposition devront au préalable avoir été validés par le service de communication du Mémorial :

Tél. 01 53 01 17 39.

Ils doivent impérativement être transmis à _____
le départ de l'exposition.

_____ quinze jours avant

ARTICLE 6 : INAUGURATION

La date d'inauguration devra être communiquée en amont à Caroline François et au service communication du Mémorial qui pourront en étudier les modalités.

Fait en deux exemplaires

à Paris, le

Signature et cachet du Mémorial de la Shoah,
précédés de la mention « lu et approuvé »

Signature et cachet du,
précédés de la mention « lu et approuvé »

**PROGRAMME DE SENSIBILISATION CITOYENNE
SUR LE DEVOIR DE MEMOIRE ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE
Action 4 : Mise à disposition d'expositions sur la Shoah**

Résumé de l'action

Le Mémorial propose gratuitement aux établissements scolaires des expositions itinérantes sur l'histoire de la Shoah, à travers des focus thématiques, biographiques ou artistiques. Les expositions sont à retirer au Mémorial de la Shoah ou dans son lieu de stockage, le transport est à la charge des établissements emprunteurs.

Expositions proposées :

- *La Shoah en Europe*. Dimensions : 29 panneaux métallisés, 60 cm x 120 cm ou roll-up 85 x 200 cm.
- *Répressions et déportations en France et en Europe 1939-1945*. Dimensions : 26 roll-up, 85 cm x 200 cm.
- *Les Juifs de France dans la Shoah*. Dimensions : 31 panneaux métallisés, 80 cm x 100 cm.
- *La Nuit de Cristal*. Dimensions : 17 panneaux métallisés, 80 cm x 110 cm.
- *L’Affiche rouge*. Dimensions : 23 panneaux métallisés, 65 cm x 95 cm.
- *Le Ghetto de Varsovie*. Dimensions : 14 panneaux métallisés, 80 cm x 120 cm.
- *Auschwitz-Birkenau*. Dimensions : 27 panneaux métallisés, 70 x 100 cm. ou roll-up 85 x 200 cm.
- *Paroles d'étoiles, Mémoire d'enfants cachés 1939-1945*. Dimensions : 33 panneaux plastifiés, 67,5 cm x 112 cm.
- *Les Justes de France*. Dimensions : 19 panneaux métallisés, 70 cm x 100 cm.
- *Les procès de Nuremberg 1945-1946*. Dimensions : 42 panneaux pvc, 100 cm x 125 cm.
- *De la découverte des camps au retour des déportés*. Dimensions : 23 panneaux métallisés ou souples, 70 x 100 cm.
- *Documenter la Shoah : le CDJC 1943-2013*. Dimensions : 16 panneaux métallisés, 90 x 120 cm.
- *Sport, sportifs et J.O. dans l'Europe en guerre*. Dimensions : 23 panneaux métallisés ou souples, 70 x 100 cm.
- *Hélène Berr, une vie confisquée*. Dimensions : 21 panneaux métallisés, 70 cm x 100 cm.
- *Benjamin Fondane : poète, essayiste, cinéaste et philosophe*. Dimensions : 14 panneaux métallisés, 110 cm x 100 cm.
- *Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz*. Dimensions : 21 panneaux métallisés, 65 cm x 95 cm.
- *Shoah et bande dessinée*. Dimensions : 26 roll-up, 85 cm x 200 cm.
- « *Mus/Mouse/Maus* ». Dimensions : 26 cadres, 53 x 53 cm.
- *Résister par l'art et la littérature*. Dimensions : 28 panneaux métallisés, 70 cm x 100 cm.
- *Les Juifs étrangers dans la Première et la Seconde Guerre mondiale*. Dimensions : 20 roll-up, 85 cm x 200 cm.
- *Vision par les jeunes d'Ile-de-France – Auschwitz-Birkenau*. Dimensions : 30 roll-up 85 x 200 cm.

Calendrier de l'action :

Les expositions circuleront à partir du mois de septembre 2018 jusqu'à la deuxième quinzaine de juillet 2019. L'envoi de cette fiche ne fait pas office de confirmation. Celle-ci vous sera confirmée par mail ultérieurement.

Année scolaire 2018/2019 – Inscription ACTION 4

A renvoyer au Mémorial de la Shoah par MAIL

Nom du responsable de l'établissement :
Nom et adresse de l'établissement :
Tél. : Fax :
Nom et fonction du coordinateur pédagogique de ce projet :
Téléphone portable impératif :
Fax : Email :
Nom de l'exposition souhaitée :
Dates souhaitées (par période de 15 jours)

Je soussigné....., responsable de l'établissementcertifie que
l'inscription à cette action proposée par le Mémorial de la Shoah a reçu mon accord.

Fait le

(signature du responsable de l'établissement et cachet de l'établissement)

Annexe 4 : Fiche d'inscription de l'Action 4 « Programme de sensibilisation citoyenne sur le devoir de mémoire et les valeurs de la République » en partenariat avec la Région Île-de-France – Mémorial de la Shoah.

TITRE DE L'EXPOSITION

Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi



INTRODUCTION

Entre le 7 avril et la mi-juillet 1994, environ un million de personnes sont mortes assassinées au Rwanda : en moins de trois mois, les trois quarts de la population tutsi ont péri au cours du dernier génocide du XXe siècle. Comment un crime d'une telle ampleur a-t-il été rendu possible ? Vingt-cinq ans après la catastrophe, l'exposition se veut lieu d'histoire et de mémoire. Envisager l'histoire et la mémoire du génocide des Tutsi implique une confrontation avec la réalité humaine et matérielle des massacres.

TITRE DES PANNEAUX

Chronologie : avril-juillet 1994

Déconstruire les idées reçues

1 - Comprendre l'évènement : le contexte du génocide (1990-1994)

2 - Entrer dans l'évènement : les trois mois du génocide – avril-juillet 1994

- L'état et les voisins au cœur des massacres

- 1990-1994 : deux logiques meurtrières fusionnent

- Principaux sites des massacres

- Les lieux des massacres

- Objets de mort

- Le génocide dans « l'œil de l'enfance »

3 - Vivre avec l'évènement : l'après-coup

- Juger de loin, juger de près

- Juger au plus près du crime

- Se souvenir

Mots clés

Génocide
Tutsi
Hutu
Propagande
Racisme
Justice
Enfants
Reconstruction

Caractéristiques techniques

23 panneaux kakemono (dont 1 de présentation du Mémorial de la Shoah) de 85 (l) x 200 (h) cm dans 3 cartons de 39 (L) x 27 (l) x 96 (h) cm et 4 kakemonos seuls.

Poids total : 70 kg.

Superficie nécessaire : 60 m² soit 45 m de linéaire.

Public visé

De la 3ème à la Terminale

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Ressources

➤ Bibliographie
➤ Filmographie
➤ Brochure pédagogique

Conditions de location

Tarif : 500 € pour une durée de 15 jours et 150 € par semaine complémentaire (250 € pour les établissements scolaires).

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Annexe 5 : Fiche technique de l'exposition *Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi* – Mémorial de la Shoah.

Exposition itinérante

Livret pédagogique de l'exposition Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la résistance

Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la résistance



Mémorial
de la SHOAH
Musée,
Centre
de documentation

Service pédagogique – Institut pédagogique Edmond J. Safra

Annexe 6a : Première de couverture du livret pédagogique de l'exposition *Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance*, p 1/3 – Mémorial de la Shoah.

Entre émancipation et revendications : des identités féminines en mutation dans l'entre-deux guerres	2	4
La place des femmes au sein des mouvements de Résistance	5	9
Différentes formes d'engagements résistants à l'échelle de l'Europe	8	14
Identifier et réprimer les résistantes	14	18
Déporter les résistants, déporter les Juifs	18	20
Construire la mémoire des résistances dans les années de l'après-guerre	21	23
Titre de section (annexes)		

Annexe 6b : Sommaire du livret pédagogique de l'exposition *Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance*, p 2/3 – Mémorial de la Shoah.

Entre émancipation et revendications : des identités féminines en mutation dans l'entre-deux guerres

1- Dans quels domaines le rôle des femmes fut-il déterminant durant la Première Guerre Mondiale ?



2

2- En quoi la période de l'entre-deux-guerres fut-elle un moment de transition et d'évolution de la condition des femmes ?



2

3- Quelles sont les revendications féminines durant l'entre-deux-guerres ?



2

3

4- Quel mouvement porte dans les débats sociaux et politiques l'accès au droit de vote des femmes ? Qui en est sa présidente ?



3



1

Panneaux



Coup de main



Approfondissements

Annexe 6c : Première page de questions du livret pédagogique de l'exposition *Face à l'occupant, l'engagement des femmes dans la Résistance*, p 3/3 – Mémorial de la Shoah.

NOM DU LYCEE	VILLE	N° ACTION	DATE	NB ADULTES	NB D'ELEVES	NB GROUPE
Lycée Légion d'honneur	SAINT-DENIS	10	03/12/18 au 14/12/18		350	L'engagement des femmes dans la Résistance
ECST Sainte-Thérèse	OZOR-LA-FERRIERE	10	21/01/19 au 01/02/19		180	L'engagement des femmes dans la Résistance
EREA La Tour du Mail	SANNIIS	10	11/02/19 au 22/02/19		100	Génocides du XXe
Institut Montalembert	NOGENT-SUR-MARNE	10	11/03/19 au 22/03/19		210	L'engagement des femmes dans la Résistance
Lycée Albert de Ilun	NOGENT-SUR-MARNE	10	25/03/19 au 05/04/19		227	L'engagement des femmes dans la Résistance
Lycée Fresnel	PARIS	10	18/03/19 au 29/03/19			Génocides du XXe
EREA Françoise Dolto	BEAUMONT-SUR-OISE	10	01/04/19 au 12/04/19		40	Le génocide des Tutsi au Rwanda
Lycée Guillaume Tirel	PARIS	10	01/04/19 au 15/04/19			Génocides du XXe
TOTAL				0	1107	0

Annexe 7 : Bilan de l'Action 10 « programmation de sensibilisation citoyenne sur les valeurs de la République en faveur des lycées franciliens » des expositions empruntées par les lycées d'Île-de-France de décembre à avril 2019 – Mémorial de la Shoah.

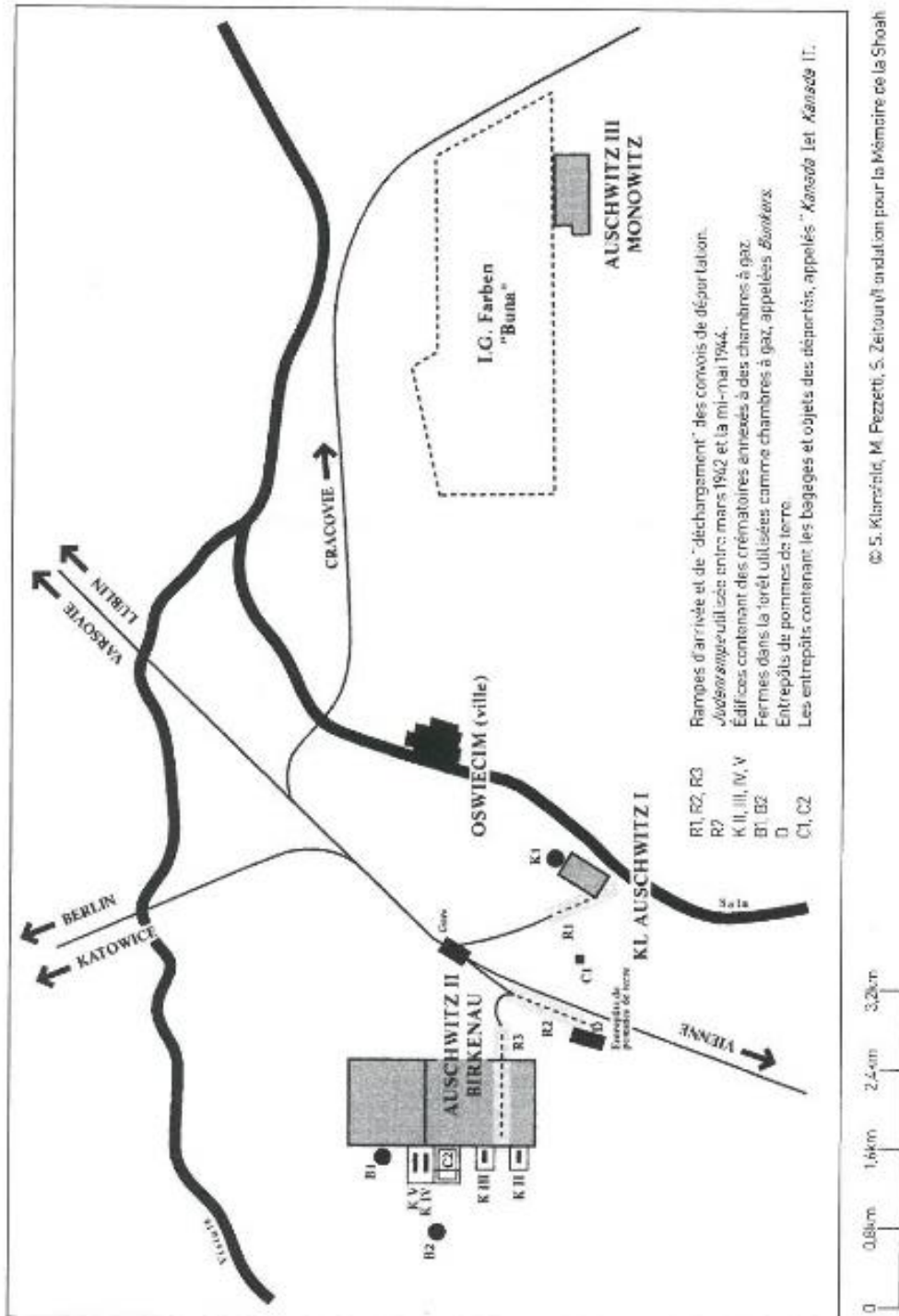
PLANNING EXPOSITION VISION LYCEENNE			
DATES	LYCEES	FICHE + ATTESTATION ENVOYEEES	FICHE + ATTESTATION RECUES
MARS			
25/03 (REGION) au 29/03	Lycée Suzanne Valadon - Paris	X	0
AVRIL			
29/03 au 5/04	Lycée Utrillo - Stains	X	X
8/04 (lundi) au 12/04	Lycée International - Saint-Germain-en-Laye	0	0
12/04 (vendredi) au 19/04	Lycée Alain - Le Vésinet (à partir de 15h ET samedi 13 matin)	X	X
19/04 au 26/04	VACANCES PRINTEMPS		
26/04 au 3/05	VACANCES PRINTEMPS		
MAI			
6/05 au 10/05	Lycée Condorcet - Limay	X	X
13/05 (lundi) au 17/05	AREA MLK - Asnières-sur-Seine (récupère l'expo que lundi)	X	X
17/05 au 24/05	Lycée L'Essouriau - Les Ulis	X	X
29/05 au 31/05	PONT DE L'ASCENSION		
JUIN			
3/06 au 7/06	Lycée Camille Claudel - Palaiseau	X	X
PANNEAUX DISPO LE 7 JUIN			

Annexe 8 : Planning de réservation de l'exposition « Visions lycéennes », 2019.

Titre + ours																						
Introduction : France en 1939 + définition des termes du titre	2																					
La "drôle de guerre" et l'armistice	3																					
Le découpage de la France en zone	4																					
Zone occupée :	5																					
Portraits : Comité Amelot / Réseau Musée Homme	6																					
Portraits : Léon Werth / Jacques Bielinky	7																					
Zone libre (Vichy) :	8																					
Portraits : Comité de Nîmes / Groupe Varian Fry	9																					
Portraits : Angèle Bettini del Rio / Emile Bollaert	10																					
Zone rattachée - Nord-Pas-de-Calais :																						
Portraits : Alfred Touhy / Jean- Baptiste Lebas	11																					
Portraits : Joseph Steib / Marcel Weinlum	12																					
Zone annexée au Reich - Alsace Lorraine : panneau général de contexte	13																					
Portraits : Saint John Perse / Georges Bernanos	14																					
Portraits : Jacques Bingen / René Cassin	15																					
Londres : panneau général de contexte	16																					
Portraits : Ile de Sein / Simone Matthieu	17																					
Empire : panneau général de contexte	18																					
Marechal Leclerc / Félix Eboue	19																					
Portraits : Bataillon du Pacifique / 13e demi brigade	20																					
Portraits : Arthur Koestler / Marie Hackin	21																					
Conclusion	22																					
	23																					
	24																					

Annexe 9 : Chemin de fer de l'exposition 1940, sur la voie de l'engagement, 2019.

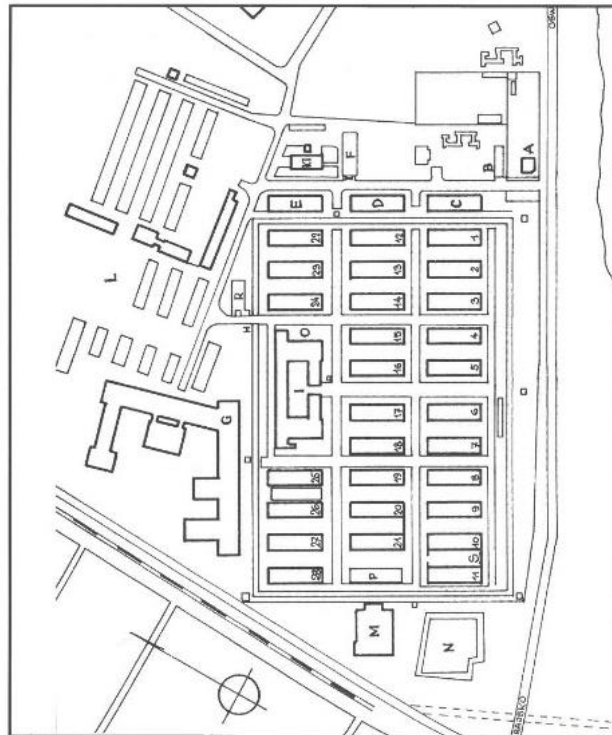
Le complexe d'Auschwitz



© S. Klarszajt, M. Pezzetti, S. Zeitoun/Vi andation pour la Mémoire de la Shoah

Annexe 10 : Plan du site d'Auschwitz-Birkenau – Livret d'accompagnement *Voyage d'étude Auschwitz* pour les élèves réalisé par le Mémorial de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Auschwitz I

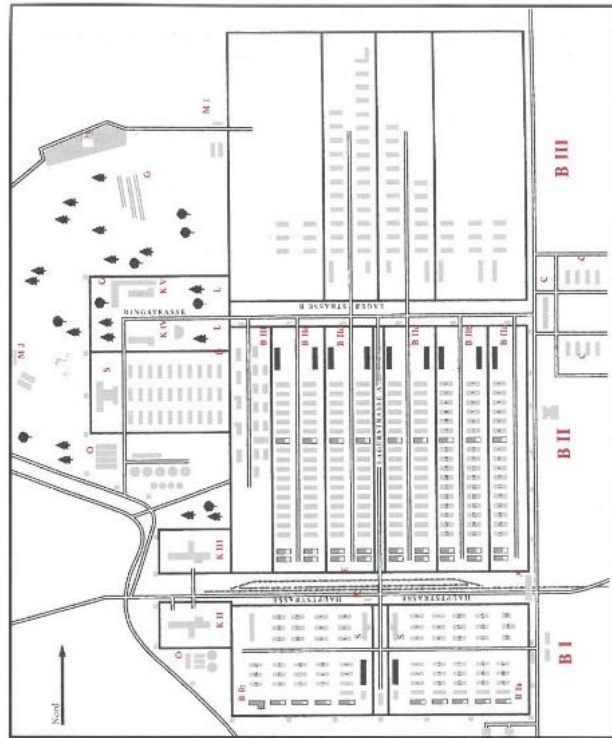


Plan du camp de concentration d'Auschwitz I. A History in Photographs, Patarkava Museum, Auschwitz, Birkenau, Katowice, 2004.

- A Maison du commandant du camp
- B Corps de garde principal
- C Bureaux de l'administration du camp
- D Bureaux de l'administration du camp
- E Hôpital réservé aux SS
- F Bureaux de la Section Polilique (la Gestapo du camp)
- G Bureau d'accueil du camp
- H Entrée du camp portant l'inscription "Arbeit macht frei"
- I Cuisine
- K Chambre à gaz et crématoire I
- L Baraquas d'exploitation et ateliers
- M Magasin des biens expropriés aux déportés exterminés
- N Sablière - lieu des exécutions
- O Emplacement où jouait l'orchestre du camp
- P Baraque de la lingerie réservée aux SS
- R Corps de garde des chefs de blocs
- S Mur des exécutions
- T-28 Blocs d'habitation réservés aux détenus

III

Auschwitz II-Birkenau

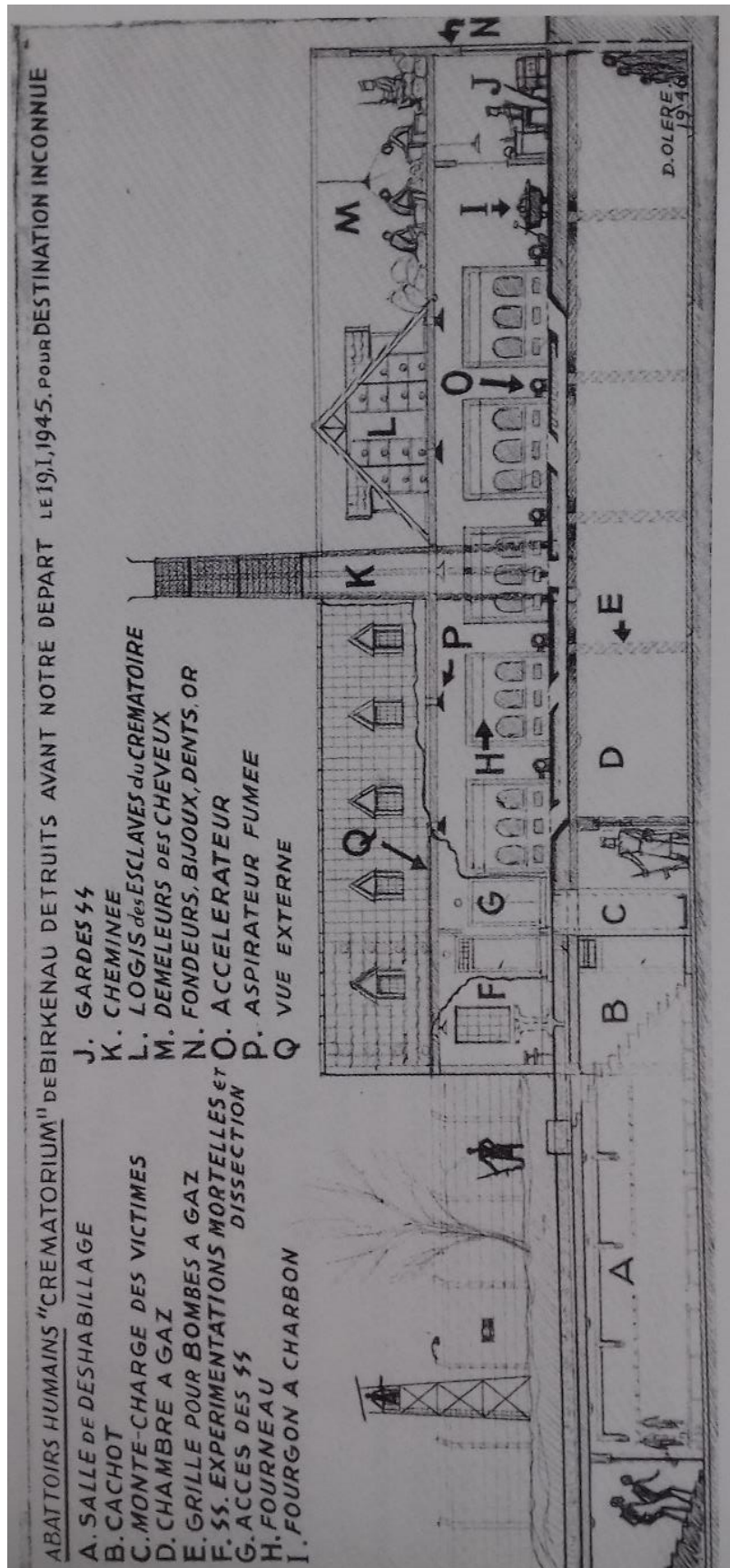


© S. Kurstied, M. Pezzetti, S. Zetouni/Fondation pour la Mémoire de la Shoah

- B I Camp des hommes, devenu un camp de femmes après 1943
 - B IIa Quarantaine des hommes.
 - B IIb Camp des femmes pour les Juifs en provenance du camp ghetto de Theresienstadt.
 - B IIc Camp des femmes Juives hongroises.
 - B IId Camp des hommes.
 - B IIe "Hôpital" des femmes pour les Tziganes.
 - B III Secteur II du camp "Mexico" (en cours de construction, mais déjà occupé).
 - C Poste de commandement et logements des SS.
 - D Le Kanada, entrepôt contenant les bagages et objets des déportés.
 - E Berringspize.
 - F Zone de bucheriers.
 - H Fosses communes des prisonniers de guerre soviétiques.
 - K I Chambre à gaz et crématoires.
 - K II Chambre à gaz et crématoires.
 - K III Chambre à gaz et crématoires.
 - K IV Chambre à gaz et crématoires.
 - L Le Birkenauerhof (la palisade de bois de bouleaux).
 - M 1 Birkenker 1, appelé "maison rouge". Première chambre à gaz.
 - M 2 Birkenker 2, appelé "maison blanche". Deuxième chambre à gaz.
 - O Écuries.
 - S Douches et immatriculation.
 - X Bâtiment de la section politique du camp.
 - Y Cuisines.
 - Z Latrines et toilettes.
- Hauptstraße : route principale du camp.

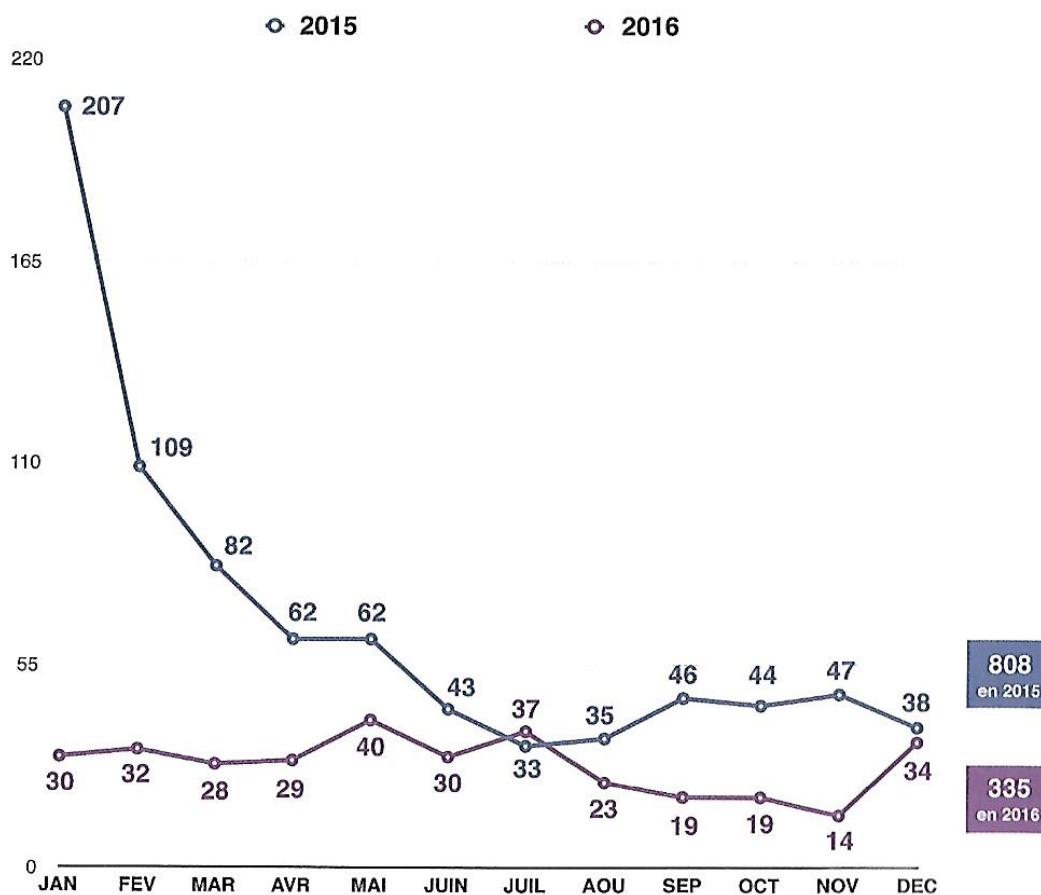
IV

Annexe 11 : Plan d'Auschwitz I et d'Auschwitz II – Birkenau – Livret d'accompagnement *Voyage d'étude Auschwitz* pour les élèves réalisé par le Mémorial de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Shoah.



Annexe 12 : Plan de coupe du Krematorium III réalisé par David Olère – KLARSFLED, Serge. *L'Album d'Auschwitz, op. cit.*, p 34.

Répartition mensuelle des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte en France en 2015 et 2016



source : Ministère de l'Intérieur et SPCJ

Annexe 13 : Répartition mensuelle des actes antisémites ayant donné lieu à un dépôt de plainte en France en 2015 et 2016 – DE ROTHSCHILD, Éric. *Rapport sur l'antisémitisme en France en 2016*, op. cit., p 23.



Annexe 14 : Plan de Birkenau – Musée national d’Auschwitz-Birkenau.

Outils pour enseigner



Le Mémorial de la Shoah a rassemblé et sélectionné des ressources de différentes natures à l'attention des enseignants et des éducateurs désireux d'initier le jeune public à l'histoire de la Shoah ou d'approfondir avec leurs élèves un aspect particulier de la période englobant la Seconde Guerre mondiale et l'entreprise de persécution et de destruction des Juifs d'Europe.

Les ressources en lignes



Comme les autres objets d'histoire étudiés en classe, la Shoah se doit d'être abordée par le biais de [documents d'archives](#) permettant aux élèves d'élaborer un raisonnement historique sous la direction de leurs enseignants. Le corpus retenu dans ces « outils pédagogiques » est volontairement réduit; c'est une indication du type de sources disponibles, qui se comptent par milliers.



Les [cartes téléchargeables](#) illustrent différentes thématiques : les camps d'internement en France, la France de 1940, l'Europe en 1942, les ghettos de Pologne, les itinéraires des principaux convois à destination d'Auschwitz, l'univers concentrationnaire, les marches de la mort.



Les [ressources audiovisuelles](#) constituent un support particulièrement adapté au témoignage. Outre de nombreux récits de qualité, cette partie de la « boîte à outils » comporte des captations de rencontres et des conférences.



ces fiches.

Des synthèses historiques sont regroupées dans la partie [fiches thématiques](#). Elles reprennent l'essentiel des thématiques de l'histoire de la Shoah: la montée du nazisme, les grandes étapes de la Shoah en Europe, le régime de Vichy et les Juifs, les procès des criminels nazis. L'[encyclopédie multimédia de la Shoah](#) constitue un bon complément de



Enfin, la [chronologie comparée de la Shoah](#), indissociable de la marche à la guerre et des différentes phases du conflit mondial de 1939-1945, est un outil précieux pour appréhender au mieux l'histoire de la destruction des Juifs d'Europe. La [frise chronologique de la Shoah](#) illustrée est aussi un bon complément.



Une [bibliographie sélective](#), une [filmographie](#) et une sélection de sites internet complètent ces ressources pour l'enseignant.



Publication à feuilleter en ligne destinée aux lycéens, réalisée par la région Île-de-France et le Mémorial de la Shoah « [Comment en arrive-t-on là ?](#) »

Annexe 15 : Page « Outils pour enseigner » sur le site du Mémorial de la Shoah.



Annexe 16 : Double page de l'asphyxie de déportés dans une chambre à gaz – CROCI, *Auschwitz. op. cit.*, p 46-47.



IL Y AVAIT DE
TOUT DANS CE
COMBAT POUR
LA VIE...

CE COMBAT
DE LA
MORT...

Annexe 17 : Page de l'ouverture de la chambre à gaz après l'asphyxie – CROCI, *Auschwitz. op. cit.*, p 48.



Annexe 18 : Page où Vladek raconte son entrée dans le camp de concentration d'Auschwitz – SPIEGELMAN, *Maus*, op. cit., p 186.



Annexe 19 : Dernière page où Vladek et Anja se retrouvent après la guerre – SPIEGELMAN, *Maus*, op. cit., p 296.